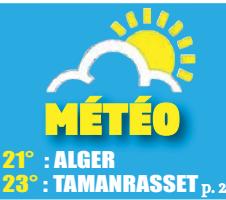


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 31 Mars 2015 - 10 Jourmada al Thani 1436 - N° 915 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie - Vietnam

132<sup>e</sup> SESSION DE L'UIP À HANOI  
**M. Ould Khelifa**  
s'entretient avec  
son homologue  
vietnamien

P.p 8-9

Les deux parties ont  
évoqué un nombre  
de questions  
marquant la scène  
internationale,  
affirmant que «faire  
face aux défis actuels  
exige plus de  
coordination et de  
consultation».

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DES ETATS DE LA CONFÉDÉRATION  
HELVÉTIQUE, CLAUDE HÈCHE :  
**«La Suisse a beaucoup  
à apprendre de l'Algérie  
en matière de lutte  
antiterroriste»**

P.p 8-9

Algérie - Suisse

Participation  
de l'APN à une  
conférence  
sur le «Dialogue  
Nord-Sud en  
matière de  
migration»

P.28

LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST OUVERTE HIER AU PALAIS DES NATIONS

## Sellal : «L'ouverture de l'Algérie au commerce mondial est irréversible»

Boualem Branki

Encore une fois, c'est le Premier ministre lui-même qui appelle les opérateurs et les grands décideurs de l'économie nationale à diversifier les instruments du commerce extérieur afin de sortir de la dépendance des hydrocarbures. M. Sellal Abdellmalek, qui intervenait devant la conférence nationale sur le commerce extérieur, a bien situé les enjeux du moment concernant la chute

des cours du brut et, surtout, la déprime économique dans les pays consommateurs. Cette période de crise des prix du pétrole est ainsi propice, sinon «sérieuse et précieuse» pour l'Algérie d'engager le long processus d'indépendance des exportations des hydrocarbures pour irriguer

l'économie nationale et faire fonctionner les grands agrégats industriels. Et, à ce propos, il a été clair : «La conjoncture économique internationale marquée par une baisse vertigineuse des cours du pétrole constitue pour l'Algérie une opportunité précieuse pour reconstruire la situation de son commerce». Objectif : redynamiser le tissu industriel, l'agriculture, les services pour améliorer l'offre des produits d'exportations hors hydrocarbures, et, dès lors, rendre moins pesante la part des hydrocarbures dans le revenu national.

P.p 4-5

4 préoccupations majeures identifiées par la nouvelle stratégie du commerce extérieur



TEBBOUNE CONFIRME :  
«Le rythme de réalisation des  
grands projets d'habitat dans les  
wilayas d'Alger, Blida et Annaba  
**«satisfaisant»**

JUSTICE SELON LA PRÉSIDENTE DU CE  
**«60% des affaires**  
émanant au Conseil  
d'Etat concernent les  
contentieux fonciers»

P.3

LE PRÉSIDENT DU SNM, INVITÉ HIER  
DU FORUM DE LA RADIO NATIONALE  
**Aïdouni demande**  
la révision de la législation  
relative aux magistrats

P.6

SANTÉ

Quels  
liens entre  
sommeil et  
nutrition ?

Pages 14-15

HIGH-TECH

LUTTE CONTRE LA  
FRACTURE NUMÉRIQUE  
**FACEBOOK**  
VOIT TRÈS  
HAUT

P.17

FOOTBALL

MATCH AMICAL  
(ALGÉRIE-OMAN 4-1)  
**Sursaut**  
d'orgueil des  
**Verts**

P.26

MDN

**450 kg**  
de kif traité  
saisis à Bechar et  
22 contrebandiers  
**arrêtés**  
à Tamanrasset

P.6

## Météo



### Régions Nord : 21° à Alger

Prédominance du soleil en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

### Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

## TRANSPORTS

### Signature d'un accord de partenariat entre la SNTF et KAPSCH



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 9h30, au siège de la Direction générale de la SNTF (Boulevard Mohamed V) la cérémonie de signature de l'accord de partenariat

entre la Société nationale des transports ferroviaires SNTF et la société autrichienne KAPSCH pour la création d'une société mixte spécialisée dans le domaine de gestion et d'exploitation des réseaux de télécommunication du chemin de fer (GSM-RAIL). Le ministre procédera également à une visite des ateliers de maintenance des trains électriques du Caroubier.

### CE MATIN À 10H

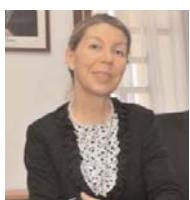
### Conférence du ministre des AE Sahraoui



Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, animera une conférence de presse, ce matin à partir de 10h au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), à Alger.

### CET APRÈS-MIDI À L'AMBASSADE D'AUTRICHE EN ALGÉRIE

### Conférence de presse de l'ambassadeur Mme Franziska Honowitz



A l'occasion de la conclusion du partenariat entre la SNTF et KAPSCH, l'ambassadeur d'Autriche en Algérie, Mme Franziska Honowitz, animera une conférence de presse en compagnie du président de Kapsch, Kari Kapsch, et du directeur général de la SNTF Yacine Bendjaballah, cet après-midi à partir de 15h au siège de l'ambassade d'Autriche.

### CE MATIN AU CRASC D'ORAN

### Conférence sur «La responsabilité de l'écrivain»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organisera ce matin à partir de 9h30 au siège de l'EHESS à Es Sénia, Oran, une conférence animée par Giselle Sapiro, directrice de recherche au CNRS et directrice d'études à l'EHESS, sur «La responsabilité de l'écrivain, liberté d'expression et éthique de l'écriture en France».

## CE MATIN À L'HÔTEL EL AURASSI, ALGER

### 1<sup>re</sup> Conférence ministérielle du Dialogue 5+5

La première Conférence ministérielle du Dialogue 5+5 aura ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel El Aurassi, Alger. Cette rencontre verra le lancement officiel du nouveau segment «5+5» et l'adoption d'une stratégie de l'eau en Méditerranée par les dix (10) ministres des pays représentant les deux rives de la Méditerranée occidentale.

Cette stratégie permettra d'arrêter une vision commune aux problématiques liées à l'eau dans la région, de se doter d'un cadre de concertation et de coordination ainsi que d'un mécanisme de coopération pour assurer un développement durable de la ressource en eau dans cette région caractérisée par la rareté de cet élément.

## SARDINE, NOUVELLE MONNAIE



### Mobilis au Salon SIAHA 2015



Mobilis réitère sa traditionnelle participation au Salon International du Tourisme, des Voyages et des Transports le «Salon Siaha», pour sa 6<sup>e</sup> édition, qui ouvre ses portes aujourd'hui au centre des conventions le Méridien à Oran. Le salon SIAHA est devenu le rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme, un espace de rencontre et de partenariat, d'échange et de convivialité annuel dont l'objectif premier est la promotion de la destination Algérie tant auprès des nationaux mais aussi des internationaux. Le salon a pour principal objectif de promouvoir le tourisme et la culture touristique en Algérie et regroupera durant 4 jours tous les professionnels actifs dans le secteur du tourisme, qui exposeront leurs prestations et leurs services tout en mettant la lumière sur les dernières dispositions prises pour la promotion du produit touristique Algérien. Mobilis, acteur incontournable dans le paysage des TIC, détenteur du plus grand réseau 3G en Algérie, marquera sa participation à travers son équipe Marché Entreprises, qui exposerà ses offres et ses solutions Corporate adaptées aux besoins de ce segment d'activité.

## TRAVAUX PUBLICS

### Kadi à Tissemsilt

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdekader Kadi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt.



## COMMUNICATION

### Grine à Ghardaïa



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa.

## LE 3 AVRIL À SMARA

### 7<sup>e</sup> Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies



La ville sahraouie de Smara, abritera vendredi 3 avril 2015, les travaux du 7<sup>e</sup> Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS).

## CE MATIN AU TNA

### Conférence de M. Mohamed Yahiaoui

Le directeur général du Théâtre national algérien, M. Mohamed Yahiaoui, animera ce matin à 10h30 une conférence de presse à l'occasion de la générale de la nouvelle production théâtrale du TNA intitulée *Safia*, texte et mise en scène de Brahim Chergui. La générale de ladite pièce aura lieu samedi 4 avril 2015 à 16h au TNA Mahieddine-Bachtarzi.



## LES 6 ET 7 AVRIL À L'ESAA

### «La compréhension et maîtrise des indicateurs financiers»



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, les 6 et 7 avril 2015 à partir de 8h30, une formation-action sur : «La compréhension et maîtrise des indicateurs financiers en tant qu'outils de gestion» à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) Mohammadia (Pins maritimes), Alger.

## TEBBOUNE CONFIRME : Le rythme de réalisation des grands projets d'habitat dans les wilayas d'Alger, Blida et Annaba «satisfaisant»



**Le rythme de réalisation des grands projets d'habitat en cours dans les wilayas d'Alger, Blida et Annaba est «satisfaisant», a estimé lundi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, à l'issue d'une réunion de coordination avec les ministres des Travaux publics et des Ressources en eau, respectivement Abdelkader Kadi et Hocine Necib.**

«Je suis satisfait de cette réunion», a indiqué le ministre après avoir tenu une réunion de coordination avec MM. Abdelkader Kadi et Hocine Necib, en

présence du wali d'Alger, Abdellah Zoukh.

M. Tebboune a indiqué que les nouvelles villes de Sidi Abdallah à Alger, Bouinan à Blida et le pôle urbain de Draâ Errich à Annaba visent à «desserter la pression sur les grandes métropoles» et leur réalisation nécessite la coordination avec d'autres ministères, ainsi qu'avec le groupe Sonelgaz.

M. Tebboune a souligné que les logements construits dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah et Bouinan (Blida) seront livrés au 1er trimestre 2016 avec les équipements socio-collectifs nécessaires.

All Bensaïd Amar, directeur de la Ville au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué que 16 000 logements sont déjà en construction à Sidi Abdallah et 15 000 autres à Bouinan, ainsi que 9 461 à Draâ Errich, à 20 km d'Annaba.

Les ministres des Ressources en eau et des Travaux publics ont assuré que les responsa-

bles de leur secteur ont pris toutes les dispositions pour livrer les ouvrages nécessaires dans les délais prévus afin que les habitants puissent en bénéficier.

M. Necib a assuré que des solutions sont déjà prévues pour garantir l'approvisionnement en eau potable et l'évacuation des eaux usées et ce à travers des transferts des barrages existants, des stations de dessalement ou d'autres complexes hydrauliques.

Quant à M. Kadi, il a indiqué qu'il a demandé aux entreprises d'aménagement des routes «d'avancer pour être au rendez-vous» et a insisté sur «la nécessité de prévoir des terrains pour la construction de parkings».

Parmi ailleurs, le wali d'Alger a souligné que pour le cas de Sidi Abdallah, l'éradication des bidonvilles touche à sa fin et que les réunions de coordination vont se poursuivre pourachever la construction de cette ville.

## CONSÉCRATION DE L'INFORMATION DE PROXIMITÉ Un bureau de l'entreprise nationale de télévision en 2017 à Laghouat

Un bureau de l'entreprises nationale de télévision sera ouvert dans la wilaya de Laghouat en 2017 pour consacrer l'information de proximité, a annoncé, lundi à Laghouat, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

S'exprimant lors d'un point de presse au siège de la radio régionale de Laghouat, M. Grine a indiqué que cette structure, inscrite au titre de la «consécration de l'information de proximité», figure parmi une série de projets du secteur, actuellement en phase des études techniques, et devant voir le jour d'ici à 2017 dans cette wilaya.

Le ministre a, en outre, fait savoir que le taux de couverture radiophonique atteindra, en 2016, près de 98% du territoire de la wilaya de Laghouat, avec la mise en service dernièrement de la station terrestre de diffusion numérique d'Aflou (110 km de Laghouat).

Concernant l'information de proximité, M. Grine a mis l'accent sur l'importance de ce mode d'information et son rôle central dans la sensibilisation du citoyen sur les programmes de développement qui leur sont destinés, avant de faire état, dans ce sens, d'une «stratégie visant à ancrer l'importance de ce rôle».

Le ministre a annoncé, par ailleurs, l'existence d'une étude en cours pour la création, par cinq journaux publics, d'une société nationale de messagerie de la presse visant à mettre fin aux difficultés rencontrées dans la distribution de la presse nationale, ainsi que la réalisation prochaine d'impressions de presse dans les wilayas de Tamanrasset, Illizi et Tindouf.

Il a fait part, sur un autre registre, de l'élaboration d'une stratégie à double dimension, l'une visant à stopper la réception, au niveau de certaines wilayas frontalières, des



programmes de radios étrangères, et l'autre la possibilité pour les auditeurs de capter, là où ils se trouvent, les radios de leur choix.

Tout en appelant à faire preuve de professionnalisme dans la pratique journalistique, loin de la diffamation et de l'insulte, et dans l'intérêt du développement du pays, le ministre a révélé la délivrance, jusqu'ici, de près de 2 400 cartes nationales de journaliste professionnel.

Il a, auparavant, visité le siège du centre de télédiffusion algérienne (TDA), coiffant les structures de Laghouat, Aflou et Hassi-Rmel, où il a pris connaissance du fonctionnement et de la couverture, radiophonique et télévisuelle, de la région.

Le ministre de la Communication s'est rendu, au terme de visite de travail d'une journée dans la wilaya de Laghouat, au siège de la radio locale où il a reçu un exposé sur le système satellitaire d'échange multimédia - Menos - (MultiMedia Exchange Network Over Satellite), avant de prendre part à une émission radiophonique.

## 60% des affaires émanant au Conseil d'Etat concernent les contentieux fonciers

Plus de Soixante pour cent des contentieux fonciers sont soumis au Conseil d'Etat (CE) par les tribunaux administratifs, a indiqué à l'APS la présidente du CE Soumia Abdelsadok.

«La plupart des contentieux soumis au CE concernent des contentieux fonciers, notamment en ce qui a trait à l'immatriculation, l'expropriation pour cause d'utilité publique et la possession», a précisé Mme Abdelsadok.

L'immatriculation foncière qui s'inscrit dans le cadre du cadastre des fonciers relevant du domaine public a atteint aujourd'hui près de 70%, a fait savoir la présidente du CE.

L'objectif de cette démarche est d'assainir la situation foncière en vue de lever les obstacles qui entravent l'exécution des projets économiques à travers l'enquête foncière, a-t-elle ajouté.

Plusieurs propriétaires ne possèdent pas des actes notariés et titulaires seulement de certificats de possession ont buté sur de nombreux problèmes avec le lancement de l'opération d'immatriculation, a expliqué Mme Abdelsadok faisant remarquer que «souvent des contentieux sont suscités par une tierce personne autour du même bien».

L'absence d'actes de propriété authentiques pour les biens privés remonte à la période précoloniale lorsque les propriétés étaient indivises dans le cadre des «terres Archs».

Au lendemain de l'indépendance et avec l'abandon de la révolution agricole, les biens ont étaient restitués aux privés, d'autres attribués aux exploitants, ce qui a compliqué l'attestation de propriété, notamment avec l'amendement des lois et la pri-

vatisation. Pour traiter les contentieux résultant de l'immatriculation, les législateurs ont procédé à la promulgation de lois dont la loi 02/07, portant institution de procédure de constatation du droit de propriété pour la délivrance de titres de propriété à travers l'enquête foncière, pour ce qui est des biens n'ayant pas d'actes de propriété, et le décret exécutif 01/147 (2008), relatif aux opérations d'enquêtes foncières et à la délivrance de titres de propriété.

Le dit décret exécutif porte sur l'obligation de publier les résultats des opérations d'enquêtes foncières visant la constatation du droit de propriété dans un procès-verbal au siège de la commune pendant huit (8) jours afin de tenir le public informé en prévision d'éventuelles oppositions.

Si les offices de conciliation entre les parties en litige naboutissent pas, une action en justice est alors introduite, fait savoir Mme Abdelsadok.

Le Conseil d'Etat reçoit les affaires relatives aux contentieux après décisions en appels des tribunaux administratifs auxquels recourt le citoyen en premier ressort.

Le CE œuvre à l'unification de la jurisprudence dans les affaires d'immatriculation et des contentieux relatifs à l'expropriation pour cause d'utilité publique induits par les grands projets de l'Etat à l'instar de l'autoroute est-ouest.

L'article 1 de la loi 11/91, relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique stipule que la partie lésée doit recevoir une indemnisation «préalable et équitable». Cependant plusieurs personnes qui sont tombées sous le coup de ladite loi introduisent des actions en justice pour protester contre

le montant de l'indemnisation, a expliqué la responsable qui a ajouté que l'évaluation de l'indemnisation, après recours aux tribunaux administratifs, demeurait de la compétence du magistrat assisté par un expert.

La présidente du CE a indiqué que les décrets exécutifs de la loi susmentionnée ont connu plusieurs amendements ce qui a influé sur la jurisprudence, soulignant que les magistrats «ont déployé des efforts pour réduire la durée du traitement des affaires ayant relation avec le projet de l'autoroute est-ouest».

Il est fait appel à la justice pour le traitement des contentieux relatifs à la réservation d'un bien immobilier, à savoir un logement ou un local, dont la première tranche a été versée par les parties concernées, avant de voir le projet annulé. D'autres contentieux concernent la vente des logements sur plans, a-t-elle fait savoir.

La présidente du CE a reconnu toutefois «une faible maîtrise des magistrats» de ce genre de contentieux «relativement nouveau» dans la société.

Dans le souci d'unifier la jurisprudence et d'expliquer les développements de la législation en matière de contentieux fonciers, le CE organise, jeudi prochain, une journée d'études sur les contentieux fonciers avec la participation de magistrats, de notaires et de présidents d'APC, soit les parties directement concernées.

La rencontre débattera également des contentieux relatifs à l'immatriculation foncière, l'expropriation et la délivrance des titres de propriété, a souligné Mme Abdelsadok, notant une baisse des contentieux relatifs à la cession des biens de l'Etat et du fon-

cier agricole en milieu rural. A une question sur les raisons du retard accusé dans le traitement des contentieux administratifs, Mme Abdelsadok a souligné qu'il s'agissait d'une caractéristique propre à la justice de pe le monde entier, induite d'un souci de prévention des erreurs.

En outre, le nombre réduit des magistrats du CE, 36 seulement pour traiter plus de 18000 dossiers inscrits, ne permettait pas de hâter le traitement des affaires, a-t-elle argué toutefois exprimant son optimisme à l'avenir car ce nombre est passé à 58 depuis janvier 2015, ce qui «aura, sans doute, un impact positif sur le traitement des contentieux en termes de qualité et de quantité».

Chaque magistrat doit traiter 25 à 30 dossiers par mois, a affirmé Mme Abdelsadok, notant que «la plupart des questions sont épénées et exigent parfois le recours à des experts».

Outre les contentieux fonciers, le conseil d'Etat traite ceux liés aux marchés publics, aux locaux, aux impôts, à la fonction publique et à la responsabilité administrative.

Mme Abdelsadok a souligné que le conseil d'Etat organisera en 2015 six colloques, dont cinq concernent les affaires du foncier, eu égard au caractère sensible que revêt ce dossier. Le sixième colloque sera consacré à la jurisprudence.

Créé en juin 1998, le conseil d'Etat est la plus haute instance administrative du judiciaire administratif. Il statue, en premier et dernier ressorts. Comme la Cour suprême, les décisions du Conseil d'Etat sont définitives.

## LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST OUVERTE HIER AU PALAIS DES NATIONS (ALGER)

# 4 préoccupations majeures identifiées par la nouvelle stratégie

**La disponibilité d'une offre exportable, la rationalisation des importations, le contrôle du commerce extérieur et la cohérence entre les politiques sectorielles et celle du commerce extérieur sont les «préoccupations majeures» de la nouvelle stratégie du commerce extérieur de l'Algérie.**

C'est ce qu'a affirmé lundi le ministre du Commerce, Amara Benyounès, lors de la Conférence nationale sur le commerce extérieur qui se tient lundi et mardi au Palais des Nations (Alger). A ce propos, il a expliqué que la nouvelle stratégie du commerce extérieur devrait répondre à la préoccupation de la disponibilité d'une offre exportable en quantité et en qualité afin de pouvoir diversifier les exportations hors hydrocarbures.

Cette préoccupation, a-t-il explicité, interpelle la capacité de l'économie algérienne à construire des avantages compétitifs fondés sur des mécanismes autres que les dispositifs traditionnels de protection et de soutien, en instaurant des politiques d'investissement efficaces et une amélioration de la qualité du climat des affaires.

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de trouver la



cohérence entre les politiques sectorielles et celle du commerce extérieur, qui est également une nécessité pour atteindre l'objectif visé. Sur ce point précis, il a admis que le processus d'ouverture commerciale, engagé jusque-là à travers les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, ont été souvent conclus «en déconnexion avec les impératifs du renforcement des capacités productives nationales».

Quant à la troisième préoccupation, elle réside dans la réduction de l'impact de la chute des prix du pétrole sur les équilibres financiers, qui passe par la rationalisation des importations comme une voie conjoncturelle pour atténuer les conséquences de cette baisse sur les équilibres de la balance des paiements, selon le ministre. Mais il a tenu à souligner que cette démarche de rationalisation ne doit pas aller à contresens des engagements internationaux

et régionaux de l'Algérie ni tomber dans le piège de la gestion bureaucratique et administrée du commerce extérieur. De surcroît, l'Algérie doit disposer, dans le cadre de cette nouvelle stratégie du commerce extérieur, d'institutions de gouvernance pouvant contrôler d'une manière efficace le commerce extérieur et les flux financiers afin de protéger l'économie nationale et le consommateur des pratiques de la fraude, du transfert illicite de devises et de la surfacturation essentiellement, a-t-il préconisé.

En somme, a avancé M. Benyounès, ces quatre préoccupations sont au cœur de la nouvelle stratégie du commerce extérieur qui devrait prendre en charge les impératifs de la relance de la production avec les obligations qu'imposent les accords internationaux auxquels l'Algérie a souscrit ou compte s'y soustraire. C'est dans ce contexte que cette confé-

rence lance un débat devant apporter des réponses pragmatiques afin de permettre l'élaboration d'une nouvelle stratégie du commerce extérieur et de définir une feuille de route en la matière dans l'intérêt de la promotion et de la diversification de l'économie.

En effet, les importations des marchandises sont passées de 18 milliards de dollars en 2004 à 58 milliards de dollars en 2014, soit un accroissement de 218%. Les exportations ont progressé de 96%, à la faveur de la hausse des cours pétroliers depuis 2004, passant d'un peu plus de 32 milliards de dollars en 2004 à 62 milliards de dollars en 2014 dont moins de 3 milliards de dollars seulement représentent les exportations hors hydrocarbures, soit un taux en deçà de 5%.

APS

**La Banque d'Algérie va renforcer le contrôle de financement du commerce extérieur**

## LA DIVERSIFICATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR : Une priorité nationale

### O. Larbi

C'est à un effort d'envergure que la treizième conférence nationale invite. Ce n'est rien moins que de sortir définitivement de la dépendance aux hydrocarbures.

La décision politique est venue du président de la République, la volonté de la concrétiser est l'affaire des institutions représentatives de la volonté générale, l'adhésion des entreprises nationales du secteur public et privé, la contribution des universitaires et des experts et des conseils collectifs habitués, tout comme le soutien des institutions internationales (Cnuied, Banque mondiale) font de cette manifestation un moment fort, un point d'arrivée et de début de la politique des importations et des exportations, car on ne peut traiter du commerce extérieur du seul point de vue de l'exportation.

### Engagement de l'Etat

La nouveauté est la responsabilité collective du gouvernement autour de Messieurs: Sellal, Benyounès, Lamamra, Djellab, Nouri, Ferroukhi, de la Banque d'Algérie et l'association du principal syndicat des travailleurs, l'Ugta représentée par M. Sidi Said.

L'exposition fait le point sur la pratique du commerce extérieur par des entreprises nationales nationales dans les circuits internationaux du commerce, même au moment de la direction centralisée de l'économie, de l'Algérie. Elle rassemble toutes les étapes de l'insertion de l'économie développement. La foule qui se pressait devant les stands de l'exposition commentait les produits de ce développement.

### Les acteurs

Composé de dirigeants éminents d'entreprises nationales (Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cévitai, Issers Délices) de représentants de la Cnuied, du Pnud, de structures de soutien comme

Anexal, Cagex ou encore la participation de groupements économiques tel le Cemci de Blida. Les universités et l'Ehec n'ont pas fait défaut et ont fait montre d'une pugnacité à se faire entendre qui mérite tous les éloges : une façon de rappeler aux hommes d'actions que la réflexion est un bon guide de la pratique, étant une veille intellectuelle et d'intelligence économique...

### Ateliers

Trois ateliers donnent la mesure de l'urgence à définir une stratégie nationale de promotion du commerce extérieur, «renforcements des instruments d'appui et de promotion du commerce extérieur» et enfin, «Les améliorations de l'environnement du commerce extérieur». On voit donc très bien que les «ateliers» sont les véritables naiseurs du consensus pour dynamiser le commerce extérieur algérien, redonner de l'élan aux exportations et améliorer le climat des affaires.

Tout au long de ces deux journées, les débats se poursuivront en plénière. On peut dire d'ores et déjà que droit à l'erreur n'est plus permis, qu'en tout cas, il aurait des répercussions très fâcheuses sur la dynamique économique nationale, la satisfaction de la demande sociale d'un marché de consommateurs de plus en plus exigeants et assaillis de bénéficier des fruits annoncés de la concurrence internationale.

Comment booster les exportations algériennes, hors hydrocarbures ? Comment réduire la facture alimentaire ?

La première réponse serait de limiter effectivement les importations des produits industriels finis et semi-finis qui peuvent être produit par les entreprises algériennes sur le territoire national. Un industriel précise que «l'importation est une nécessité dans le cadre de la division internationale du travail. Nous importons ce qui nous

permet de produire de nouvelles marchandises, créer de nouvelles richesses et de nouveaux emplois.»

### Loi de finances complémentaire

«L'assainissement du secteur des importations est une exigence pour combattre les faux actes, les surfacturations, les transferts illicites de devises» dira le premier ministre.

Il annonce que la loi de Finances complémentaire mettra de l'ordre dans cette sphère d'activité : «Sept lois sont en cours de préparation pour encadrer les exportations et donner aux investisseurs règles qui libèrent leurs activités.»

La deuxième est de soutenir la production nationale de l'agroalimentaire en contrôlant effectivement les prix sur le marché des produits de première nécessité importés en s'assurant tout particulièrement des produits achetés dans le cadre des quotas et les mêmes «hors quota».

La conférence répondra-t-elle à d'autres questions et de quoi sera fait le cahier des recommandations finales ? Il y a deux avis, un à des éclaircissements sur la politique nationale de développement, mais surtout sur l'idée que la sphère économique de production ne pouvait plus se permettre des distinctions entre public et privée.

Cette seule avancée idéologique a permis de réussir les «Tripartites» de 2014 qui ont consacré le soutien à la production nationale, la création d'emplois, la limitation des factures alimentaires et de santé à ce qui n'est pas produit en Algérie, le tout accompagné de facilitations pour obtenir des crédits, de s'inscrire dans une filière industrielle avec tous les avantages possibles.

### Le commerce extérieur

L'Algérie a compétitivement libéré le commerce avec l'étranger, à tel point qu'on lui a reproché de n'avoir pas suffisamment tenu compte de ses

intérêts à terme. L'Etat a participé à toutes les tentatives de créer avec l'Europe un espace économique, politique et démocratique (Processus de Barcelone, Média 1 et 2, Accord avec l'UE) sans en recueillir les fruits espérés. Une étape tout aussi cruciale est celle qui se termine avec la mise à niveau des normes de production, de la qualité et de la traçabilité des marchandises que les Algériens entendent mettre sur le marché européen ou au-delà : celle dite «de la règle d'origine» d'origine, une exigence qui impose une hausse rapide du niveau de compétence et de qualité des produits.

### Adhésion à l'OMC

Le Premier ministre a abordé le sujet en faisant observer que les organisations internationales ayant répondu à l'invitation du ministère du commerce organisaient de la conférence montre bien que «d'Algérie collabore avec ces institutions et en respecte les règles qui ne contredisent pas la politique sociale du gouvernement algérien.» Irréversible. L'opinion des institutions internationales est que «le gouvernement algérien a intensifié les efforts pour réformer le marché algérien et attirer davantage d'investissements étrangers».

L'autre condition est que l'Algérie bénéficie des avantages inscrits dans la négociation du «Cycle de Doha», «prévoyant une période de transition pour les pays du tiers monde.» Le débat politique, pratique, intellectuel portera sur le libre-échange et sa réalité en Algérie. Si «le libre-échange favorise une division internationale du travail mutuellement profitable, il accroît grandement les produits nationaux réels susceptibles d'être obtenus dans tous les pays et permet d'élargir les niveaux d'existence dans le monde entier».

En Algérie, «les effets bénéfiques de la concurrence qui permettraient d'obtenir une réduction des prix de vente au profit des consommateurs»

se font attendre du fait de l'économie réelle, de l'informel qui a un fond de roulement de plus 3 700 milliards de dinars.

### Partenariat Entreprises-Universités

La conférence nationale sera de toute façon un moment de la mise en commun de la réflexion et une invitation à l'action résolue pour que l'économie algérienne se hisse au niveau de compétitivité et de qualité requises dans le monde et apporte à ses citoyens d'abord les bienfaits de cette reconnaissance mondiale de la qualité du travail et de la compétence de ses partenaires sociaux. De nombreuses entités économiques ont noué des liens conventionnels avec les universités et les centres de recherche.

### Se déployer en Afrique

La présence en force des ministres du commerce, des affaires étrangères, des finances, de l'agriculture et de la pêche, accompagné M. Sellal signifie que le gouvernement a décidé de mettre tous les moyens pour avancer rapidement dans la diversification du commerce extérieur.

L'axe de la diversification est orienté vers l'Afrique, un continent qui s'éveille et offre de très grandes opportunités. Les ministres ont enclenché des synergies. Un exposant fait remarquer que les fruits de la diplomatie algérienne en Afrique, à travers l'UA, le Nepad et les riches et intenses relations bilatérales trouveront si les acteurs du commerce extérieur se mettent au niveau, des opportunités d'affaires très prometteuses pour longtemps.

Les participants à la conférence perçoivent cette manifestation comme un point de départ : «Nous espérons seulement que l'on passe des paroles aux actes!»

## LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST OUVERTE HIER AU PALAIS DES NATIONS (ALGER)

**SELLAL:**

### «L'ouverture de l'Algérie au commerce mondial est irréversible»

● *L'Algérie est devant une opportunité précieuse de sortir de la dépendance aux hydrocarbures*

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué lundi qu'une opportunité «précieuse» se présentait à l'Algérie pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures et diversifier son économie et ses exportations.**

«La conjoncture économique internationale marquée par une baisse vertigineuse des cours du pétrole constitue pour l'Algérie une opportunité précieuse pour reconSIDérer la situation de son commerce à l'effet de radicalement, et de manière progressive et volontaire de la dépendance aux hydrocarbures par la diversification des exportations et de l'économie nationale», a affirmé le Premier ministre à l'ouverture de la conférence nationale sur le commerce extérieur, qui se tient lundi et mardi au Palais des nations (Alger).

«L'Algérie est appelée à se projeter, en amont, vers une économie émergente qui repose sur l'entrepreneuriat national et le soutien aux entreprises nationales productives génératrices de richesse et d'emploi en partenariat avec des opérateurs étrangers sans préjudice aucun des acquis et intérêts sociaux des Algériens», a-t-il dit.

Il a expliqué qu'«en dépit de l'impact de la baisse des prix du pétrole, les équilibrages macro-économiques restent stables et maintenus dans une position qui permet d'accompagner cette démarche», rappelant que «le gouvernement a tenu compte de toutes les hypothèses concernant la volatilité des cours du brut».

«La liquidité des banques, qui s'élève actuellement à 2324 milliards de dinars nous permet de poursuivre le financement des investissements», a ajouté M. Sellal précisant que «des instructions précises ont été données à l'effet d'accorder davantage de crédits à l'économie». Il a souligné la nécessité «de recouvrir les liquidités extrabancaires, estimées à 3700 milliards de DA, au profit de l'économie nationale». M. Sellal a sommé les banques d'assumer pleinement leur rôle dans l'encadrement et la promotion du commerce extérieur par le financement des investissements productifs et la dynamisation des mécanismes de contrôle des opérations de financement des importations. «L'ouverture de l'Algérie au commerce mon-



dial est irréversible», a soutenu M. Sellal précisant toutefois que «le rythme à imprégner à la concrétisation de ce choix reste conditionné par les intérêts socio-économiques des pays notamment pour ce qui est du contrôle des importations.

Il a rappelé, à cet égard la hausse sensible de la valeur des exportations qui ont atteint 58,3 milliards de dollars en 2014 contre 62,96 milliards de dollars d'exportations, d'où, a-t-il enchaîné, le recul de l'excédent de la balance commerciale à près de 4 milliards de dollars. Les exportations hors Hydrocarbures ne couvrent que 25% de la valeur des importations, a-t-il insisté.

M. Sellal a annoncé également que le gouvernement prévoyait l'élaboration, dans les prochains mois, d'une loi de finances complémentaire (LFC) qui comprendra des mesures visant une meilleure maîtrise du commerce extérieur et de l'économie nationale dans l'ensemble. Il a affirmé que la LFC 2015 «comprendra des décisions et des mesures visant à assurer une meilleure maîtrise du commerce extérieur à travers, notamment, la lutte contre la corrup-

tion et la fraude dans le financement des importations pour mettre fin à l'anarchie qui caractérise cette activité».

Il est temps de lutter énergiquement contre la corruption et la fraude, et ce, conformément aux lois de la République», a insisté M. Sellal, ajoutant que le gouvernement «n'hésitera pas à utiliser la force de la loi pour réprimer de telles pratiques». Par ailleurs, le Premier ministre a considéré que le retour au crédit à la consommation, qui entrera prochainement en vigueur, contribuera également à l'amélioration de la maîtrise du commerce extérieur en soutenant la production nationale et, partant, en réduisant la facture de l'importation. Evitant le projet de loi sur les licences d'importation, qui sera soumis au parlement durant sa session actuelle de printemps, M. Sellal a soutenu que ce nouveau texte ne signifie, en aucune manière, un retour au monopole du commerce extérieur. Cette loi, a-t-il expliqué, «va permettre aux autorités publiques de mieux maîtriser les importations». Il a préconisé dans ce sillage la professionnalisation des activités d'import-export.

### M. Lamamra pour un redéploiement du commerce extérieur vers les pays en développement

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a plaidé pour un redéploiement du commerce extérieur de l'Algérie vers les pays émergents et en voie de développement, tout en affirmant que la diplomatie économique doit être une des composantes de la stratégie nationale du commerce extérieur.

Intervenant lors de la Conférence nationale sur le commerce extérieur, qui se tient lundi et mardi au Palais des Nations (Alger), M. Lamamra a soutenu qu'un redéploiement du commerce extérieur de l'Algérie vers les pays émergents et en voie de développement «devient plus qu'une nécessité compte tenu du dynamisme économique de ces pays», et ce, pour pouvoir «réaliser le potentiel propre de l'Algérie». A cet effet, le ministre a indiqué que la diplomatie algérienne œuvre à la diversification des partenariats du pays et s'attelle à établir des relations économiques et commerciales portées par «une volonté d'équilibre par le haut». Dans ce sens, il a observé que plus de 80% des exportations algériennes sont destinées aux pays de l'OCDE tandis que ses exportations vers les pays du sud ne représentent qu'un faible pourcentage.

Il a cité, comme exemple, les exportations vers l'Afrique subsaharienne qui ne constituent que 0,15% du total des exportations algériennes alors que ce marché de plus d'un (1) milliard d'habitants est à la portée des entreprises nationales et proche de ses frontières. Pour le chef de la diplomatie algérienne, ces pays représentent des opportunités pour l'Algérie «qui assume pleinement son identité africaine et contribue activement au règlement de conflits et crises et qui est redevenue le promoteur des causes africaines auprès des institutions multilatérales et des grandes puissances économiques». A ce propos, il a noté que «des schémas novateurs de partenariats triangulaires, avec un rôle moteur pour l'Algérie, doivent trouver leur juste place dans la stratégie nationale des exportations».

Dans ce cadre, la diplomatie économique, qui joue un rôle important, a-t-il renchéri, est appelée à être une composante essentielle de la stratégie nationale du commerce extérieur afin de répondre aux impératifs des mutations globales des relations économiques internationales. Par ailleurs, M. Lamamra a rappelé que l'Algérie avait vocation à s'intégrer au marché mondial et à participer à la consolidation d'un système commercial international juste, équilibré et transparent. Il a alors cité le processus d'accession de l'Algérie à l'OMC qui, selon lui, tarde à se conclure en raison de l'importance des enjeux stratégiques que représente cette adhésion pour l'Algérie et de la complexité des questions d'adaptation du cadre législatif aux règlements de cette organisation mondiale. «Ces efforts s'accompagnent d'une action diplomatique dynamique, à même de mieux véhiculer notre volonté politique de rejoindre cette organisation et d'assumer nos droits et obligations découlant de la qualité de membre», a fait valoir le ministre, ajoutant que son département ministériel s'emploie à concrétiser cette démarche en collaboration avec le ministère du Commerce. Afin d'affronter les défis inhérents à cette démarche et de tirer profit des opportunités que lui offre l'ouverture commerciale, l'Algérie, a-t-il ajouté, doit cerner ses objectifs et s'assurer que sa stratégie est fondée sur une vision à long terme.

APS

### La LFC 2015 prévoit des mesures pour une meilleure maîtrise du commerce extérieur

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé, lundi à Alger, que le gouvernement prévoyait l'élaboration, dans les prochains mois, d'une loi de Finances complémentaire (LFC) qui comprendra des mesures visant une meilleure maîtrise du commerce extérieur et de l'économie nationale en général.

S'exprimant à l'ouverture de la Conférence nationale sur le commerce extérieur, qui se tient lundi et mardi au Palais des Nations (Alger), M. Sellal a affirmé que la LFC 2015 «comprendra des décisions et des mesures visant à assurer une meilleure maîtrise du commerce extérieur à travers, notamment, la lutte contre la corruption et la fraude dans le financement des importations pour mettre fin à l'anarchie qui caractérise cette activité». «Il est temps de lutter énergiquement contre la corruption et la fraude, et ce, conformément aux lois de la République», a insisté

M. Sellal, ajoutant que le gouvernement «n'hésitera pas à utiliser la force de la loi pour réprimer de telles pratiques».

Par ailleurs, le Premier ministre a considéré que le retour au crédit à la consommation, qui entrera prochainement en vigueur, contribuera également dans l'amélioration de la maîtrise du commerce extérieur en soutenant la production nationale et, partant, en réduisant la facture des importations.

Evitant le projet de loi sur les licences d'importation, qui sera soumis au parlement durant sa session actuelle de printemps, M. Sellal a soutenu que ce nouveau texte ne signifie, en aucune manière, un retour au monopole du commerce extérieur qui était appliquée dans les années 70 et 80. Cette loi, a-t-il expliqué, «va permettre aux autorités publiques de mieux maîtriser les importations».

### Hausse des exportations hors hydrocarbures, credo du gouvernement

**Boualem Branki**

Encore une fois, c'est le Premier ministre lui-même qui appelle les opérateurs et les grands décideurs de l'économie nationale à diversifier les instruments du commerce extérieur afin de sortir de la dépendance des hydrocarbures. M. Sellal Abdelmalek, qui intervenait devant la conférence nationale sur le commerce extérieur, a bien situé les enjeux du moment concernant la chute des cours du brut et, surtout, la déprime économique dans les pays consommateurs. Cette période de crise des prix du pétrole est ainsi propice, sinon «sé-

rieuse et précieuse» pour l'Algérie d'engager le lent processus d'indépendance des exportations des hydrocarbures pour irriguer l'économie nationale et faire fonctionner les grands agrégats industriels. Et, à ce propos, il a été clair : «La conjoncture économique internationale marquée par une baisse vertigineuse des cours du pétrole constitue pour l'Algérie une opportunité précieuse pour reconSIDérer la situation de son commerce».

Objectif : redynamiser le tissu industriel, l'agriculture, les services pour améliorer l'offre des produits d'exportations hors hydrocarbures, et, dès lors, rendre moins pesante la part des hydrocarbures dans le revenu national. Et, sur ce registre, il prévient les opérateurs

qu'ils doivent en fait se projeter dans une perspective de créations de biens et de produits autant pour la consommation de l'économie nationale que pour être exportés, et ainsi augmenter la part des recettes d'exportations hors produits d'hydrocarbures.

Car le commerce international est le seul moyen pour un pays de rentabiliser son économie. Comment ? Il faut vendre plus, et acheter moins, de sorte à avoir une balance commerciale bénéficiaire.

C'est le cas des grandes économies, qui exportent plus qu'elles n'importent. C'est pour cette raison que l'Algérie est appelée à se projeter, en amont, vers une économie émergente qui repose sur l'entrepreneuriat national et le

soutien aux entreprises nationales productives génératrices de richesse et d'emploi», préconise le Premier ministre, qui a rappelé en fait que l'ouverture de l'Algérie au commerce mondial est irréversible. Même s'il a émis quelques observations, notamment le fait que la hausse de la valeur des exportations a atteint le chiffre inquiétant de 58,3 milliards de dollars en 2014, alors que les recettes d'exportation n'étaient que de 62,96 milliards de dollars, dont seulement 25% sont des exportations hors hydrocarbures. La hausse des exportations hors hydrocarbures, a donc insisté M. Sellal, est devenu un objectif, un credo du gouvernement.

## JUSTICE

## LE PRÉSIDENT DU SNM INVITÉ HIER DU FORUM DE LA RADIO NATIONALE Aïdouni demande la révision de la législation relative aux magistrats

Le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Aïdouni a appelé hier à la révision de la législation relative aux magistrats qui, a-t-il soutenu, «accuse des lacunes et des carences».

Le magistrat qui était l'invité du Forum de la Radio nationale a indiqué que les réformes du secteur de la Justice initiées depuis l'an 2000, notamment pour ce qui est de la révision des lois, «ont été opérées dans la précipitation d'où les carences enregistrées au niveau de l'application». Il a appelé à cet égard à réviser la législation relative au corps des magistrats afin d'insuffler une dynamique à l'action de la justice.

Le responsable est revenu sur le statut des magistrats et les dispositions de la Constitution portant sur l'indépendance de la justice qui nécessitent, selon lui, un amendement de manière à favoriser la consolidation de l'indépendance de la justice et du magistrat conformément aux normes mondiales consacrées par la charte des nations unies et mises en œuvres par les pays développés.

Il a appelé à la révision de la Constitution de sorte qu'elle permette au magistrat de saisir le Conseil supérieur de la magistrature lorsqu'il est sujet à des pressions dans le cadre de ses fonctions.



«Le renforcement de l'indépendance de la justice et la séparation du pouvoir judiciaire par rapport aux autres est de nature à conforter l'Etat de droit», a-t-il soutenu.

Le syndicat des magistrats veut qu'à la faveur de la prochaine révision constitutionnelle soit reconstruite la composante du Conseil supérieur de la magistrature, actuellement présidé par le président de la République, afin de dynamiser cette instance et lui conférer davantage d'indépendance vis-à-vis de l'instance exécutive, a fait savoir M. Aïdouni.

A une question sur l'interférence du pouvoir exécutif dans le travail des magistrats, il a répondu par la négative. Le statut de la magistrature dans tout Etat est le baromètre de l'indépendance de son corps judiciaire, a-t-

il fait valoir préconisant dans le même ordre d'idées l'autonomie financière et la révision du système d'indemnisation des magistrats pour éviter qu'ils ne succombent à la corruption et à d'autres attrait financiers.

Par ailleurs, le magistrat a suggéré la révision des textes de loi pour faciliter le recours du citoyen à la justice notamment pour ce qui est des frais judiciaires. Il a souligné la nécessité de trouver des mécanismes afin de limiter le recours à l'appel et au pourvoi en cassation devant la Cour suprême et le Conseil d'Etat notamment en matière civile.

M. Aïdouni est revenu sur les affaires de corruption faisant remarquer que la situation n'était pas nouvelle. Les tribunaux ont déjà eu à traiter pareils dossiers, a-t-il dit appelant à

soutenir les magistrats dans leurs efforts pour juguler ce fléau.

Il a en outre mis en avant le caractère obligatoire de la formation pour l'amélioration des compétences du magistrat. Le magistrat qui refuse la formation encourt des mesures disciplinaires, a-t-il laissé entendre.

Pour ce qui est de la détention préventive, le magistrat a indiqué que seuls 11% des prévenus en Algérie étaient en détention préventive. Ceux qui ont été condamnés ou ont introduits des recours contre les décisions de justice ne sont pas considérés en détention préventive au yeux de la loi, a-t-il expliqué.

La loi donne aux magistrats d'un pouvoir discrétaire pour reconduire la détention préventive selon les affaires et peines en découlant, a renchérit M. Aïdouni.

«La marge d'erreur dans l'appréciation et l'action du juge est minime contrairement à ce que d'aucuns veulent faire croire», a affirmé le magistrat qui a dit s'opposer, ainsi que la plupart des magistrats du syndicat national, à l'abolition de la peine de mort.

Il a considéré que la question devait être examinée dans le cadre d'un débat objectif et serein avec la participation des tous les acteurs de la société. Pour conclure, M. Aïdouni a annoncé que le Groupe régional africain de l'Union internationale des magistrats organisera le 31 mai à Alger une rencontre sur la lutte antiterroriste et la protection des droits de l'homme.

APS

## AHD 54 plaide pour l'exploitation des énergies renouvelables



Le président du parti AHD 54, Ali Fawzi Rebaïne, a estimé hier à Alger qu'il était nécessaire pour l'Algérie de s'orienter vers l'exploitation des énergies renouvelables.

Le gaz de schiste «constitue un danger pour la santé des citoyens» et «il est tout à fait normal que la population d'In Salah proteste contre son exploitation», a précisé M. Rebaïne lors d'une

conférence de presse animée au siège de son parti, soulignant la nécessité pour l'Algérie de «s'orienter vers l'exploitation des énergies renouvelables (solaire ou éolienne)».

Abdorant la situation politique et sociale, le président du parti AHD 54 a appelé à «l'élaboration d'un pacte social, politique et économique qui régirait une transition de deux ans pour la préparation d'élections législatives en coordination avec le pouvoir et l'opposition».

M. Rebaïne a, parallèlement, évoqué des questions qui ont suscité beaucoup d'interrogations, notamment les affaires Sonatrach, Khalifa et de l'autoroute Est-Ouest. «Nous sommes arrivés à un moment où les affaires de corruption sont examinées dans les tribunaux en l'absence des concernés», a-t-il dit.

Concernant la récente grève dans le secteur de l'éducation, le premier responsable du parti a estimé que les revendications socioprofessionnelles soulevées par les syndicats du secteur étaient «légitimes», appelant à «la révision intégrale des statuts de la fonction publique dans tous les secteurs». Une démarche qui nécessite, a-t-il dit, une «volonté politique».

## 43 millions de DA collectés par le fonds de la Zakat à Batna, en hausse par rapport à 2013

La 13<sup>e</sup> campagne du fonds de la zakat, dans la wilaya de Batna, a permis d'enregistrer une somme de plus de 43 millions de dinars, soit plus du double du montant collecté au terme de la précédente campagne, a indiqué, hier, le directeur des affaires religieuses, Youcef Baroud. Des mandats représentant, chacun, une aide d'un montant de 7.000 dinars sont en cours de distribution, depuis une semaine, au profit de plus de 6.000 ménages démunis à travers les 61 communes de la wilaya, a ajouté ce responsable.

Durant la précédente campagne de la zakat, 4.000 foyers nécessiteux avaient bénéficié de ces aides pécuniaires qui étaient de 5.000 dinars par mandat, a encore précisé M. Baroud.

Ces recettes et les actions de solidarité du fonds de la zakat «placent Batna parmi les premières wilayas à l'échelle nationale», a également soutenu le directeur des affaires religieuses.

## COLLECTIVITÉS LOCALES L'identification spatiale est un acte civilisationnel

L'identification spatiale et la numérotation des édifices et habitations, à travers l'ensemble des collectivités locales du pays, constituent un «acte civilisationnel et de modernité», a affirmé, hier à Ghardaïa, la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales (MICL).

Cette tâche, prévue par le code communal, vise à améliorer le cadre de vie du citoyen et à lui permettre d'avoir une adresse fiable et circonscrite dans l'espace urbainisé, a précisé Fatima Hamrit, à l'issue d'une rencontre de sensibilisation et de vulgarisation sur l'opération d'identification des espaces habitations, des espaces commerciaux ainsi que les différents édifices.

De son côté le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa a souligné l'importance de l'identification des espaces habités, afin de permettre à de nombreuses institutions

de service public d'accéder aux adresses localisées sur le terrain, particulièrement les services de la protection civile, les SAMU, les services de l'eau, de l'électricité et du gaz et ceux de la Poste.

Dans de nombreuses communes, les rues n'ont pas de nom et encore moins de numéros, ce qui gêne l'accès aux services de la population, notamment les services d'urgence, tels que la Protection civile et les ambulances, a expliqué Ali Boulatika. En marge d'une opération pratique sur le terrain, de mise en place d'une plaque répondant aux normes techniques portant le nom du boulevard du 5 juillet 1962, la directrice au MICL a indiqué que cette opération nationale d'identification des différents espaces habités, devra s'achever avant la fin de l'année en cours, avant d'entamer celle de la numérotation des habitations et autres édifices.

## 450 kg de kif traité saisis à Béchar et 22 contrebandiers arrêtés à Tamanrasset (MDN)

Une quantité de 450 kg de kif traité a été saisi à Béchar et 22 contrebandiers ont été arrêtés à Tamanrasset dans différentes opérations relevant du secteur opérationnel de Béchar (3<sup>e</sup> Région militaire), suite à une opération de fouilles et de recherche menée dans la localité frontalière de Menabha, ont saisi, hier 29 mars 2015, une quantité de 450 kilogrammes de kif traité, a précisé la même source. Par ailleurs,

des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Béchar (3<sup>e</sup> Région militaire), suite à une opération de fouilles et de recherche menée dans la localité frontalière de Menabha, ont saisi, hier 29 mars 2015, une quantité de 450 kilogrammes de kif traité, a précisé la même source. Par ailleurs,

«d'autres détachements relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire), ont appréhendé, lors de différentes opérations, vingt-deux (22) contrebandiers dont vingt-et-un (21) Algériens et un (1) de nationalité nigérienne et ont saisi deux (2) véhicules tout-terrain, (21) détecteurs de métaux et deux (2) téléphones portables, a-t-on ajouté.

## La formation de spécialistes locaux dans la restauration du vieux bâti soulignée à Skikda

L'étude préalable à la restauration du vieux Skikda a atteint un taux d'avancement de l'ordre de 50%, a-t-on appris, hier, au cours d'une rencontre avec les cadres du groupe espagnol Aquidos, chargé de l'opération.

Les représentants de ce groupe, connu pour notamment avoir mené avec succès la requalification du vieux bâti de la ville de Barcelone, en Espagne, ont indiqué que la première phase de l'action de réhabilitation et de restauration concernera l'avenue Didouche-Mourad qui compte 604 habitations et 508 locaux de commerce.

L'étude en cours vise, ont-ils noté, à déterminer les causes du délabrement des édifices et à proposer les moyens techniques de leur consolidation avant de procéder, avec le concours des services techniques compé-

tents, aux relevés géométriques et graphiques pour chaque immeuble concerné. Le wali de Skikda, Faouzi Benhassine, a souligné, au cours de cette rencontre, que la formation de techniciens et d'ingénieurs locaux dans le domaine de la restauration des vieux édifices est «vitale» car elle permettrait de prendre en charge, à l'avenir, des projets similaires avec la maîtrise technique exigée. Pour le chef de l'exécutif local, le fait d'entamer l'opération de réhabilitation dans l'avenue Didouche-Mourad est judicieux dans la mesure où cette artère constitue le «coeur battant» de la ville. Rappelons que la ville de Skikda compte 2.020 vieilles bâties dont 60% datent de la période coloniale et menacent ruine.

APS

## CASNOS:

### 20% des personnes exerçant une profession libérale s'acquittent de leurs cotisations

Le directeur de la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos), M. Achek Youcef Chaouki, a annoncé lundi à Alger que 20% seulement des personnes exerçant une profession libérale s'acquittaient de leurs cotisations.



Ph. : M. Naïf Kaci

Lors d'une conférence de presse, M. Achek Youcef Chaouki a présenté les grandes lignes sur le développement de la caisse, soulignant que sur un total de 3 millions de personnes s'adonnant à une profession libérale en Algérie, 20% seulement s'acquittaient de leurs cotisations.

Des portes ouvertes sont organisées par la caisse, à travers tout le pays pour sensibiliser les personnes exerçant une profession libérale à l'importance de payer leurs cotisations pour s'assurer ainsi qu'à leurs ayant droits une couverture sociale et bénéficier d'un système de retraite, à l'instar des travailleurs salariés.

Évoquant les professions libérales dont les cotisations sont versées régulièrement à la caisse, le même responsable a cité la catégorie des commerçants qui représentent 67% des affiliés, suivie par les artisans (12%) et les autres corps, à savoir les médecins, les avocats et les greffiers, alors que les agriculteurs arrivent en dernier. 82% des affiliés paient «une infime partie» de leurs cotisations, ce



qui ne leur permet pas de bénéficier d'une bonne retraite, a-t-il souligné.

Il a, à cet effet, appelé les personnes exerçant une profession libérale à se rapprocher des agences de la Casnos pour verser leurs cotisations et partant accéder aux soins, notamment à travers le conventionnement avec les cliniques privées et les stations thermales, de par leur prise en charge en cas d'accident ou d'invalidité.

Concernant la modernisation de la Caisse, M. Achek Youcef Chaouki a souligné que la Casnos «a opté pour la même démarche entreprise par la Cnas en termes de prestations, en mettant une carte électronique à la disposition des affiliés et en accordant un intérêt particulier à la formation de toutes les catégories».

Elle a également procédé à l'ouverture d'une direction au niveau de chaque wilaya pour remplacer les annexes actuelles, en vue d'améliorer l'action de proximité, de rapprocher les services du citoyens et de développer l'accueil.

Parmi les autres aspects que la caisse oeuvre à développer dans le cadre de la modernisation, le responsable a évoqué la création d'un site Web, la lutte contre la bureaucratie par l'allègement des documents administratifs exigés, l'élargissement de l'utilisation de l'informatique et la création d'une base de données électronique pour la gestion des archives.

Concernant le paiement tardif des cotisations ou leur non-paiement, M. Achek Youcef Chaouki a indiqué que la caisse avait mobilisé 80 inspecteurs qui feront un travail de sensibilisation avant de recourir aux procédures de recouvrement forcé et à l'imposition de pénalités aux contrevenants.

Il prévoit que la nouvelle loi sur les mutuelles et l'application du décret exécutif sur la réorganisation de la caisse permettent aux affiliés de cette dernière de bénéficier d'une retraite à 100% au lieu de 80% actuellement et d'autre facilités en matière de paiement de leurs cotisations.

## LA CASNOS SE RAPPROCHE DE SES AFFILIÉS

### Lancement d'une campagne nationale d'information et de vulgarisation

#### Rachid Rachedi

Afin de se rapprocher davantage de ses affiliés, la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), a lancé hier au niveau du Centre familial de Ben Aknoun, une campagne nationale d'information et de vulgarisation destinée à faire connaître les activités et les missions assignées à la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés. Animée par M. Ahmed Chaouki Fouad Achek Youcef, DG de la (Casnos), la rencontre s'est déroulée en présence de cadres et de représentants des organes de la presse nationale.

#### 3 millions d'adhérents potentiels mais seulement 650 000 assurés !

Parmi les objectifs tracés par le nouveau directeur général de la Casnos, installé à la tête de la caisse depuis cinq mois, augmenter le nombre d'adhérents qui ne dépasse pas actuellement les 650 000 souscripteurs. «Seuls 20% des non-salariés ont une couverture sociale. La vie n'est pas facile, nous sommes tous exposés à la maladie et à la mort. Je ne peux

pas accepter qu'une personne qui exerce une profession libérale, puisse du jour au lendemain, laisser ses ayants droit sans ressources alors qu'il existe une sécurité sociale aussi généreuse qui englobe entre autres l'assurance maladie (frais médicaux et pharmaceutiques) et la pension de retraite» a indiqué M. Achek.

#### Se déployer à travers tout le territoire national

Outre l'augmentation du nombre d'assurés sociaux, la nouvelle direction projette de se déployer au niveau des 48 wilayas. A cet effet, chaque wilaya aura dorénavant son directeur régional ce qui n'était pas le cas auparavant. «Nous sommes en train d'améliorer les structures de la Casnos au niveau national afin d'améliorer les prestations offertes aux citoyens. Dans ce cadre, des antennes seront prochainement ouvertes au niveau des sièges et annexes de la Cnas, Cnac et Cacobaph» a souligné M. Achek.

#### Plus de souplesse pour les agriculteurs

Parmi les nouvelles mesures adoptées en faveur des agriculteurs, l'allongement de

la date limite pour payer les cotisations. «La date butoir pour payer les cotisations a été repoussée pour le 3<sup>e</sup> trimestre. Il y a actuellement 12 000 000 agriculteurs et seulement 2 000 ont une assurance sociale. Cette démarche vise essentiellement à alléger le fardeau des agriculteurs et augmenter le nombre de souscripteurs».

#### 1 taxieur sur 10 n'est pas assuré

La catégorie des travailleurs non-salariés affiliés à la Casnos sont les commerçants, les artisans, les agriculteurs, ceux qui exercent des professions libérales, les transporteurs et les taxieurs. Toutefois, malgré les risques que représentent ces métiers, seul 20% d'entre eux sont assurés. «En dépit des risques encourus, un taxieur sur 10 n'est pas assuré. Avec cette campagne on compte sensibiliser un maximum de gens car il est très important que chaque algérien soit protégé contre les aléas de la vie», souligne le DG de la Casnos.

#### Améliorer les conditions d'accueil

Pour améliorer les conditions d'accueil, une formation «polyvalente» sera dispensée à l'ensemble des personnels de

la Casnos. «Il est inadmissible qu'un agent de la Casnos reçoit mal un citoyen. Cette formation nous permettra de peaufiner les capacités de nos agents d'accueil et affirmer notre relation avec les affiliés» a indiqué M. Achek. Pour rappel, cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public.

#### Un site web, une page Facebook et une page YouTube

Afin de prendre en charge rapidement les préoccupations des adhérents, un nouveau site web ([www.casnos.com.dz](http://www.casnos.com.dz)), une page Facebook ainsi qu'une chaîne YouTube viennent d'être lancées. «Des agents sont chargés de répondre en temps réel aux questions posées par les souscripteurs. Avec le nouveau site web, il est même possible de demander des documents à distance sans que l'adhérent n'ait besoin à ce déplacer. Un compte avec mot de passe est mis à la disposition de chacun d'eux pour suivre l'état d'avancement de leur dossier».

C'est une avancée très importante qui permettra d'alléger les procédures administratives de manière à ce que l'adhérent puisse souscrire en toute facilité.

## TOURISME L'Algérie prend part du 2 au 3 avril en France à la 11<sup>e</sup> édition du DITEX

L'Algérie représentée par l'Office national du tourisme (ONT), participera pour la première fois au Salon international du tourisme Ditex, dont la 11<sup>e</sup> édition est prévue du 2 au 3 avril à Avignon (France).

La participation de l'Algérie à cette manifestation «s'inscrit dans le cadre de la promotion de la destination touristique algérienne sur les marchés internationaux, traditionnels pour le tourisme algérien, conformément aux recommandations du Schéma directeur d'aménagement touristique (Sdat-2030) qui renferme la stratégie de promotion et de développement du tourisme en Algérie», a indiqué, lundi, un communiqué de l'ONT.

Le salon se veut «un lieu de rencontre entre les différents acteurs du secteur, à travers l'organisation de rencontres directes favorisant les échanges avec les décideurs dans les agences de voyages, et les prestataires de services, à savoir les transporteurs, les hôteliers, les offices de tourisme, en vue de prendre connaissance des offres disponibles».

«Le Ditex intervient à une époque charnière de l'année, avant la saison estivale, période des congés annuels par excellence», a indiqué la même source, ajoutant qu'il permet de s'enquérir «des propositions et nouvelles offres de voyages».

À cette occasion, l'ONT a réservé un pavillon qui «est mis à la disposition des opérateurs touristiques algériens pour leur permettre de faire connaître et de commercialiser leurs produits touristiques».

La manifestation offre à la délégation algérienne l'opportunité d'établir des contacts avec des responsables d'importantes agences de voyages et les médias présents pour promouvoir la destination Algérie, en essayant de drainer des flux touristiques», a souligné le communiqué, relevant la programmation de plusieurs rencontres pour optimiser l'échange entre les décideurs dans ce domaine, en prévision de la conclusion d'accords de partenariat avec leurs homologues étrangers».

Ce rendez-vous offre à la délégation algérienne l'opportunité de faire la promotion du 16<sup>e</sup> salon international du tourisme et des voyages (Sitev-2015), prévu du 14 au 17 mai au Palais des expositions (Alger).

## CRMA

### Les apiculteurs de Souk Ahras exhortés à contracter une assurance

Les apiculteurs activant à Souk Ahras ont été exhortés, lundi au cours d'une rencontre sur «l'alimentation de l'abeille et les assurances», à souscrire des contrats d'assurance pour leur activité.

Des «contrats spécifiques d'assurance» couvrant divers risques sont proposés aux apiculteurs par la Caisse régionale de mutualité agricole (Crma), a affirmé son directeur, M. hamed-Yazid Selmaoui, au cours de la rencontre qui a réuni plus de 120 apiculteurs à l'Institut de formation professionnelle Nouar-Samaï. Selon M. Selmaoui, l'assurance proposée par la Crma, qui est aussi un «moyen de rassurer l'agriculteur quant à ses investissements» garantit des délais d'indemnisation «accélérés» en cas de sinistre.

La chambre de wilaya de l'agriculture de wilaya œuvre à multiplier les rencontres de sensibilisation et de vulgarisation au profit des producteurs activant dans l'ensemble des filières agricoles, a indiqué à l'APS le président de cette chambre, Mohamed Hamblí, qui a insisté sur l'importance du regroupement des producteurs d'une même filière au sein d'associations professionnelles et de coopératives.

La rencontre a donné lieu à un débat au cours duquel un spécialiste a détaillé les techniques d'élevage apicole et les dispositions à prendre pour prendre soin des ruches.

APS

## ALGÉRIE - SUISSE

**Hêche : La Suisse a «beaucoup à apprendre» de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste**



La Suisse a «beaucoup à apprendre» de l'Algérie en matière de sécurité et de lutte antiterroriste, a indiqué hier à Alger le président du Conseil des Etats de la Confédération helvétique, Claude Hêche, qui effectue une visite de travail en Algérie. «En matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, nous avons beaucoup à apprendre de l'Algérie», a déclaré M. Hêche, au terme de ses entretiens avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdkader Messahel.

Il a indiqué que ses entretiens avec M. Messahel ont porté sur «l'expérience de l'Algérie dans la lutte antiterroriste et la participation du citoyen dans cette lutte».

Les entretiens ont porté également sur «la question du financement du terrorisme et du blanchiment d'argent», a-t-il souligné, relevant que son pays compte participer à toutes les conférences qui seront organisées dans ce sens pour «apporter une contribution complémentaire».

«Mon pays jouera un rôle dans le cadre de ses bonnes relations avec l'ensemble des pays du monde, notamment les pays européens, pour appuyer l'Algérie dans son combat permanent (contre le terrorisme)», a-t-il affirmé.

M. Hêche a salué, en outre, «l'engagement et le combat» de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, soulignant que «si la Suisse n'a pas été touchée par le terrorisme, c'est grâce à ce combat et à cet engagement».

## ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

## Le Président Zuma à Alger pour une impulsion nouvelle des relations entre Alger et Pretoria

Les relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud devraient connaître une nouvelle impulsion avec la visite qu'effectuera le président sud-africain, Jacob Zuma, à Alger à partir d'hier, une visite qui sera marquée notamment par la tenue de la 6<sup>e</sup> session de la Haute Commission binationale de coopération.



A l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, cette visite de trois jours constituera, ainsi, «une nouvelle étape dans le renforcement des relations traditionnelles de fraternité et de solidarité qui unissent les peuples algérien et sud-africain depuis l'époque de la lutte contre l'apartheid».

Les entretiens entre les deux chefs d'Etat permettront d'«approfondir la concertation entre l'Algérie et l'Afrique du Sud sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, parmi lesquelles la paix et la sécurité en Afrique, ainsi que la progression du Nepad et de l'intégration économique africaine».

La visite du président Zuma sera marquée, notamment, par la tenue de la réunion de la 6<sup>e</sup> session de la Haute Commission binationale de coopération algéro-sud-africaine. Celle-ci «donnera une impulsion nouvelle à la coopération multisectorielle ainsi qu'aux échanges entre les deux pays».

A cet effet, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est rendu récemment à Pretoria pour la préparation de cette 6<sup>e</sup> session où il a eu une longue séance de travail avec son homologue sud-africaine, Mme Maite Nkoana Mashabane, ayant porté sur l'évaluation de l'état de mise en œuvre des accords conclus entre les deux pays dans différents secteurs.

Il est aussi à signaler que de nou-

veaux créneaux et de nouvelles formes de partenariat ont été envisagés pour faire l'objet des travaux de la réunion de la Haute Commission bilatérale de coopération.

Lors de cette séance, sanctionnée par la signature d'un procès-verbal par les chefs de diplomatie des deux pays, M. Lamamra a mis en avant «le caractère privilégié et historique des relations algéro-sud-africaines».

Il a souligné, à cet égard, «la nécessité de promouvoir davantage le partenariat entre les deux pays et de le renforcer au niveau de l'excellence des relations politiques conformément aux orientations des présidents Abdelaziz Bouteflika et Jacob Zuma».

M. Lamamra a aussi relevé les «progrès appréciables» réalisés par la coopération algéro-sud-africaine dans certains secteurs avant d'appeler les deux parties à redoubler d'efforts et d'initiatives pour conférer au partenariat algéro-sud-africain la portée et la dimension qu'il mérite.

Il est à rappeler que la 5<sup>e</sup> session de la Haute Commission binationale de coopération avait eu lieu en mai 2010 à Alger sous la conduite des présidents Bouteflika et Zuma, et sanctionnée par la signature et le paraphe de plusieurs accords de coopération dans différents domaines, notamment dans les domaines de l'énergie, le sport, le travail et la sécurité sociale, les ressources ainsi que le tourisme. A

l'issue des travaux de cette 5<sup>e</sup> session, les deux pays s'étaient réjouis de l'excellence de leurs relations et exprimé leur satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération. Ils ont fait part de leur appréciation pour les efforts visant à consolider les relations politiques et économiques, réitérant leur engagement à renforcer davantage ces liens en vue de les rehausser au niveau exemplaire de coopération et de partenariat stratégique.

Les deux chefs d'Etat ont salué, par la même occasion, le «rôle actif» des deux pays dans la promotion de la paix, de la stabilité et du bon voisinage dans leurs régions respectives en Afrique et dans le monde, comme ils ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités existantes au sein de l'Union africaine (UA) pour la prévention, la gestion et la résolution des crises et des conflits.

Les Présidents Bouteflika et Zuma ont, en outre, réaffirmé leur engagement à lutter contre le terrorisme international et leur soutien au renforcement des efforts africains de coopération avec la communauté internationale dans ce cadre.

A cet égard, ils ont «vigoureusement» condamné le terrorisme sous toutes ses formes et réitéré leur soutien aux résolutions de l'UA et des Nations unies criminalisant le paiement des rançons.

## DIPLOMATIE

## L'Equateur pour le «renforcement» de ses relations avec l'Algérie et l'Afrique

La République de l'Equateur a décidé de renforcer ses relations avec l'Algérie et par là-même avec l'Afrique, a déclaré dimanche à Alger le nouvel ambassadeur de ce pays en Algérie, M. José Rafael Serrano Herreira.

L'Equateur pris une décision très importante au niveau de sa politique extérieure à savoir renforcer ses relations bilatérales avec l'Algérie et par là-même avec le continent africain», a déclaré à la presse M. Serrano Herreira à la presse au terme de l'audience que lui accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«Nous avons évoqué aussi des ques-



tions très importantes sur les plans bilatéral et multilatéral», a-t-il ajouté, soulignant que l'Equateur «a convenu d'adopter la même position avec l'Algérie en ce qui concerne l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP)».

Le nouvel ambassadeur a ajouté avoir abordé avec le chef de l'Etat «les questions relatives aux Nations unies», mettant l'accent sur la «convergence de vues entre les deux pays sur diverses questions».

«Il faut en tirer un grand profit pour que les deux pays puissent positionner leurs idées», a-t-il dit.

APS

## RELATIONS ÉCONOMIQUES :

# M. Ould Khelifa affirme la disponibilité de l'Algérie à approfondir la coopération avec le Vietnam

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a plaidé dimanche à Hanoi pour le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et le Vietnam, affirmant la disponibilité «permanente» de l'Algérie à approfondir la coopération bilatérale.

Lors de l'audience que lui a accordé le président de la République socialiste du Vietnam, Truong Tan Sang, après l'ouverture officielle de la 13<sup>e</sup> session de l'Union interparlementaire (UIP) à Hanoi, M. Ould Khelifa a salué «les relations excellentes liant les deux pays et leur convergence de vues autour des questions d'intérêt commun», a indiqué hier un communiqué de l'APN.

A cette occasion, M. Ould Khelifa a transmis au président vietnamien les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et lui a adressé une invitation officielle du chef de l'Etat pour effectuer une visite en Algérie.

Le président de l'APN a indiqué que la participation de l'Algérie à cette



session avec une importante délégation, «émane de l'importance qu'elle accorde aux questions inscrites à l'ordre du jour, ainsi que de ses relations d'amitié avec le pays hôte».

Evoquant la situation dans la région du Sahel, M. Ould Khelifa est revenu sur la médiation de l'Algérie entre les parties au conflit, en vue de parvenir à une solution pacifique et consensuelle loin de toute ingérence étrangère.

Pour ce qui est de la situation au Proche Orient, le président de l'APN «a condamné l'entêtement d'Israël face à la légalité internationale, notamment pour la solution de deux Etats».

Concernant la question du Sahara occidental, M. Ould Khelifa a réaffirmé que l'Algérie «n'est pas partie au

conflit opposant le Maroc à la République sahraouie, mais soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dans le cadre des principes inaliénables de sa politique extérieure». Le président vietnamien a demandé à M. Ould Khelifa de transmettre ses salutations au Président Bouteflika en lui adressant une invitation pour visiter le Vietnam. Il a également salué les relations historiques privilégiées liant les deux pays et leur convergence de vues sur les questions internationales.

Le président vietnamien a enfin réitéré «l'engagement du gouvernement de son pays à la promotion du partenariat économique et au développement de l'investissement dans différents domaines avec l'Algérie».

## OULD KHELIFA :

# L'Algérie a concrétisé «la plupart» des OMD

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé que l'Algérie a réussi à réaliser «la plupart» des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) notamment ceux relatifs à l'éradication de la pauvreté et la généralisation de l'enseignement pour tous, est-il rapporté hier dans un communiqué de l'APN. Intervenant au débat sur «Les objectifs du développement durable: passer des mots à l'action», à l'occasion de la 13<sup>e</sup> session de l'Union interparlementaire (UIP) à Hanoi (Vietnam), M. Ould Khelifa a indiqué que l'Algérie «a réussi à renforcer l'égalité des genres dans le processus de développement et à baisser le taux de mortalité maternelle et infantile, outre la protection de l'environnement, grâce à son orientation vers l'économie diversifiée».

«L'approche algérienne de développement repose sur le développement humain, à travers la promotion de la justice sociale, en plaçant les secteurs de la santé, de l'habitat et les infrastructures de base en tête des priorités», a ajouté le communiqué.

«L'Etat algérien a renforcé ces acquis à travers les différents plans quinquennaux», a-t-il indiqué, citant notamment le plan quinquennal 2015-2019 doté d'une enveloppe de 262 milliards de dollars. Il a, d'autre part, présenté

la politique de l'Algérie sur le plan régional, qui «réflète la vision et les objectifs du Népad dans l'appui des processus d'intégration, à la faveur des mécanismes internationaux, régionaux et bilatéraux».

À cette occasion, le président de l'APN est revenu sur «des efforts de l'Algérie pour la promotion de la sécurité collective et son recours à la voie du dialogue et à la médiation pour parvenir à des solutions consensuelles aux crises, aussi bien au Sahel que dans les autres régions d'Afrique et du monde, sous l'égide de l'ONU, de la Ligue arabe et de l'UA».

Au plan économique, il a appelé «à la conjugaison des efforts de la communauté internationale pour booster le développement durable», préconisant «d'adopter des stratégies pour l'élargissement des bases du développement». «Le développement socio-économique passe par la garantie de la sécurité et de la stabilité», a-t-il affirmé.

M. Ould Khelifa a plaidé pour «la conjugaison des efforts pour lutter contre le terrorisme et l'adoption d'une approche globale concernant la problématique de son financement», soulignant l'imperatif «d'appliquer le principe de démocratie pour la consécration de la paix, dans le cadre du respect des droits des peuples à l'autodétermination notamment en Palestine et au Sahara occidental».

## L'AMBASSADEUR DU CANADA :

# Les relations bilatérales algéro-canadiennes sont «profondes» et «étroites»

Les relations bilatérales algéro-canadiennes ont été qualifiées, dimanche à Alger, de «profondes» et «étroites» par le nouvel ambassadeur du Canada en Algérie, Isabelle Roy.

«Nous avons évoqué avec le président Bouteflika, les relations bilatérales extrêmement profondes et étroites qui existent entre les deux pays depuis plus de cinquante ans et qui n'ont jamais été démenties», a indiqué Mme Roy dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance l'accréditant comme ambassadeur du Canada en Algérie.

«Le Canada est toujours resté en Algérie, y compris durant les années noires», a rappelé dans ce sens Mme Roy, qui s'est également «réjouie» de son «retour en Algérie» où elle avait séjourné il y a 26 ans, a-t-elle dit.

«La coopération entre les deux pays est riche et variée et ce, dans divers domaines, notamment la sécurité et la lutte antiterroriste», a-t-elle ajouté, se référant à ce propos à la coprésidence de l'Algérie et du Canada de la réunion du groupe de travail sur le Sahel qui s'était tenue la semaine dernière à Alger.



## ALGÉRIE - ROUMANIE

# Les deux pays pour la promotion de leur coopération

L'Algérie et la Roumanie ont souligné l'importance d'impulser leur coopération sur le double plan diplomatique et parlementaire à travers la redynamisation du rôle des groupes d'amitié des deux pays.

Lors d'une audience qu'il a accordée hier à la secrétaire d'Etat roumaine aux Affaires étrangères, Carmen Liliana Burlacu, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Djamel Bourras a souligné la nécessité «d'insuffler une impulsion nouvelle à la diplomatie parlementaire entre l'Algérie et la Roumanie à travers la redynamisation du rôle des groupes d'amitié des deux pays», indique un communiqué de l'APN.

Il s'agit également de «consacrer le dialogue entre parlementaires et d'échanger les visites en vue de rapprocher les vues autour des questions d'intérêt commun», a-t-il ajouté soulignant «le souci de l'Algérie de promouvoir ses relations avec la Roumanie à la hauteur d'une coopération positive favorable aux investissements».

Evoquant les dangers qui guettent la région, M. Bourras a indiqué que l'Algérie «a toujours su faire face à ces menaces au premier rang desquelles le terrorisme, et a œuvré à la consolidation des facteurs de stabilité à travers le soutien au dialogue politique entre belligérants en Libye et au Mali, autre sa défense des causes justes, notamment palestinienne et sahraouie».

Pour sa part, Mme Burlacu a exprimé «la disponibilité de son pays à s'acquitter d'un rôle efficace, en tant que membre de l'UE, pour examiner les moyens de promouvoir le partenariat et la coopération avec l'Algérie et appuyer l'approche sur le dialogue et les solutions pacifiques aux différentes crises», selon la même source.

## • Signature d'un mémorandum de coopération entre l'IDRI et l'Institut diplomatique roumain

L'Institut diplomatique et des relations interna-



tionales (IDRI) et l'Institut diplomatique roumain ont signé hier à Alger un mémorandum de coopération dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la Roumanie.

L'accord a été signé, côté algérien, par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekki, et, côté roumain, par la secrétaire d'Etat roumaine aux Affaires étrangères, Carmen Liliana Burlacu.

Le mémorandum de coopération porte sur l'échange d'informations, la promotion et le renforcement de la coopération et l'organisation des stages de formation, notamment en faveur des jeunes diplômés des deux pays.

Mme Burlacu a exprimé, à cette occasion, son souhait de voir ce mémorandum «révitaliser les relations bilatérales entre les deux pays en leur donnant «plus de substance».

De son côté, M. Senouci Berekki a indiqué que ce mémorandum de coopération devrait permettre «un échange d'idées et l'organisation de rencontres bilatérales pour discuter des questions d'intérêt commun».

APS

## BISKRA

## Le 56<sup>e</sup> anniversaire de la mort du colonel Si El Haoues commémoré à M'chounèche

La commune de M'chounèche (Biskra) a commémoré, dimanche, le 56<sup>e</sup> anniversaire de la mort du colonel Ahmed Benabderrezak Hamouda, dit Si El Haoues, en organisant des activités culturelles diverses, a-t-on constaté.

Une exposition de documents historiques a été organisée dans la demeure familiale qui a vu naître Si El Haoues, devenue un musée régulièrement visité par un nombreux public.

La salle de conférences du musée local baptisé du nom de Si El Haoues a abrité, pour la circonstance, une conférence-débat au cours de laquelle des intervenants ont évoqué les circonstances de la mort du colonel Si El Haoues au côtés du colonel Amrouche. Le colonel Si el Haoues est né en 1923 à M'chounèche (28 km à l'est de Biskra) où il apprit le Coran dans la zaouïa familiale, a rappelé le moudjahid Tayeb Melkemi.

Il est tombé au champ d'honneur avec le colonel Amrouche, le 28 mars 1959 à Djebel Thamer, dans la wilaya de M'sila, au cours d'un violent accrochage avec les forces coloniales. Les autorités locales, accompagnées de moudjahidine et de nombreux citoyens se sont rendus, à cette occasion, au cimetière des chouhada de cette localité où une gerbe de fleurs a été déposée avant la lecture de la Fatihah et la levée des couleurs nationales.

## AÏN DEFLA

## 240 millions de m<sup>3</sup> d'eau pour l'irrigation de 46.000 ha de terres agricoles en 2015

Quelque 240 millions de m<sup>3</sup> d'eau seront réservés pour l'irrigation de près de 46.000 hectares de terres agricoles durant l'année en cours, au niveau de la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris, dimanche, d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA).

La plus grande partie de cette eau provient des nappes souterraines, a indiqué, à l'APS, Amar Saâdi, responsable du service statistiques à la DSA, signalant que la superficie irriguée constitue le quart environ de la superficie agricole utile (SAU) que compte la wilaya. Il a souligné, en outre, qu'une augmentation de 6.000 ha de surface agricole sera irriguée en 2015, par rapport à 2010, où l'irrigation n'a touché que 40.000 ha, ce qui dénote, selon lui, d'une avancée considérable « réalisée dans cet aspect de grande importance pour garantir davantage de performance au secteur agricole ».

Le volume d'eau mobilisé servira à l'irrigation des cultures maraîchères notamment la pomme de terre (32.000 ha) et les arbres fruitiers (14.000 ha), a signalé M. Saâdi, signalant que la superficie irriguée devrait avoisiner les 50.000 hectares à l'horizon 2019. Wilaya à vocation agricole, Aïn Defla est notamment connue pour sa production de pomme de terre dont elle occupe la 2<sup>e</sup> place à l'échelle nationale courant quelque 35 % de besoins nationaux de ce produit, rappelle-t-on.

## BOUIRA

## Trois habitations endommagées par des glissements de terrain à Aghbalou

Trois habitations ont été sérieusement endommagées dans la localité montagneuse de Selloum, relevant de la commune d'Aghbalou, à l'est de Bouira, suite à des glissements de terrain survenus lors des dernières intempéries qu'a connues la région, a indiqué, lundi à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC). Les propriétaires ont été contraints de quitter ces habitations, classées sinistrées, a ajouté M. Bellal, estimant que d'autres habitations étaient menacées par ces glissements de terrains qui « posent un sérieux problème dans cette localité ».

Concernant le recasement des familles sinistrées, M. Bellal a affirmé qu'« aucune décision en ce sens n'a été prise à présent et les concernés sont actuellement accueillis par d'autres familles proches ».

La commune de Taghzout (est) est aussi touchée par ces glissements de terrains, où 36 familles sont menacées et plusieurs routes reliant les différents villages sont endommagées.

Le président d'APC, Chaâbane Chaoucha Messaoud, a proposé, récemment, la construction d'un centre d'accueil pour évacuer toute famille sinistrée en cas de catastrophe naturelle, et ce, en attendant de leur trouver une solution définitive.

Les dernières fortes précipitations qu'a enregistrée la wilaya de Bouira ont causé plusieurs dégâts dont des inondations, des éboulements de terrain, signalés aussi à El-Adjiba (Est).

## ENERGIE

## L'école de formation en électricité et gaz de Ouargla sera lancée en chantier cette année

Les travaux de réalisation de l'école de formation en électricité et gaz, retenue en faveur de la wilaya de Ouargla, seront lancés au courant du troisième trimestre de 2015, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.



Projetée avec un financement de 1,62 milliard DA, la future école, relevant de l'institut de formation en électricité et gaz (IFEG), sera réalisée sur une surface globale de 60.042 m<sup>2</sup>, au niveau de la zone des équipements publics (chef-lieu de wilaya), avec un délai de 24 mois, a-t-on fait savoir.

Cet établissement de formation vise à répondre à la demande croissante en matière de formation en électricité et gaz dans la région et à améliorer les aptitudes profes-

nelles chez de la ressource humaine du groupe Sonelgaz.

Une fois opérationnelle, l'école assurera une formation spécialisée pour un effectif de 1.500 stagiaires par an, dans différents métiers techniques, notamment la distribution électrique, la distribution du gaz, le transport de l'électricité et du gaz, la production Diesel (turbine à vapeur et turbine à gaz), les cycles combinés et les énergies renouvelables, selon la même source.

Elle prendra en charge les be-

soins en formation professionnelle spécialisée pour les catégories socio-professionnelles (exécution et maîtrise), de l'ensemble du personnel des filiales du groupe Sonelgaz, en plus des agents relevant des entreprises sous-traitantes et les artisans activant dans le domaine, a-t-on ajouté.

L'IFEG regroupe actuellement trois (3) établissements à travers le pays, implantés à Ben-Aknoun (Alger), Blida et Aïn M'lila (Oum El Bouaghi).

## Opérations chirurgicales au profit de 13 enfants présentant des malformations congénitales

Des interventions chirurgicales ont été effectuées lundi à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Ouargla au profit de 13 enfants, âgés entre 10 et 12 ans, et présentant des malformations congénitales au niveau des appareils digestif et génital, a-t-on constaté.

Menée par un staff médical composé de 7 spécialistes en chirurgie infantile et anesthésie-réanimation, sous la conduite du Dr Hichem Choudri, chirurgien spécialiste en néonatalogie à l'hôpital Abdennour Saâdina de Sétif, cette initiative entre dans le cadre des 3<sup>e</sup> journées chirurgicales, a indiqué le chef de service de pédiatrie à l'hôpital Mohamed-Boudiaf.

Selon le pédiatre Tewfik Bencheikh, six autres enfants devront également subir des opérations au niveau de l'appareil génital, une des plus complexes opérations en urologie, pour corriger des malformations congénitales, alors que deux (2) autres enfants subiront une intervention chirurgicale concernant le kyste biliaire, une maladie rare, ainsi que d'extrophie vésicale, qui jusque là nécessitaient une évacuation vers les structures hospitalières d'Alger et d'Oran.

Ces journées chirurgicales devront également permettre de mener des opérations de correction d'autres malformations ano-rec-

tales hautes au profit d'autres enfants. Pour M. Bencheikh, l'organisation de pareilles prestations médicales dans la région devra permettre une formation des praticiens locaux, à la faveur d'échanges d'expériences médicales entre encadreurs de Sétif et praticiens de Ouargla, avant d'appeler à renforcer les opérations de jumelage entre les structures médicales du Nord et du Sud du pays.

Les deux premières éditions de ces journées chirurgicales avaient permis à 24 enfants de la wilaya d'Ouargla de bénéficier d'interventions chirurgicales, selon le même responsable.

## EL TARF

## Relance des travaux de réhabilitation du centre de repos des moudjahidines à El Kala

Les travaux d'extension et de réhabilitation du centre de repos des moudjahidines d'El Kala (El Tarf) vont être confiés à un autre opérateur après la décision de résiliation du marché conclu avec l'entreprise défaillante, a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya.

Inscrit en 2003, le projet accuse un retard « considérable » puisque plus de 10 ans après le lancement des travaux (2013), le taux d'avancement n'excédait pas les 5%, en 2013, ce qui avait conduit le ministre des Moudjahidines, lors d'une visite à El Tarf en décembre dernier, à ester en justice l'entreprise chargée de la réalisation.

Les travaux qui ont nécessité une enveloppe de 100

millions de dinars, portent notamment sur le renforcement du réseau de drainage des eaux pluviales et le déplacement de certains bungalows exposés à un risque d'affondrement, avant la réalisation de 30 nouveaux bungalows, a-t-on indiqué de même source.

Sur instruction du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, les centres de repos des moudjahidines, à l'instar de toutes les autres structures relevant de ce département, en plus de leur fonction sociale, seront dotés d'équipements audiovisuels modernes pour le recueil de témoignages de la bouche même des acteurs de la Révolution.

## Extension des superficies vouées aux légumes secs à Oum El Bouaghi

Les superficies vouées à la culture de légumes secs ont connu une extension de 22 hectares à Oum El Bouaghi, au titre de la campagne agricole 2014-2015, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La campagne de plantation de lentilles et de pois-chiche a « largement atteint ses objectifs », étant donné que la surface consacrée à ce

type de cultures dépasse aujourd'hui les 266 hectares, a précisé le chef du service de la production et du soutien technique à la DSA. La production de lentilles et de pois-chiches attendue pour cette année dans la wilaya d'Oum El Bouaghi atteindra « un record » avec 1.500 quintaux contre seulement 600 quintaux au terme de la campagne agricole 2013-2014, a souligné la même

source, faisant savoir que cette augmentation est due aux « bonnes conditions climatiques enregistrées cette année dans cette région ». Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, la production de légumes secs est concentrée dans la partie Nord où il est enregistré une pluviométrie plus abondante que dans les autres zones, a-t-on expliqué de même source.

APS

# ALGER

# 15 ans

## de prison pour le meurtrier

**Yazid âgé de 45 ans, repris de justice notoire est un alcoolique et un drogué. Il est accusé de meurtre sur la personne de Fatima âgée de 50 ans divorcée et mère de deux filles.**



A.Ferrag

Yazid décide de s'emparer des bijoux, il entre dans la maison de Fatima, la femme hurle et supplie Yazid de la laisser en paix, d'avoir pitié d'elle. Yazid sort un couteau de sa poche et lui assène plusieurs coups de couteau, il prénètre ensuite dans sa chambre et s'empare des bijoux et de l'argent. Le criminel s'enfuit.

Une enquête est alors diligentée par les services concernés qui ont vite

abouti à l'arrestation de Yazid.

En ce mois de mars 2015, il est dans le box des accusés, inculpé d'homicide volontaire, Yazid plaide certes coupable, l'accusé reconnaît avoir tué Fatima sous l'effet de la drogue.

La présidente ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, en effet, Yazid avait un casier judiciaire bien chargé. L'accusé est sans profession et repris de justice.

Le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits qu'il a jugés très graves (il a commis le plus

grave des délits et doit être jugé pour homicide volontaire avec prémeditation), requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle contre l'assassin.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour, il demande les circonstances atténuantes, arguant que son client « n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait. »

À l'issue des délibérations, Yazid déclaré coupable est condamné à 15 ans de réclusion criminelle pour meurtre avec prémeditation.

## M'SILA: Saisie de 36 qx de kif par la police



Les éléments de la sûreté de wilaya de M'sila ont saisi, hier, au niveau de la rocade qui contourne la ville de M'sila, pas moins de 36 quintaux de kif traité, a-t-on appris de sources locales.

Le chauffeur du camion a pris la fuite et a abandonné la marchandise. L'enquête est toujours en cours.

## ORAN Un enfant de 7 ans mortellement blessé



Un enfant de 7 ans a été mortellement fauché par une voiture, dimanche dans la commune de Mers El Hadjadj, située à l'est de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

En voulant traverser la route, l'enfant a été fauché par un véhicule léger, rendant l'âme sur les lieux de l'accident et sa dépouille a été évacuée au service de médecine légale de l'hôpital d'El Mohgoun, selon la même source qui a indiqué qu'une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de ce drame.

## SÛRETÉ DE WILAYA DE TISSEMSILT: Campagne de sensibilisation au profit des conducteurs de bus et chauffeurs de taxi

### Abed Meghit

Les services de police de la Sûreté de Tissemsilt, ont organisé, hier, une campagne de sensibilisation sous le thème « Notre sécurité.....Votre responsabilité », en direction des conducteurs de bus et chauffeurs de taxi afin de réduire les accidents de la route. Supervisée par le chef de Sûreté de wilaya de Tissemsilt, et organisée dans le cadre d'un plan national établi par la direction générale de la Sûreté nationale, cette campagne a débuté hier à għo. Un vaste programme d'activités a été concocté, comprenant

la sensibilisation des conducteurs de bus et chauffeurs de taxi auxquels des prospectus et des dépliants, portant sur certaines orientations et conseils, seront distribués par les agents de police qui leur rappelleront les dispositions nécessaires à la sécurité des usagers. A ce titre, les conducteurs sont tenus de se conformer, scrupuleusement, aux systèmes et règles de la circulation pour limiter le nombre d'accidents, particulièrement la frange des écoliers qui paie un lourd tribut. « C'est une campagne qui entre dans le cadre du travail de proximité de la police. C'est une action ciblée qui vise à prévenir et réduire au maximum

le nombre d'accidents provoqués par les transporteurs de voyageurs », souligne lieutenant M'hamed Tine, le chargé de la communication et de relations publiques de la sûreté de wilaya.

Cette action a été bien accueillie par les chauffeurs de bus. « Dans le cadre du plan de la sécurité routière, le dispositif mis en place sur le terrain rappelle continuellement à l'ordre les transporteurs indélicats qui s'adonnent à ce type de manœuvres dangereuses », rassure le lieutenant Tine. « La vie du voyageur n'a pas de prix. Exposer sa vie et celle des autres au danger pour quelques dinars est un crime qu'en doit combattre ».

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 8 morts et 10 blessés durant les dernières 24 h

Huit personnes sont mortes et dix autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions pays, selon un bilan rendu public lundi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa où trois personnes sont décédées et deux autres ont été blessées dans une collision entre deux camions sur la RN 40, dans la commune d'Aïn Oussera, précise la même source.



## EL-OUED

### Le rôle important de la famille dans la prise en charge de l'adolescent souligné

Les participants à la 9<sup>e</sup> édition du séminaire national du saint Coran, ouverte hier à El-Oued sous le thème de « la jeunesse et les défis afférents, vu par le saint Coran », ont mis l'accent sur l'importance du rôle de la famille dans la prise en charge des jeunes, notamment l'adolescent. Les intervenants ont été unanimes à souligner que la petite cellule sociale devra être vigilante et s'engager pleinement, à l'ère des défis de l'ère moderne, dans le suivi de leurs enfants, notamment durant la période de l'adolescence caractérisée par des changements physiologiques et comportementaux. Le président de cette rencontre, Mohamed Derouiche, a estimé que les jeunes, en cette période de leur âge, concentrent une grande énergie requérant une parfaite prise en charge par la famille, ainsi que sa préparation et son orientation pour être un élément utile au service de la société et de sa prospérité. Les participants ont également évoqué la nécessaire implication des institutions culturelles, représentées par les mosquées et les écoles coraniques, ainsi que des établissements scolaires, dans cette démarche, en vue de parvenir à une prise en charge « équilibrée » des jeunes « de sorte à en faire le bon citoyen ». Ils ont, à cet égard, invité ces institutions à axer leurs démarches, en matière de formation des jeunes, sur des approches scientifiques et pédagogiques puissées d'études scientifiques fiables.

Le programme de cette rencontre nationale de deux jours prévoit également des communications axées autour des thèmes de « la jeunesse : importance et caractéristiques », « la jeunesse : situation, défis et ambitions », « l'Islam et la prise en charge des jeunes » et « le message des jeunes dans l'édification de la Nation ». Initieré par le bureau de wilaya de l'association des ouléma musulmans algériens, cette rencontre qui abrite la maison de la culture « Mohamed Lamine Lamoudi », donnera lieu également à la mise sur pied de quatre ateliers qui se pencheront sur l'examen de thèmes en rapport avec « la jeunesse et l'absence de volonté de travail », « la jeunesse et les fléaux », « la jeunesse et la perte de temps » et « la jeunesse et l'art voluptueux ».

## TLEMCEN

### Les douaniers vigilants

Les douaniers de Tlemcen ont saisi, la semaine dernière, 5.450 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Lors de barrages et de patrouilles de contrôle le long de la bande frontalière, des éléments des postes de surveillance d'El Assa, de Boukoune, de Marsa Ben M'hidi, de Akid Lotfi et de la brigade mobile de Maghnia ont saisi cette quantité conditionnée dans 152 bidons en plastique transportés à dos de baudets et à bord de quatre véhicules. La valeur vénale de la « marchandise » saisie et des moyens de transport est estimée à plus de 1,07 million DA, alors que l'amende douanière est à plus de 15,4 millions DA, selon la même source.

## GHRADAÏA

### 200 couples convolent en justes noces

Plus de 200 couples issus de milieux défavorisés ont convolé en justes noces, dans la nuit de vendredi à samedi, dans différentes localités de la wilaya de Ghardaïa, lors des cérémonies de mariage collectif, dans la pure tradition ancestrale de la région. Organisé dans un climat festif par des associations caritatives et religieuses des localités de Métillili, Ghardaïa, Daya Ben Dahoua, Berriane et Guerrara, sous le signe de « Convivialité et solidarité » et entièrement financé par des bienfaiteurs, l'événement, qui coïncide avec les vacances scolaires de printemps, est une occasion pour promouvoir les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, a-t-on souligné.

## BULLETIN DE L'ONM

### Temps généralement ensoleillé sur les régions centre

Pour la journée d'aujourd'hui, le bulletin de l'ONM prévoit un temps plutôt brumeux pendant la matinée puis plus ensoleillé pour le reste de la journée avec des températures de 26° à 28°C et le soir, elle oscillera entre 11°C et 13°C alors que les vents resteront variables. Le temps restera sans changement le mercredi, ensoleillé et le mercure indiquera 20° à 22° et le vent de faible intensité, ajouté la même source.

APS

## USA

## Un corps retrouvé sous les décombres d'un immeuble effondré jeudi à New York



Un corps a été découvert dimanche sous les décombres d'un des immeubles effondrés jeudi lors d'une explosion à New York due au gaz, suivie d'un incendie, a indiqué la police.

Le corps a été découvert dimanche vers 13h00 (17h00 GMT) et il n'avait pas encore été dégagé en milieu d'après-midi, a précisé le sergent Lee Jones, de la police de New York.

Deux hommes étaient portés disparus depuis le sinistre qui avait également fait 22 blessés dont six pompiers sur la Second Avenue. Quatre des blessés étaient dans un état critique.

L'explosion dans le quartier de l'East Village avait déclenché un important incendie que les pompiers avaient mis plusieurs heures à maîtriser. Trois immeubles s'étaient effondrés et un quatrième avait été gravement endommagé par le feu.

Les pompiers ont estimé qu'il faudrait environ une semaine pour dégager les débris du site de l'accident.

## ARABIE SAOUDITE

## 2 policiers blessés par des tirs à Ryad

Deux policiers saoudiens ont été blessés dimanche à Ryad par des tirs provenant d'un «véhicule inconnu», a indiqué la police dans un communiqué.

«Une patrouille de sécurité effectuait sa mission à Ryad quand elle a été visée par des tirs venant d'un véhicule inconnu» et «deux policiers ont été blessés», selon la même source citée par l'agence de presse SPA, précisant que «leur état de santé est stable» et qu'une enquête a été ouverte.

## AVIATION

## L'avion Solar Impulse 2 poursuit son voyage vers la Chine

L'avion à énergie solaire, Solar Impulse 2 (SI2), a entamé avant l'aube hier la cinquième étape de son tour du monde, de Mandalay en Birmanie, vers Chongqing en Chine.

Parti d'Abou Dhabi le 9 mars, le SI2 doit parcourir au total 35.000 kilomètres à la seule énergie solaire en survolant deux océans. Prévu en 12 étapes, le voyage prendra cinq mois, dont 25 jours de vol effectif, avant un retour à Abou Dhabi fin juillet/début août.

L'équipe de l'avion monoplace a passé plus d'une semaine à attendre à Mandalay que les conditions météorologiques s'améliorent dans le sud-ouest de la Chine pour entamer l'étape. Bertrand Piccard, qui est l'un des deux pilotes suisses du SI2 va devoir affronter un froid extrême avec des températures descendant jusqu'à -20 degrés Celsius dans le cockpit et les difficultés inhérentes au survol des provinces montagneuses du Yunnan et du Sichuan en Chine.

## AUSTRALIE

## L'Australie impose la présence en permanence de deux personnes dans le cockpit des avions

L'Australie a décidé d'imposer la présence en permanence de deux personnes dans le cockpit des avions de ses compagnies aériennes, a annoncé hier le vice-

Premier ministre australien, Warren Truss, après le crash en France de l'Airbus A320 de Germanwings.

«Le gouvernement a été en contact au cours des derniers jours avec les compagnies et nous nous sommes mis d'accord pour que les procédures des compagnies d'Australie soient immédiatement revues afin qu'il y ait toujours deux personnes dans la cabine de pilotage», a-t-il déclaré à la presse. «Les compagnies vont appliquer immédiatement ce changement et nous envisageons qu'il soit en place dans les prochaines heures, au sein



de nos principales compagnies», a-t-il ajouté. Après le crash de l'A320 dans les Alpes françaises, qui a fait 150 morts, l'enquête a révélé que le copilote, Andreas Lubitz, avait délibérément provoqué la catastrophe. Profitant d'une absence momentanée du pilote, il se serait enfermé seul dans le cockpit.

La semaine dernière, l'Agence européenne de la sécurité aérienne avait recommandé la présence de deux mem-

bres d'équipage en permanence dans la cabine de pilotage des avions.

Vendredi, l'autorité aérienne autrichienne Austro Control avait imposé la présence de deux membres d'équipage dans les cabines de pilotage tout au long des vols.

Jeudi, le gouvernement fédéral du Canada a instruit les compagnies aériennes du pays à maintenir en tout temps deux personnes dans le cockpit.

## TURQUIE

## 12 morts dans un accident de la route

Au moins douze personnes ont péri et cinq autres ont été blessées, dimanche, dans un accident de la route survenu dans la province de Sanliurfa (sud-est de la Turquie), rapporte la presse locale.

L'accident, qui s'est produit vers midi, a été apparemment causé par le temps pluvieux rendant la chaussée glissante. Il a impliqué un minibus, une voiture particulière et une bétoneuse, indique l'agence de presse privée Cihan. Huit des victimes ont été tuées sur le coup et quatre autres après leur admission à l'hôpital.

En Turquie, les causes des accidents sont principalement dues à des erreurs de conducteurs à hauteur de 88,7 %, aux piétons (9 %), à l'état des routes (1 %) et à l'état mécanique des véhicules (0,9 %), selon l'institut turc des statistiques.



## ESPAGNE

## Découverte d'un «important» arsenal d'armes à Barcelone



Les services de sécurité catalans ont découvert un «important» arsenal d'armes dans la ville de Barcelone (Nord-est d'Espagne), a-t-on indiqué hier

de sources sécuritaires.

Un homme a été arrêté pour possession, dépôt, fabrication et trafic illégal d'armes et explosifs, relève un communiqué de la police locale catalane, ajoutant qu'il s'agit du «plus important» arsenal découvert jusqu'à présent dans la région.

Les inspections effectuées dans deux résidences du mis en cause ont permis la saisie

d'armes à feu, un fusil de chasse, trois carabines, plus 2700 cartouches, plus de 19.300 projectiles, cinq silencieux et 30 chargeurs, trois kilogrammes de poudre, mille percuteurs, une grenade vide et de diverses armes interdites, note le communiqué. En outre, deux pistolets, un revolver et leurs munitions, ainsi que des armes blanches, ont été découverts dans son véhicule précise la même source. Le prévenu a été mis en liberté conditionnelle par la justice, tandis que l'enquête est toujours ouverte.

## NOUVELLE GUINÉE-SÉISME Séisme de magnitude 7,7

Un séisme de magnitude 7,7 s'est produit lundi au large des côtes de Papouasie-Nouvelle Guinée, a indiqué l'Institut géologique américain (USGS).

La terre a tremblé à une profondeur de 65 kilomètres, à 54 kilomètres de la ville la plus proche, Kokopo, sur l'île de Nouvelle-Bretagne, et à 789 kilomètres de la capitale Port Moresby, a précisé l'institut.

De son côté, le Centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique a annoncé que «des vagues de tsunami dangereuses sont possibles pour les côtes situées dans un périmètre de 1.000 kilomètres autour de l'épicentre».

## CHINE

## Un séisme de magnitude 5,5 secoue une province du sud-ouest

Un séisme de magnitude 5,5 a secoué lundi le district de Jianhe de la province du Guizhou dans le sud-ouest de la Chine, selon le centre chinois du réseau sismique.

La secousse a été localisée à 26,6 degrés de latitude nord, à 108,8 degrés de longitude est, et à une profondeur de 7 kilomètres.

Aucune perte humaine ou matérielle n'a été signalée.

## INDE

## 10 morts dans un accident de la route dans l'est de l'Inde

Au moins dix personnes ont été tuées et 25 autres blessées lundi dans un accident de la route dans l'état indien du Jharkhand, a indiqué un responsable de la police.

«L'accident s'est produit le matin lorsqu'un bus a plongé dans une gorge le long de la route entre Garhwa et Ambikapur», a indiqué la même source. Dix personnes sont mortes sur place, et les blessés, dont certains se trouvaient dans un état critique, ont été admis dans un hôpital local, selon la même source.

APS

Propos recueillis par Azzedine Tiouri.

## CHU DE SÉTIF : 12<sup>e</sup> COURS INTERNATIONAL DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE

### Pour une meilleure prise en charge des diabétiques

*Comme chaque année, le Cours International de formation médicale continue est de retour. Organisé par le service de médecine interne du Centre hospitalo universitaire Saaâdna-Abdenour et les Journées médicales de Sétif (JMS), à l'Institut national supérieur de formation paramédicale, cette 12<sup>e</sup> édition du Cours international de formation médicale continue*

Interrogé sur les objectifs de cette 12<sup>e</sup> édition, après le succès des précédentes, le Pr Rachid Malek, président du comité d'organisation et administrateur du cours, médecin-chef du service de médecine interne du CHU de Sétif nous déclare : «C'est la formation médicale continue. C'est une formation destinée aux médecins généralistes. C'est pour l'ensemble du pays, nous avons 46 wilayas. Nous comptons même huit pays étrangers. L'objectif, c'est toujours l'amélioration des connaissances, avec l'aboutissement à l'amélioration aussi de la prise en charge des patients diabétiques. On donne les cours aux médecins participants sous forme d'enseignement théorique durant une semaine, soit 20 heures et 10 heures d'enseignement pratique, et 2 heures de vidéo projection».

A la question de savoir comment se présente cette maladie avec tous les progrès constatés, notre interlocuteur souligne : «Pour cette maladie, la situation actuelle n'est plus celle d'avant. Elle a évolué et on enregistre beaucoup d'améliorations, ne serait-ce que dans les moyens de dépistage et de diagnostic. De ce côté-là, il n'y a pratiquement plus de problème. On diagnostique suffisamment à temps le diabète. On dispose pratiquement de toutes les thérapeutiques qui existent actuellement dans le monde. Néanmoins, il nous reste quelques difficultés dans le bilan des complications et la prise en charge des patients compliqués, mais cela viendra petit à petit. L'évolution du diabète



par rapport au passé est positive. On ne voit plus les catastrophes d'avant, telles que les amputations, les cécités, les insuffisances ont beaucoup diminué. L'espérance de vie des diabétiques a augmenté grâce au traitement précoce et à l'équilibre du diabète. Nous n'avons pas l'équilibre espéré certes, et escompté voulu, le pourcentage des patients qui atteint l'équilibre n'atteint pas les proportions que l'on souhaite, mais cela viendra petit à petit».

Et les normes dans tous cela ? «Pour les normes, poursuit-il, si l'on parle de l'Algérie, on est à peu près de l'ordre de 25% des patients qui atteignent l'objectif thérapeutique qui sont bien équilibrés. Les autres restent

regroupés cette année 100 médecins généralistes, des deux secteurs public et privé, de 46 wilayas du pays, et 20 médecins étrangers venus du Bénin, Congo, Mauritanie, Palestine, Côte d'Ivoire, Sénégal et Tunisie. Ces participants sont encadrés pour une durée d'une semaine par 39 enseignants, professeurs, professeurs agrégés, maîtres-assistants, spécialistes, etc.

ou en obésité, des femmes qui ont des bébés de plus de quatre kilos durant leur accouchement, ceux qui ont l'hypertension artérielle élevée et qui ont des lipides dans le sang. Il y a ceux qui ne bougent pas, ne font pas de sport, ne marchent pas etc. Cette catégorie-là doit réaliser une glycémie une fois par an. C'est une manière de diagnostiquer le diabète à temps, sans perdre du temps. Le 2<sup>e</sup> conseil à donner aux gens, c'est de réduire leur poids et de marcher, au moins une heure par jour et de manger convenablement, sans excès etc.»

Ce qui est attendu de cette rencontre scientifique, le Pr Malek le précisera : «Ce qu'on a fait depuis 12 ans on le voit dans la pratique, des retombées sur les médecins généralistes. Ils font un travail considérable. Ils ont amélioré la prise en charge, il nous ont permis de ne plus recevoir au CHU de patients au début d'un diabète, les comas, quand c'est trop tard. Les médecins généralistes sont les premiers à recevoir les diabétiques. On passe maintenant à une autre étape de perfectionnement, de réseaux, étape d'améliorer les dépistages. Il faut dédramatiser, on passe maintenant à l'étape d'éducation sanitaire de la population, et des patients diabétiques, on peut passer après à la prévention, le traitement et l'autoprise en charge. Grâce à l'ensemble des médias, on arrivera à une meilleure sensibilisation. On arrivera aussi grâce au ministre de la Santé à un plan national de lutte contre le diabète».

A.T.

#### IMPRESSIONS ...

Voici quelques impressions de médecins étrangers participant à ces cours de formation continue :

**Dr Matafiz Suzanne, 37 ans, venue du Congo :** «Je suis docteur en médecine depuis l'année 2006. Je suis en spécialisation en endocrinologie. J'ai eu des collègues qui sont passés en formation à Sétif durant les années précédentes, ils étaient très satisfaits et cela leur a apporté une belle expérience, vu qu'il y a des professeurs très compétents, un programme très riche, des vidéos conférences. Toujours est-il, que c'est intéressant d'échanger des expériences et on apprend beaucoup sur le plan médical et sur tous les plans aussi. Pour le côté de l'accueil, c'est très chaleureux. On est très bien pris en charge».

**Dr Lamime Sarr, 35 ans du Sénégal :** «Je tiens tout d'abord à remercier le peuple algérien de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé à notre arrivée, plus particulièrement les Sétifiens. Les cours sont très intéressants, il y a d'abord des échanges d'expériences, mais aussi il y a des présentations faites par des professeurs d'universités qui réactualisent nos connaissances en matière

de diabète. Ceci va renforcer et augmenter nos capacités en diabetologie pour évidemment à notre retour dans notre pays améliorer la prise en charge de nos patients diabétiques. À Sétif, nous avons eu beaucoup de nouvelles recommandations dans la prise en charge de cette maladie. Je suis pris totalement en charge par les organisateurs en Algérie.

**Dr Gnoanrou Alexis, 57 ans de Côte d'Ivoire :** «Je suis médecin généraliste des hôpitaux depuis 1991 et le diabète m'intéressait, puisque mon père diabétique est décédé et ma mère l'est aussi. Un projet de diabète a été créé chez nous en Côte d'Ivoire par un laboratoire pharmaceutique très connu. Nous avons été primés, mon collègue ici présent aussi à Sétif par ce laboratoire et c'est ce qui nous a fait venir. En un mot, nous avons été récompensés pour notre travail sur le diabète après inspection de ce laboratoire. Je sais qu'après notre séjour ici à Sétif, nous serons plus performants. Cela nous a permis de voir l'ampleur du diabète, et comprendre qu'il est au centre de toutes les pathologies médicales. Lorsqu'on aura connu le diabète, on

aura connu beaucoup de maladies médicales. Mes impressions sont bonnes par la simplicité des gens, l'accueil et les cours sont de haut niveau. Je trouve que l'Algérie est un peu développé, émergent, la ville de Sétif est propre».

**Dr Kouame Koffi Jean-Pierre, 46 ans de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire :** «Je suis médecin généraliste à l'hôpital régional de ma ville depuis 2007. Je m'occupe actuellement des diabétiques dans une structure que l'on la micro-clinique du diabète. A la fin de 2014, un grand laboratoire pharmaceutique nous a sélectionnés pour venir participer à cette formation de Sétif. Je sais que les enseignants que nous avons sont de qualité, nous avons beaucoup appris ici. J'espère que ce sera enrichissant pour nous avec ces échanges. Les gens sont très accueillants, c'est très sympa on les remercie vivement. L'Algérie est un très beau pays. Je ne m'attendais pas du tout à cela, nous avions une autre vision à travers les chaînes de télévision, j'ai été agréablement surpris par le haut niveau de développement. Il y avait le côté de l'architecture, les sites touristiques, c'est beau tout cela».

A.T.

#### ORAN

### Rencontre nationale d'évaluation des urgences et de l'hygiène hospitalière

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a émis, dimanche à Oran, une série de recommandations et d'instructions pour la promotion du secteur à travers l'amélioration des conditions des malades, au terme des travaux d'une rencontre nationale d'évaluation des urgences médicales et de l'hygiène hospitalière.

Les recommandations, destinées aux directeurs du secteur de la santé et aux responsables des centres hospitalo-universitaires du pays pour la promotion des soins à domicile et l'amélioration des prestations des urgences médicales, de réanimation et de l'hygiène hospitalière, permettront d'élaborer des textes définissant les conditions de création, d'organisation et de gestion des unités hospitalières domestiques et des soins à domicile.

En matière d'urgences médico-chirurgicales, les recommandations ont été axées notamment sur la répartition des gardes au sein des services d'urgences prenant en considération la distance, la densité démographique et les conditions de sécurité au profit du personnel, ainsi que sur la redynamisation des comités de permanence et l'application d'un programme national de formation dans les urgences dont celles des maladies cardiovasculaires.

S'agissant de l'hygiène hospitalière, le ministre a donné des instructions pour une application stricte des orientations nationales dans ce domaine, la relance des activités de sensibilisation et de formation du staff médical et paramédical et un travail permanent des comités de lutte contre les maladies infectieuses.

L'accent a été également mis sur l'élargissement du champ d'activité du service d'assistance médicale d'urgence (SAMU), la réhabilitation des services de réanimation et le développement du parrainage inter-établissements. Un appel a été lancé pour l'élaboration d'une liste de bureaux d'études spécialisées dans la réalisation d'infrastructures sanitaires et d'acquisition de cliniques mobiles pour la promotion de la santé de proximité en faveur des habitants des zones déshéritées et des nomades.

En outre, l'élaboration d'une monographie de santé dans chaque wilaya a été recommandée. Un compte rendu des travaux en ateliers sur les urgences médico-chirurgicales, la réanimation, l'hygiène hospitalière et le SAMU a été présenté en clôture de cette rencontre de deux jours, marquée par la présence du ministre du secteur et des directeurs de la santé et d'établissements sanitaires de différentes wilayas du pays.

Les débats ont tourné autour de la situation et les perspectives des urgences médicales et la présentation d'expériences sur les soins à domicile et la prise en charge des AVC et maladies oncologiques.

### • Mise en service d'un scanner de 128 barrettes à l'EHU

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a procédé, dimanche après-midi, à la mise en service d'un scanner de 128 barrettes à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) «1<sup>er</sup> Novembre» d'Oran.

«Cet équipement de radiologie interventionnelle, un acquis pour cet établissement de santé publique, est un nouveau pas de franchi dans la prise en charge des malades. Il est d'une utilité première pour les spécialistes en matière de diagnostic», a déclaré le ministre à l'APS à cette occasion.

Le ministre, qui a visité le service de radiologie de l'unité scanner, a eu droit à des explications sur l'importance de cet outil qui permet le transfert instantané de l'image vers le ou les poste(s) qui traite(ent) le dossier électronique du malade, par un simple clic.

Au niveau des unités de soins intensifs en cardiologie et des douleurs en traumatologie, M. Boudiaf s'est entretenu avec des malades sur les conditions de leur hospitalisation. Insistant sur l'importance de la «pluridisciplinarité» dans les différents services des urgences médico-chirurgicales et de la formation d'un personnel qualifié, il a rappelé que son département ministériel est en train de déployer des efforts pour doter toutes les structures de santé publique de moyens leur permettant une meilleure prise en charge des malades, notamment au sud du pays.

APS

# DON DE MOELLE OSSEUSE : COMMENT ÇA MARCHE ?

A l'occasion de la 10e semaine du don de moelle osseuse du 29 mars au 4 avril, *Top Santé* rappelle l'importance et les étapes de ce type de don avec le Dr Evelyne Marry, directrice du registre de donneurs de moelle osseuse à l'Agence de biomédecine.

En France, 240 000 donneurs sont inscrits sur le registre du don de moelle osseuse. Appelés Veilleurs de Vie, ils ont accepté de donner leur moelle osseuse anonymement et à tout moment de leur vie à des malades touchés par des pathologies graves du sang. Découvrez à quoi sert un don de moelle osseuse et comment il se déroule, pour peut-être devenir l'un des 18 000 prochains Veilleurs de Vie.

## A quoi sert le don de moelle osseuse ?

Le don de moelle osseuse sert à guérir des maladies graves du sang, comme les cancers, les leucémies, les lymphomes, les maladies génétiques qui affectent les globules rouges (drépanocytose) et celles qui touchent les globules blancs (enfants bulles). En France, 2000 patients ont besoin d'un don de moelle osseuse chaque année. Un quart d'entre eux a la chance d'avoir un donneur compatible dans sa famille, les trois quarts restants ont besoin d'un donneur anonyme prêt à aider un malade qu'il ne connaît pas. «Toutes maladies confondues, grâce au don de moelle osseuse, on obtient 63% de chance de guérison à 5 ans», explique le Dr Marry.

## Qui peut donner sa moelle osseuse ?

Il faut avoir entre 18 et 50 ans, être en parfaite santé (ne pas avoir de maladie chronique, ne pas prendre de médicament régulièrement), subir une prise de sang et accepter l'anonymat pour devenir Veilleurs de Vie. «Il est vraiment essentiel que les donneurs deviennent des Veilleurs de Vie, qu'ils mettent à jour leurs coordonnées et qu'ils soient prêts à répondre présent sans concession le jour où ils peuvent sauver une vie», rappelle le docteur Marry. «Si nous avons atteint l'objectif de 240 000 donneurs, nous souhaitons recruter 18 000 nouveaux Veilleurs de Vie chaque année. Notre priorité, des hommes et des populations d'origines génétiques diverses, asiatiques, africaines et moyennes-orientales».



## Le don de moelle est-ce dangereux pour le donneur ?

Comme la moelle osseuse se régénère très vite, un donneur ne prend pas de risque pour sa santé. «Le don de moelle osseuse se réalise toujours en pensant à la sécurité du donneur», rappelle le docteur Marry. «À partir du moment où a été établie une compatibilité entre un donneur et un malade, le Veilleur de Vie refait un bilan médical, des analyses de sang pour organiser un prélèvement sans péril».

## Comment se passe le don de moelle osseuse ?

S'il existe une chance sur 1 million d'être compatible et de donner sa moelle, les inscrits au registre pourront au cours de leur vie de Veilleurs de Vie faire plusieurs tests de comptabilité. Ces prises de sang sont indolores et ne demande pas une grande dis-

ponibilité. Mais une fois que la compatibilité est établie, le donneur va devoir passer un nouvel entretien médical et des examens sanguins 3 semaines avant le don pour déceler toutes les contre-indications. Le don de moelle osseuse peut se dérouler de deux façons, ou par ponction ou par tri-cellulaire. Quel que soit le mode opératoire, le donneur est totalement pris en charge et tous ses frais lui seront remboursés.

Le choix de l'intervention revient au médecin greffeur qui décide après analyse des besoins de son patient.

Le don par prélèvement intra-osseux, ou ponction des cellules souches se déroule à l'hôpital sous une courte (1 heure) anesthésie générale et ne comporte aucun risque de paralysie. Le donneur est hospitalisé la veille et sort le lendemain de la ponction. Réalisée dans les os postérieurs du bassin, elle permet d'aspirer les cellules souches et leur environnement. Pendant 2 à 3 jours, le

donneur pourra souffrir d'une douleur type gros hématome qui se calmera par des antalgiques du type doliprane. «La douleur est une notion assez personnelle et variable, mais après une ponction, les antalgiques classiques sont suffisants pour la calmer. Il n'est pas nécessaire de donner des calmants à la morphine», explique le Dr Marry. En général, on prescrit un arrêt maladie d'une semaine et le donneur retrouve ensuite une vie professionnelle et personnelle tout à fait normale. Le prélèvement par tri-cellulaire consiste à stimuler la fabrication de cellules dans la moelle osseuse et à les «faire sortir» dans le sang. Le donneur va prendre pendant 4 à 5 jours un médicament facteur de croissance, matin et soir, puis les cellules vont être récupérées grâce à un ou deux prélèvements indolores (aphérèse) de 4 heures. Lors d'un prélèvement par tri cellulaires, le donneur est plus souvent arrêt maladie pendant la prise du médicament, car cette injection effectuée par une infirmière peut provoquer des effets secondaires proches des symptômes grippaux (fièvre, courbatures). Des antalgiques tels doliprane sont suffisants pour soulager ces douleurs. Dans le cadre d'un don anonyme, une fois qu'on a trouvé un donneur compatible à un malade, il reste affilié au patient pour la possibilité d'autres dons. Il ne pourra plus donner que dans le cadre familial.

## LE DON EST IMPOSSIBLE DANS LES CAS SUIVANTS :

- Epilepsie
- Asthme sévère
- Allergie sévère
- Diabète sous insulin
- Cancer guéri
- Hypertension artérielle
- Maladie cardiaque
- Si vous avez déjà été transfusé
- Séjours dans les îles Britanniques (plus d'un an cumulé entre 1980 et 1996).
- Antécédents de tétanie

# GRIPPE DE L'ENFANT : UNE MUTATION GÉNÉTIQUE À L'ORIGINE DE CERTAINS CAS GRAVES

La grippe n'est, pour la plupart des malades, qu'une infection virale passagère qui provoque de la fièvre et des courbatures et disparaît après quelques jours de repos. Mais chaque année, des enfants doivent être hospitalisés car ils présentent une forme très grave de la maladie qui provoque des difficultés respiratoires pouvant être fatales.

Des chercheurs du laboratoire franco-américain de génétique des maladies infectieuses viennent de découvrir qu'une mutation de l'ADN serait responsable de ces cas sévères de grippe en provoquant un dysfonctionnement dans le système immunitaire des enfants atteints de cette anomalie génétique.

Le Dr Jean-Laurent Casanova et le Dr Laurent Abel, tous deux chercheurs à l'Inserm, et leurs collègues du laboratoire franco-américain de génétique ont spéculé que la grippe sévère chez les enfants en bonne santé pouvait être le résultat d'erreurs génétiques.

Pour vérifier leur hypothèse, les chercheurs ont séquencé le génome d'une petite fille qui avait contracté la grippe A à l'âge de 2ans ½, et avait dû être admise en unité de soins intensifs pédiatriques en raison de la sévérité de la maladie. Ils ont également séquencé le génome de ses parents. Ils ont découvert que la petite fille avait hérité, de ses deux parents, une forme mutée d'un gène qui sert habituellement à aider le système immunitaire à combattre les infections. En raison de cette double mutation, son gène est inactif et son système immunitaire ne peut combattre un virus relativement inoffensif comme la grippe.

Tout en proposant de nouvelles recherches, les scientifiques estiment qu'un certain type de médicaments, les interférons recombinants, pourrait aider à lutter contre les formes graves de la grippe chez tous les enfants présentant une mutation génétique similaire.



## FROMAGE AU LAIT CRU : QUELLE DIFFÉRENCE AVEC LES PASTEURISÉS ?



Les femmes enceintes ne doivent pas manger de fromages au lait cru, alors qu'elles peuvent encore savourer les pasteurisés. Découvrez la différence entre un fromage au lait cru et un pasteurisé avec Corinne Peirano, diététicienne et membre de l'association française des diététiciens-nutritionnistes (Afdn), expert pour Top Santé.

Le fromage cru est fabriqué avec un lait qui n'a pas subi de traitement thermique. C'est-à-dire qu'il n'a pas été chauffé et conserve donc sa flore bactérienne (ses microbes). C'est pourquoi il est déconseillé aux femmes enceintes et aux nourrissons. Le fromage pasteurisé, lui, a pour base un lait chauffé dans le but d'éliminer les germes nocifs. Du fait que le lait du fromage pasteurisé est chauffé, ce dernier contient un tout petit peu moins de protéines. Idem pour les vitamines qui, sensibles à la chaleur, sont diminuées d'environ 10% dans les fromages pasteurisés. Concernant la teneur en calcium, elle est légèrement plus élevée pour le fromage au lait cru. Mais la différence la plus significative se trouve sans doute dans la saveur et le crémeux, souvent plus prononcés dans les fromages au lait cru.

# QUELS LIENS ENTRE SOMMEIL ET NUTRITION ?

L'Institut national du sommeil et de la vigilance (Insv) a dévoilé, au cours de la Journée du sommeil le 27 mars, les résultats d'une enquête sur les liens entre la qualité du sommeil et les habitudes alimentaires.

Pour sa 15e édition, la Journée du sommeil s'intéresse au lien entre la qualité du sommeil et l'alimentation, deux thématiques de santé publique essentielles à notre époque.

Pour évaluer ce lien, les chercheurs se sont appuyés sur la cohorte de l'étude Nutrinet-Santé, une étude de grande ampleur qui vise à comprendre les habitudes alimentaires des Français via des questionnaires en ligne destinés à des volontaires. A ce jour, près de 160 000 internautes participent à l'étude Nutrinet-Santé. Parmi eux, 49 086 ont répondu au questionnaire spécifique sur le sommeil.

Les résultats de l'enquête montrent clairement un lien de cause à effet entre un mauvais sommeil et une mauvaise alimentation.

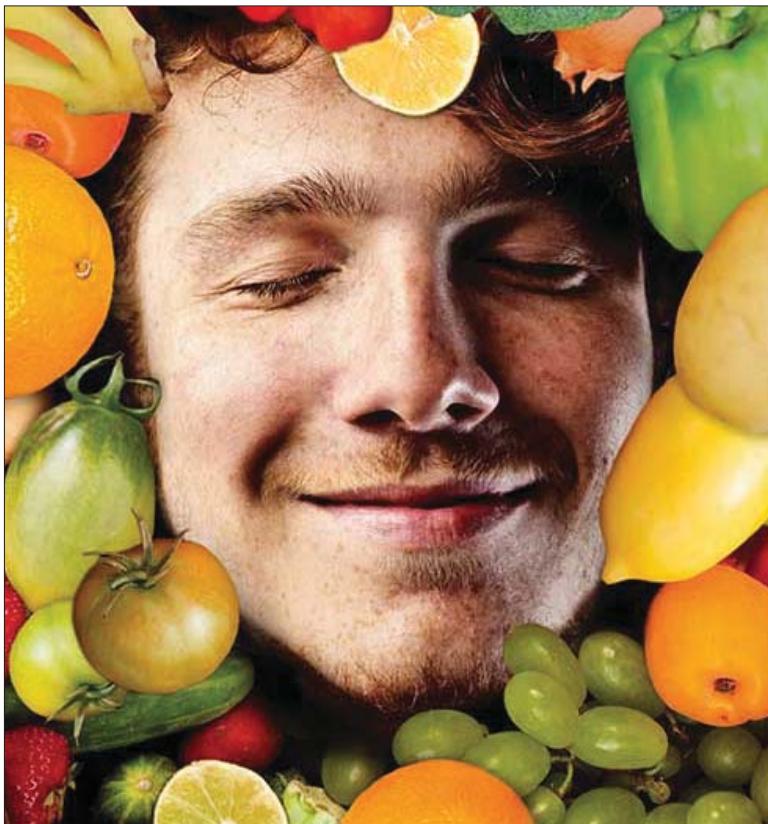
- Les personnes qui dorment moins de 6h, plus particulièrement les hommes, ont davantage de risques d'être obèses

Quand on dort peu, on dispose de plus de temps pour grignoter devant la télévision ou même dans son lit. Par ailleurs, on a tendance à vouloir compenser le manque de sommeil par des aliments énergétiques, donc gras et sucrés.

- Les femmes obèses font davantage d'insomnies par rapport aux femmes à la corpulence normale.

Les personnes obèses ont généralement plus de mal à trouver une position confortable pour dormir et souffrent souvent de douleurs. Par ailleurs, elles souffrent aussi davantage d'apnées du sommeil. 81% des personnes traitées pour cette pathologie sont en surpoids. Les chercheurs ont remarqué que les femmes obèses étaient plus particulièrement sujettes aux insomnies sans pouvoir expliquer la différence avec les hommes.

- Les personnes obèses ont un risque d'hypersomnolence plus élevé.



L'hypersomnie désigne le fait d'être fatigué tout au long de la journée.

Les femmes obèses ont 70% de risques supplémentaires de souffrir d'hypersomnolence et les hommes obèses sont deux fois plus nombreux à être touchés par cette pathologie que ceux qui ont un IMC inférieur à 35.

L'étude montre bien un lien

entre le sommeil et l'obésité. L'obésité peut, en partie, être expliquée par une mauvaise hygiène alimentaire.

Les questionnaires remplis par les Nutrinautes montrent par exemple que les petits dormeurs consomment moins de fruits et légumes et de poissons que ceux que les gros dormeurs. Par ailleurs, la consommation d'aliments gras, sucrée et d'alcool est souvent associée à une durée de sommeil plus courte. Au final, on assiste à un cercle vicieux : ceux qui ne dorment pas suffisamment mangent trop donc grossissent et souffrent davantage de troubles du sommeil. Moralité : pour bien dormir, il est important d'avoir une alimentation équilibrée.

## LES ALIMENTS À ÉVITER POUR BIEN DORMIR

Chacun sait qu'il vaut mieux éviter de boire un café avant de dormir si l'on veut passer une nuit paisible. Mais il y a d'autres aliments qu'il vaut mieux éviter au dîner si vous ne voulez pas vous réveiller en pleine nuit.

### Les aliments frits

Les aliments cuits en friture prennent beaucoup plus de temps pour être digérés. Si vous vous couchez après en avoir mangé, vous risquez de souffrir de crampes d'estomac ou de reflux acides. Idem pour les boissons gazeuses.

**A la place :** pour avoir un bon sommeil, privilégiez le soir des aliments riches en tryptophane, un acide aminé nécessaire à la synthèse de la sérotonine, un des neurotransmetteurs du cerveau qui régule l'endormissement. A vous le cabillaud, la morue, les fromages à pâte cuite et le riz

thai. Une étude a en effet montré qu'un repas avec du riz thaï au dîner réduit de moitié le temps nécessaire pour s'endormir.

### Les protéines

Le poulet comme les autres aliments riches en protéines ne doivent pas être consommés au dîner car il demande un temps de digestion beaucoup plus long. Du coup, votre organisme va se concentrer sur cette digestion au lieu de se mettre en mode sommeil (moment où l'activité de digestion est censée ralentir d'environ 50%). A la place : privilégiez les plats à base de glucides complexes (qu'on appelle autrefois sucres lents) qui favorisent le sommeil. Parmi les champions anti-insomnie : les pommes-de-terre cuites au four et les patates

douces.

### La crème glacée

Oui, après une longue journée de travail il est réconfortant de manger de la crème glacée à même le pot en regardant les derniers épisodes de sa série préférée. Mais la glace c'est surtout des matières grasses (lourdes à digérer) et du sucre, qui va vous donner de l'énergie à court terme et vous empêcher de sombrer dans le sommeil.

**A la place :** en dessert, on opte pour un laitage et une banane, une pomme, des figues ou des noix, aux vertus antistress. Et surtout pas pour le chocolat noir, qui contient de la caféine et de la théobromine, un stimulant qui augmente la fréquence cardiaque et peut provoquer de l'insomnie.

## L'émir Djaafar déplore que le film sur l'Emir Abdelkader ne soit pas encore réalisé



L'émir Djaafar El Hassani El Djazaïri, arrière-petit-fils de droite lignée de l'Emir Abdelkader par son fils Ahmed El Hassani El Djazaïri, déplore que le film sur le fondateur de l'Etat algérien moderne, ne soit pas encore réalisé.

«Ce film n'a pas pu être réalisé. Pour ma part, je déplore qu'on n'ait pas pris soin d'accompagner ce projet jusqu'au bout. Nous espérons néanmoins que le nécessaire sera fait dans ce sens. Nous avons d'ailleurs entendu dire que le travail est en cours pour rattraper le temps perdu afin que le film puisse voir enfin le jour dans un délai très proche», a-t-il indiqué dans une interview au magazine «Salama» du mois d'avril.

Le projet du film cinématographique portant sur la vie et l'œuvre de l'Emir Abdelkader, devait être réalisé par le cinéaste américain Charles Burnett. Le scénario est coécrit par l'anthropologue des religions Zaïn Khenchelaoui et le producteur français Philippe Diaz.

«L'Emir est un modèle universellement salué, qui suscite l'amour et le respect des peuples et des nations. Il mérite, et c'est la moindre des choses, que l'on réalise dans son pays un film sur sa vie, permettant de mettre en lumière son combat et sa résistance», a relevé l'émir Djaafar, fondateur et vice-président de la «Fondation Internationale Emir Abdelkader pour la Culture et le Patrimoine», sise à Damas.

Il a tenu à exprimer au nom de la famille de l'Emir établie dans la capitale syrienne, sa «confiance totale» et sa «solidarité sans faille» avec le scénario de M. Khenchelaoui, qu'il considère comme «un des meilleurs spécialistes au monde de l'Emir Abdelkader» et «un expert international dans le domaine du soufisme».

«Il (Khenchelaoui) nous a consultés tout au long de son travail coécrit avec le producteur et scénariste français Philippe Diaz, ce qui nous a permis de donner le feu vert à leur scénario que nous avons trouvé irréprochable. Honnêtement, je ne crois pas que l'on puisse produire dans les prochaines années un scénario aussi complet et aussi documenté et, surtout, aussi bien adapté à un public international», a-t-il estimé.

Pareilleurs, l'émir Djaafar a exprimé son souhait de créer à Alger un bureau de la Fondation de l'Emir de Damas et de donner naissance à une fondation pour les jeunes, qui s'appellera «Association pour le soutien de la culture du citoyen algérien et la protection de son milieu». Il a expliqué qu'il entreprendra des démarches afin de trouver un siège pour cette fondation qui aura pour mission «la diffusion de la culture, la protection du patrimoine et de la culture populaire».

**APS**

# CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015 Jijel présente avec un riche programme à la manifestation

La wilaya de Jijel sera présente avec un riche programme à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la Culture arabe», a indiqué lundi le directeur de wilaya de la Culture, Mohamed-Cherif Bouhali.



Le programme de la participation de cette wilaya comprend, notamment des expositions sur le patrimoine matériel (poterie, liège, art culinaire, habits traditionnels) tandis que le volet «spectacle» donnera lieu à des productions de troupes musicales «chaâbi», de groupes folkloriques locaux, ainsi qu'à des lectures de poésie populaire, a-t-il précisé. La participation de Jijel, qui mettra également en avant les figures

emblématiques de la région, qu'elles soient religieuses, politiques, culturelles ou artistiques, comportera aussi une exposition inédite sur le patrimoine musical ainsi qu'une communication sur l'histoire de l'antique Igilgili, a ajouté M.Bouhali.

L'aspect culturel dominera toutefois, lors de cet événement culturel, avec des expositions de nombreux ouvrages publiés sur la wilaya de Jijel ainsi que

sur de nombreux sites archéologiques, culturels et naturels, selon le même responsable.

La délégation jijelienne devant prendre part à cette manifestation, dont le coup d'envoi sera donné le 16 avril prochain, comprendra une soixantaine de participants encadrés par le commissariat local du festival culturel des arts et cultures populaires, a conclu le directeur de la culture.

## TIARET: Coup d'envoi du 1er festival national du chant scolaire

Le coup d'envoi du premier festival national du chant scolaire a été donné dimanche soir à la maison de la culture Ali Maachi de Tiaret, en présence des autorités locales.

Intervenant à l'ouverture de cette manifestation culturelle, le wali de Tiaret, Mohamed Bousmaha, a mis l'accent sur l'importance du chant scolaire qui véhicule des messages instructifs inculquant les valeurs et de le patriotisme aux générations.

La cérémonie d'ouverture de ce festival, organisé dans le cadre du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a été marquée par un défilé des délégations des wilayas participantes et le chant de la célèbre chanson «Angham El Djazair» de l'artiste chahid Ali Maachi par une chorale de la direction de l'éducation de Tiaret.

Une opérette intitulée «novembre la liberté» a été

présentée par des élèves des trois paliers de la wilaya de Tiaret retracant le combat du peuple algérien contre le colonisateur français. Cette manifestation culturelle et éducative de trois jours réunit 320 élèves de 21 wilayas.

Le programme de ce festival abrité par l'institut de formation des enseignants «Ibn Rochd», comporte des concours, de la musique par des écoliers des wilayas participant, des soirées

artistiques animées par des troupes relevant de la direction de l'éducation de la wilaya de Tiaret et des lectures poétiques.

Les participants bénéficieront de sorties touristiques à des monuments et sites archéologiques et historiques que recèle la wilaya de Tiaret. Ce festival est initié par la direction de l'éducation de la wilaya de Tiaret sous le patronage du ministère de l'Education nationale.

## JOURNÉES DES ARTS DRAMATIQUES DE TISSEMSILT: Consécration de la troupe Mahfoud Touahri de Miliana

La troupe «Mahfoud Touahri» de Miliana (Ain Defla) a décroché le prix de la perle d'or récompensant la meilleure représentation complète aux deuxièmes journées nationales des arts dramatiques qui ont pris fin samedi soir à Khemisti (Tissemsilt).

Cette troupe, qui a participé avec la pièce «El Moukhridj», a remporté le prix d'une valeur de 100 000 DA, alors que l'association «Abbab Mansourah» de Tlemcen s'est adjugée le prix de la perle d'argent pour la meilleure scénographie avec la pièce théâtrale «El Ouqda». Le prix «perle bronze» du meilleur texte (40.000 DA) a été dé-

cerné à l'association «artistes libres» de Azzaba (Skikda) pour la pièce «En-nist eddhai».

Le prix du jury a été, lui, attribué à la troupe «Star» de l'association «Lou-lou'a» de la commune de Khemisti pour la pièce «Rihla ila el qabz» (voyage vers la tombe). Berraghda Abdelfettah de l'association des arts «El Waha» de Ouargla a remporté le prix de la meilleure interprétation masculine et Benharbia Doumia de l'association «Abbab Mansourah» (Tlemcen) celui de la meilleure interprétation féminine. La cérémonie de clôture de cette manifestation de cinq jours a été

marquée par une remise de diplômes d'encouragement à des stagiaires aux ateliers de formation, organisés à cette occasion sur l'écriture dramatique et la représentation.

La plupart des représentations présentées ont été jugées d'un bon niveau, a signalé la rapporteuse du jury Beroumana Samia de l'université de Sidi Bel-Abbès. Le jury a déploré, toutefois, des «lacunes» chez certaines troupes participantes, surtout en ce qui concerne la scénographie et le décor, jugés «non harmonieux avec le thème».

# LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE FACEBOOK VOIT TRÈS HAUT

*En annonçant la mise en fonction de ses drones pour la connexion internet, Facebook place la barre un peu plus haut dans la course qui l'oppose à l'autre géant, Google.*

Par Samy YACINE

L'idée de connecter toute la population de la planète peut paraître chimérique, mais pas pour les mastodontes américains de l'internet, Facebook et Google qui se sont engagés dans une course effrénées avec des projets aussi innovants que fous pour l'un et pour l'autre. Cette semaine, l'actualité est en faveur de la firme de Mark Zuckerberg qui vient de donner quelques détails sur ses drones conçus pour élargir la sphère de diffusion de l'internet. Des tests ont été réalisés avec succès pour ce machin volant répondant au nom d'Aquila que la société Facebook compte produire en série, après les premiers essais effectués en Angleterre. Sur sa page Facebook, Zuckerberg a donné quelques détails techniques de ces engins qui seront améliorés pour faire en sorte, que «dans leur version finale, ces engins auront des ailes aussi grandes qu'un Boeing 737 mais peseront moins qu'une voiture écrit-il, repris par le site du quotidien français lefigaro.fr. Le drone est actionné grâce à des panneaux solaires mis sur ses ailes, qui lui procurent une autonomie de plusieurs mois. Il peut monter en altitude jusqu'à 18000 mètres du sol. A l'aide de ces engins capable de fournir un débit de l'ordre d'une connexion de 3G, Facebook compte apporter un maximum de connexion aux zones les plus défavorisées de la planète. L'objectif de Zuckerberg étant de mettre à la disposition des populations ne pouvant pas avoir accès à internet des points d'accès facile et peu coûteux en technologie. «L'initiative concerne pour le moment 7 millions de personnes au Ghana, au Kenya, en Tanzanie, en Indonésie, aux Philippines et en Colombie, qui peuvent accéder à une sélection de services en ligne sur leur téléphone portable ou leur ordinateur» rapporte lefigaro.fr qui ajoute que tout récemment, «c'est l'Inde qui a bénéficié de la philanthropie de Mark Zuckerberg, grâce à un accord avec l'opérateur télécom indien Reliance Communications».

Au lancement de ce projet, en 2013, les responsables de Facebook sont partis d'un constat, décliné dans un communiqué repris par le site zdnet.fr, dans lequel ils partent de l'hypothèse qu'actuellement «seulement 2,7 milliards de personnes, un



peu plus du tiers de la population mondiale, ont accès à Internet. Le taux d'adoption d'Internet croît de moins de 9% par an, ce qui est lent considéré que nous ne sommes qu'au début de son développement». Ils se sont ensuite fixé quelques objectifs à atteindre à travers l'initiative : il s'agit en premier lieu de réunir les conditions d'une collaboration technique entre les différentes sociétés engagées dans cette aventure, pour parvenir au développement de téléphones intelligents peu coûteux.

Le second objectif est de «travailler à réduire la consommation des données nécessaires à la navigation mobile et l'usage d'applications en utilisant des techniques de compression et de mise en cache des données», souligne zdnet.fr. En dernier lieu, les initiateurs du projet se sont engagés à travailler à une adaptation des systèmes d'exploitation pour leur permettre d'intégrer un plus grand nombre de langues. Ceci étant, le géant des réseaux sociaux, Facebook ne navigue pas en terrain vierge, puisque cette initiative vient en contrepoint au grand projet d'un autre géant de l'internet, Google qui a lancé un pari fou, lui aussi, de connecter la planète

avec ses fameux ballons, dans le cadre du projet Loon. Google compte en effet utiliser un parc de montgolfières pour élargir la connexion internet aux zones les plus reculées. «Les ballons sont équipés d'antennes, reliées à d'autres antennes implantées sur les toits de bâtiments au sol», explique le site www.usine-digitale.fr qui note, dans un papier mis en ligne il y a une année, que «Google a testé cette technologie récemment». Le moteur de recherche a investi pour la réalisation de ce projet dans l'acquisition, en 2014, d'une entreprise fabriquant des drones, et également déclaré son intention de produire près de 280 satellites dédiés à la connexion des populations isolées. Autre grosse écurie engagées dans cette course contre la fracture numérique, le projet porté par le patron d'entreprise Elon Musk, à la tête des sociétés Telsa et Space X qui a déclaré son intention de mettre un chèque de 10 milliards de dollars pour la fabrication de près de 700 satellites capables aussi bien, de «connecter les populations défavorisées que les habitants de la planète Mars», lit-on sur un site d'information spécialisé.

Le duel à distance entre Google et Facebook alimente les chroniques des rédac-

tions d'autant que leurs objectifs vont dans le même sens car liés à la généralisation de l'utilisation de l'internet et à l'intensification du trafic des utilisateurs.

Dans ce contexte, les observateurs ont esquissé une analyse comparative des technologies déployés par les deux mastodontes, dont les projets, aux yeux du journaliste du site usine-digitale.fr «ont leurs avantages et inconvénients». Pour lui le ballon de Google fonctionnant à l'air chaud et en haute altitude «est plus difficile à maintenir, plus lent et moins durable que des drones. Beaucoup de ces ballons finissent dans l'océan». Face à cela il voit que les drones présentent plus de facilité dans leur maniement notamment pour les «faire redescendre pour une mise à jour ou une réparation». Mais à regarder de plus près, il rejoint l'avis d'un expert exprimé sur un site spécialisé qui trouve que «les drones sont plus dangereux», et explique qu'un engin à basse altitude pourrait tomber sur la population. Sans compter l'impact diplomatique : de nombreux pays n'accepteraient certainement pas de voir flotter les drones appartenant à une entreprise américaine au-dessus de leur tête.»

## BATAILLE DE GÉANTS

Le terrain de l'extension de la couverture internet à l'ensemble de la planète n'est qu'un endroit parmi d'autres des confrontations engagées par les deux géants de l'internet. Alors que Google semblait avoir pris une bonne avance sur le domaine des objets connectés et notamment de l'habit connecté, Facebook sonne la charge en rachetant Oculus pour lui damer le pion, faisant dire à un expert près du cabinet IDC, cité par usine-digitale.fr : «Facebook et Google sont deux titans de la haute technologie embarqués dans un jeu de Monopoly dans la vie réelle, qui consiste à se saisir de technologies de premier plan, afin de maintenir et d'étendre leur domination, l'un vis-à-vis de l'autre mais aussi vis-à-vis de leurs différents rivaux», estime Laura DiDio, analyste du cabinet ITIC. Dans ce jeu de titan, ce site accorde une avance remarquable à Google qui «dispose de 59 milliards de dollars en cash selon Bloomberg - tandis que Facebook a utilisé plus d'un tiers de son cash pour acheter WhatsApp à 19 mil-

liards», écrit-il, ajoutant que «Google dispose également d'un champ d'action bien plus large. Facebook, focalisé sur sa mission de connecter les individus, a pour l'instant moins de possibilités d'innover».



## LE LENT DÉMARRAGE DE L'AFRIQUE !

De récentes indications statistiques ont été fournies sur l'état des secteurs de la technologie, des médias et des télécommunications en Afrique, qui tendent à confirmer l'idée que le chemin est encore long. Le constat général peut paraître reluisant si l'on en croit le site du quotidien français le-monde.fr qui voit que «plus de la moitié des transactions financières réalisées à partir de téléphones mobiles dans le monde ont lieu en Afrique.» Le journal qui s'appuie sur une étude de Deloitte note que même les prévisions évoquent «>350 millions de smartphones en 2017 contre une centaine aujourd'hui, le fossé demeure entre les pays côtiers qui profitent de l'arrivée des câbles sous-marins de fibre optique et les pays enclavés. Entre les villes et les zones rurales aussi, qui restent les grandes oubliées.»

## MOZAMBIQUE

**Le président Nyusi élu à la tête du Frelimo**

Le président du Mozambique, Filipe Nyusi, a été élu dimanche à la tête du Front de libération du Mozambique (Frelimo) avec 98,4% des suffrages exprimés par les membres du comité directeur du parti, a annoncé son porte-parole Damiao Jose.

Filipe Nyusi, 56 ans, succède à l'ex-président du Mozambique Armando Guebuza qui a dirigé le pays de 2005 à 2015 et le parti au pouvoir. Il est devenu le 15 janvier le nouveau président de la République.

Après deux mandats comme président, M. Guebuza, 72 ans, n'était plus éligible à la présidence du pays, mais il avait encore la possibilité de conserver la présidence du parti jusqu'en 2017.

Mais dimanche, il a annoncé sa démission, deux ans avant le terme de son mandat à la tête du Frelimo.

## DJIBOUTI

**Un Sommet sur l'environnement en Afrique de l'Est en mai**

Un Sommet sur l'environnement en Afrique de l'Est se tiendra du 2 au 4 mai à Djibouti pour discuter des voies et moyens d'aider la région à faire face, notamment, aux changements climatiques et leurs conséquences.

Des chercheurs et des spécialistes débattront des thématiques liées à la gestion des crises et émettront des propositions à même d'atténuer les risques environnementaux, soulignent les organisateurs, précisant que la rencontre se veut une opportunité pour jeter les jalons d'une forte coopération régionale en la matière.

Des communications portant sur les énergies renouvelables, la transformation des déchets, la gestion des écosystèmes marins et la santé publique seront présentées et développées durant le sommet.

Des tables rondes entre promoteurs et investisseurs sont également au menu de cette rencontre organisée par le ministère djiboutien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec d'autres partenaires.

## BÉNIN

**Début de l'enregistrement des candidatures pour les élections municipales**

L'enregistrement des candidatures pour les prochaines élections municipales prévues le 31 mai prochain au Bénin débutera lundi, indique un communiqué de la Commission électorale nationale autonome (Cena).

«Les déclarations de candidatures pour les prochaines élections municipales prévues le 31 mai prochain seront enregistrées du 30 mars au 5 mai à la Cena à Cotonou», rapporte le texte. Plus de 4,4 millions d'électeurs béninois seront attendus aux urnes le 31 mai prochain, pour la désignation des 1.199 conseillers communaux et municipaux, qui éliront en leur sein 77 maires, 176 adjoints aux maires, 546 chefs d'arrondissement qui seront chargés de gérer les affaires locales. Le 11 février dernier, le gouvernement béninois a annoncé la tenue des élections législatives le 26 avril 2015 et des conseils municipaux le 31 mai.

Les mandats des conseillers municipaux, communaux et locaux, élus en 2008, sont arrivés à échéance en juin 2013. Mais les élections municipales n'ont pas pu se tenir à la bonne date, soit le mois de mars 2013. Le gouvernement justifie le report par les retards dans la mise à jour de la Liste électorale permanente informatisée (Lepi), utilisée pour la première fois lors de la présidentielle de 2011.

## SAHARA OCCIDENTAL

**Manœuvres militaires du gouvernement sahraoui à Tifariti**

Des manœuvres militaires ont été organisées dimanche par le 2<sup>e</sup> Région militaire de l'Armée de libération sahraouie, dans les territoires libérés de Tifariti (nord du Sahara occidental), a-t-on constaté.

Il s'agit de «manœuvres routinières», ont déclaré des responsables politiques et militaires sahraouis, précisant que les manœuvres de Tifariti sont «porteuses de messages à l'adresse de l'ONU, de l'opinion internationale et de l'ennemi».

«Ces manœuvres interviennent dans un contexte sensible, qui est celui de la réunion du Conseil de

sécurité de l'ONU sur le Sahara Occidental en avril prochain», a-t-on ajouté.

La démonstration de l'armée sahraouie, qui organise la 3<sup>e</sup> manœuvre durant les quatre derniers mois, a été marquée par la présence de hauts responsables politiques et militaires de la Rasd, dont le Premier ministre, Abdellah Taleb Omar et le ministre de la Défense, Mohamed Amine Bouhalil.

## Destruction de 3 000 mines antipersonnel

Il a été procédé, par ailleurs, à la destruction de 3.000 mines antipersonnel se trouvant sur le territoire sahraoui. «10.000 mines ont été déjà détruites pendant quatre étapes», a expliqué Mohammed Salem Abdallah, le coordinateur sahraoui des affaires des mines pour qui cette action «révèle l'adhésion du gouvernement sahraoui aux

conventions onusiennes, notamment l'appel de Genève auquel la Rasd a adhéré en 2005».

Présent à ce rendez-vous, Fred Meylan, directeur régional (Afrique) de la convention d'Ottawa, a souligné que le Front Polisario «vient de donner l'exemple» en matière de destruction des mines, ajoutant que le Maroc «doit faire de même conformément à la convention de Genève».

Par ailleurs, il a été procédé à l'incinération de 500 kilogrammes de résine de cannabis provenant du Maroc, selon des dirigeants sahraouis, précisant que cette action «confirme l'engagement de la Rasd dans la lutte contre le trafic de drogue et le crime organisé en œuvrant à assécher leurs sources de financement».

## MUSÉE DU BARDO DE TUNIS

**Un monument culturel devenu symbole de résistance au terrorisme**

Le musée du Bardo de Tunis, qui a été récemment le théâtre d'un attentat terroriste sans précédent qui laissera des stigmates dans la mémoire collective est désormais, pour les Tunisiens, un symbole de défi et de résistance au terrorisme.

Depuis le 18 mars, le musée du Bardo, monument culturel qui a toujours fait la fierté des Tunisiens, est devenu pour eux un symbole de résistance qui exalte leur attachement à l'unité nationale et les incite à bannir la division qui menace leur sécurité.

A travers cette vision optimiste, des milliers de manifestants ont parcouru les artères de la capitale, lors d'une marche qui a débouché vers ce musée rouvert dimanche, après 12 jours de fermeture pour des raisons sécuritaires.

Des citoyens de différentes tranches d'âge et divers courants ainsi que des officiels étaient au rendez-vous pour transmettre un «message au monde entier selon lequel la Tunisie restera debout malgré la barbarie du terrorisme», a indiqué à l'APS, Raouia Mansouri qui n'a pas manqué de participer à la marche en dépit de

son handicap et de sa mobilité réduite sur son fauteuil roulant de Bab Saadoun (point de départ de la marche) jusqu'au musée du Bardo.

Tout près de Raouia se trouve Moncef El-Ouaifi accompagné de son épouse et son fils de trois ans. «Je suis ici pour exprimer mon rejet du terrorisme qui menace la Tunisie aujourd'hui et qui tente de confisquer les acquis de la révolution des jasmins», a-t-il dit.

L'entrée du musée s'est mise aux couleurs des emblèmes des pays ayant perdu des ressortissants dans cette attaque et où des gerbes de fleurs ont été déposées. Au cœur du hall, une stèle commémorative portant les noms des victimes a été érigée pour témoigner de la barbarie du terrorisme.

Le musée du Bardo qui témoigne la richesse de l'histoire de la Tunisie, comporte le plus grand nombre de mosaïques dans le monde dont celle du poète Virgile, des œuvres d'art gréco-romaines et des pièces du plus vieux sanctuaire de l'humanité, l'«Héraïon», d'El-Guettar (région de Gafsa), datant de 40.000 ans.

## NIGERIA

**Les élections ont respecté «les principes continentaux»**

L'Union africaine (UA) a estimé hier que la présidentielle au Nigeria, dont les résultats sont attendus dans la journée, a respecté «de façon satisfaisante les principes continentaux et régionaux des élections démocratiques».

La mission d'observation des élections de l'Union Africaine (Aueom) estime, dans ses observations préliminaires, que «le processus électoral a été globalement pacifique, durant les processus d'accréditation (vérification biométrique de l'identité des électeurs), mais aussi de vote et de dépôt des bulletins, selon un communiqué.

«Le peuple du Nigeria a montré sa patience et sa détermination à avoir un processus démocratique pacifique», a ajouté l'Aueom, selon qui «les processus d'accréditation, de vote et de comptage ont généralement été transparents et se sont

tenu en présence d'observateurs internationaux, de la société civile et de partis politiques».

La mission de l'UA en conclut que «les élections se sont tenues dans une atmosphère pacifique, dans un cadre respectant de façon satisfaisante les principes continentaux et régionaux des élections démocratiques», et «encourage toutes les parties à avoir recours aux moyens légaux existants au cas où il y aurait contestation des résultats».

Outre la mission de l'UA, diverses équipes d'observateurs internationaux - Union européenne, Commonwealth et Nations unies notamment - ont suivi sur le terrain les élections présidentielle, législatives et sénatoriales, qui se sont tenues samedi et dimanche. La présidentielle est la plus serrée depuis le retour du pays à la démocratie en 1999. Elle oppose le président sortant Goodluck Jonathan, 57 ans, et son rival Muhammadu Buhari, 72 ans, candidat du Congrès progressiste (APC), qui rassemble une large partie de l'opposition.

Environ 69 millions d'électeurs - sur les 173 millions d'habitants du Nigeria - ont voté pour élire, outre le président, les 109 sénateurs et les 360 députés du pays le plus peuplé d'Afrique.

APS

**SOMMET ARABE****Appel à soutenir la Palestine matériellement et à poursuivre les efforts pour la fin de l'occupation israélienne**

Le 26<sup>e</sup> Sommet arabe a appelé à soutenir le budget annuel de la Palestine à compter du 1<sup>er</sup> avril et affirmé son appui aux décisions du Conseil central palestinien pour la révision de l'ensemble des relations politiques, économiques et sécuritaires avec l'occupation israélienne afin d'amener Israël à respecter les accords signés, les résolutions internationales et le droit international.

Le Sommet arabe a souligné, au terme de ses travaux, dimanche à Charm El-Cheikh, la nécessité pour les Etats arabes de s'acquitter de leurs contributions au budget de l'Etat palestinien pour soutenir l'autorité palestinienne qui fait face à des pressions financières.

Le sommet a appelé à augmenter les capitaux des Fonds d'Al-Aqsa et d'El-Qods de 50% pour aider l'Etat palestinien à faire face au blocus, exhortant les Etats qui ne l'ont pas encore fait à honorer, dans les plus brefs délais, leurs engagements à l'égard du soutien supplémentaire.

Concernant le processus de paix, le sommet arabe a affirmé que la paix juste et globale est un choix stratégique, dont la réalisation est tributaire du retrait israélien total des territoires palestiniens et arabes occupés, y compris le Golan arabe syrien occupé, et du règlement de la question des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU de 1948 et de l'initiative de paix arabe, entérinée lors du sommet de Beyrouth de 2002.

Le Sommet arabe a demandé de charger la délégation ministérielle arabe d'organiser des consultations avec le Conseil de sécurité de l'ONU, l'administration américaine, la Fédération de Russie, la Chine et l'Union européenne (UE) pour l'adoption d'un projet de résolution qui souligne l'engagement arabe à l'égard des principes



et des références de l'initiative arabe en vue de fixer une date butoir pour la fin de l'occupation israélienne de l'Etat palestinien et la réalisation d'une paix juste et durable dans la région.

Il a de nouveau appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales et à prendre les mesures nécessaires pour régler le conflit arabo-israélien et réaliser la paix juste et globale dans la région sur la base de la solution des deux

Etats, saluant la reconnaissance par la Suède de la Palestine et les positions et décisions des parlements de pays européens et du Parlement de l'Union européenne (UE) à cet égard.

Il a également appelé les Etats arabes à continuer à œuvrer pour la reconnaissance mondiale de l'Etat palestinien.

Le Sommet arabe s'est, par ailleurs, félicité de l'adhésion de la Palestine à des accords et traités internationaux, notamment son accession au Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI).

Le Sommet arabe a exprimé son rejet catégorique de reconnaître Israël comme Etat juif condamnant la politique israélienne de judaïsation des sites archéologiques et historiques palestiniens.

La résolution a dénoncé avec la plus grande fermeté la détention de milliers de palestiniens par Israël appelant tous les parlements des pays du monde à prendre des mesures immédiates et efficaces pour mettre un terme aux violations flagrantes du Droit

international et des droits du peuple palestinien commis par Israël notamment contre des parlementaires palestiniens.

Le document a salué la déclaration issue de la conférence des Etats membres de la convention de Genève de 1949 tenue le 17-12-2014 invitant ces pays à prendre les mesures qu'il faut pour sauver cette convention face aux violations et crimes commis par Israël dans les territoires palestiniens.

S'agissant de Gaza, la résolution a insisté sur l'attachement à la déclaration de cessez-le-feu appelant toutes les parties concernées à favoriser un climat propice à sa mise en œuvre.

Elle a, par ailleurs, exprimé ses remerciements à l'Algérie pour les contacts entrepris par le président Abdelaziz Bouteflika et ses démarches suite à l'agression israélienne dans la bande de Gaza saluant l'appel par l'Algérie à l'Assemblée générale de l'ONU pour la tenue d'une réunion d'urgence en plus du soutien humanitaire, financier et matériel destinés aux frères palestiniens. Pour ce qui est d'El Qods, les dirigeants arabes ont fermement condamné la judaïsation de la ville par les forces d'occupation israéliennes et les violations contre la mosquée d'Al-Aqsa.

Ils ont insisté sur le fait de rester attachés à l'instauration d'un Etat palestinien indépendant sur tous les territoires palestiniens occupés en 1967 avec pour capitale El-Qods appelaient la communauté internationale, les Etats-Unis, l'UE et l'ONU à assumer leurs responsabilités.

**CRISE SYRIENNE****L'ONU met en garde contre l'aggravation de la «catastrophe» humanitaire**

Un responsable de l'ONU a mis en garde lundi contre le risque d'une «catastrophe» humanitaire «terrifiante» en Syrie à la veille d'une conférence des donateurs, pour laquelle des ONG ont déjà rassemblé plus de 480 millions de dollars.

Les Nations unies, dont le secrétaire général Ban Ki-moon présidera mardi ce rendez-vous annuel à Koweït, entendent rassembler au total 8,4 milliards de dollars pour venir en aide à la population syrienne, dont le pays est ravagé par quatre années de guerre.

«Echouer à rassembler ces fonds conduirait à une catastrophe humanitaire dangereuse et terrifiante», a prévenu Abdullah al-Maaatiq, l'envoyé spécial de l'ONU pour les Affaires humanitaires, s'adressant aux représentants d'ONG rassemblés au Koweït.

Parmi ces organisations réunies en amont de la conférence des donateurs, figurent le Croissant-Rouge qatari, l'organisation de charité islamique koweïtienne ou encore l'ONG islamique turque İHH. Cette dernière a rassemblé la plus importante somme, avec 100 millions de dollars de promesses de dons.

La chef des opérations humanitaires de l'ONU Valerie Amos a affirmé que la situation s'était encore dégradée en Syrie, où plus de 215 000 personnes ont péri depuis mars 2011, dont 76 000 en 2014, l'année la plus meurtrière.

Près d'un Syrien sur deux a été déplacé par le conflit, ce qui constitue un record mondial inégal depuis 20 ans, selon l'ONU.

**NORD DE LA BIRMANIE  
Un travailleur humanitaire succombe à ses blessures subies lors d'une attaque**

Un travailleur humanitaire birman blessé dans la région de Kokang à la frontière chinoise il y a quelques semaines, a succombé des suites de ses blessures, ont rapporté les médias officiels lundi.

Employé de la Croix-Rouge locale, il avait été blessé par balles lors de l'attaque visant un convoi humanitaire venu évacuer des civils. Il «est décédé à l'hôpital général de Mandalay où il était soigné», a rapporté lundi le quotidien New Light of Myanmar.

L'armée et les rebelles qui s'affrontent depuis début février dans la zone se sont mutuellement accusés de l'attaque du convoi.

Lundi, un responsable des pompiers de Lashio cité par l'AFP a expliqué, que les affrontements s'étaient poursuivis pendant le week-end, mais que le nombre de civils quittant Kokang avait ralenti alors que l'armée a repris le contrôle d'une grande partie du territoire de la région.

En presque deux mois, des dizaines de milliers de personnes ont fui de l'autre côté de la frontière et une bombe a explosé en territoire chinois, ce qui a tendu les relations avec Pékin.

Malgré la reprise du conflit, les rebelles de Kokang ne font pas partie des pourparlers de paix qui se sont poursuivis lundi avec le gouvernement et plusieurs groupes ethniques du pays.

Ce vieux conflit en sommeil depuis près de six ans a repris début février alors que les autorités tentent de mettre en place un accord national de cessez-le-feu pour mettre fin aux conflits armés avec plusieurs des nombreuses minorités ethniques du pays.

APS



tomber dès la conclusion d'un accord ces sanctions économiques et diplomatiques, jugées humiliantes.

Or les grandes puissances veulent une levée graduelle de ces mesures liées à la prolifération nucléaire et prises depuis 2006 par le Conseil de sécurité de l'Onu.

En cas de levée de certaines de ces sanctions, certains pays du P5+1 (USA, GB, Russie, Chine, France, Allemagne) veulent en outre un mécanisme qui permettrait de les réimposer rapide-

ment au cas où l'Iran violerait ses engagements, selon cette source.

«L'accord dépendra très largement de ces trois points là, il ne peut y avoir d'accord que si on trouve des réponses à ces questions», a-t-elle estimé.

Évoquant la date butoir du 31 mars pour parvenir à un accord (la date pour un accord final est fixée au 30 juin), le diplomate a estimé que «c'est maintenant que doivent se faire les orientations». Sans exclure la pour-

suite des négociations en cas d'échec d'ici mardi, il a cependant jugé que «les circonstances sont plus favorables aujourd'hui que dans trois mois».

Les négociateurs internationaux, au premier rang le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif et son homologue américain John Kerry, les ministres britannique, français, allemand, russe et chinois d'un côté, et la chef de la diplomatie de l'Union européenne de l'autre, se sont retrouvés tous ensemble pour la première fois depuis une précédente session de négociations en novembre à Vienne. Les discussions pourraient durer jusqu'à la dernière minute de la date butoir du 31 mars.

La Maison-Blanche avait confirmé que tout règlement sur le nucléaire iranien ferait l'objet d'un vote de soutien au Conseil de sécurité.

# La scène politique braquée sur le terrorisme

Deux évènements marquants pour la semaine politique arabe qui vient de s'écouler. Le premier concerne la marche internationale de rejet du terrorisme que vient d'organiser la Tunisie dans sa capitale et à laquelle l'Algérie a été partie prenante par la participation de son Premier ministre.



La participation de l'Algérie à cette marche est d'autant importante que d'abord elle est un pays voisin, qu'ensuite elle a été sollicitée par les autorités gouvernementales tunisiennes pour mettre activement, opérationnellement et solidairement son expérience au service de la lutte tunisienne contre le terrorisme. L'Algérie dès le départ a exprimé sa volonté à collaborer avec la Tunisie pour contribuer à la faire sortir de la crise. Ce n'est pas parce qu'il y a eu des attentats en Tunisie que l'on doit conclure que ce pays va s'enfoncer dans le chaos. Les Tunisiens savent que l'Algérie se tiendra de leur côté. En condamnant le dernier attentat en Tunisie qui a été perpétré au musée du Bardo, le président Bouteflika a réitéré à son homologue tunisien le soutien total de l'Algérie.

Le deuxième concerne la proposition de l'Arabie Saoudite de la création d'une force arabe commune de défense. L'invitation faite à l'Algérie et à tous les pays arabes de participer à la coalition armée dans les actions aériennes menées sur le territoire du Yémen contre des forces chiites dites parties des houthis n'a pas rencontré que des adhésions. L'Algérie tout de même ne peut participer à l'envoi de forces combattantes en raison d'une interdiction constitutionnelle. Cependant, cette proposition a recueilli un accord de principe qui nécessitera une étude approfondie.

Aussi, Bensalah, lors de la réunion de la Ligue arabe à Charm El Cheikh et à laquelle il participa au nom du président Bouteflika dit que «le système d'action arabe commune» nécessite «une adaptation aux exigences de l'heure».

Effectivement, les contextes internationaux ont subi des mutations et il est nécessaire de s'y adapter.

Une réflexion approfondie doit être au préalable menée, selon Bensalah. Une défense commune arabe ou une coopération militaire dans le cadre de la Ligue arabe ? Les pays arabes réunis à Charm El Cheikh ont eu à prendre connaissance de la proposition égyptienne. L'Algérie estime qu'il faudrait se donner le temps nécessaire pour en approfondir les principaux axes. Pourquoi un tel projet, comment y par-

venir, quelles capacités militaires à acquérir pour quelles menaces à combattre ?

Les principes algériens qui guident la diplomatie et la défense sont suffisamment connus sur la scène internationale. Diplomatie et défense sont intimement liées et le président de la République en sa qualité d'homme incarnant l'Etat dans les relations internationales assure et assume la cohérence dans leur développement et leurs implications.

Le ministre algérien des Affaires étrangères a dit ces derniers jours qu'il est de tradition que la partie combattante de l'armée ne peut pas intervenir en dehors de nos frontières et cela est entièrement conforme à la Constitution. L'armée algérienne ne peut intervenir à l'extérieur du pays que dans le cadre des OMP, c'est-à-dire dans les opérations de maintien de la paix sur sollicitation des Nations unies.

Le ministre algérien des Affaires étrangères précise bien que toute action de l'armée doit respecter les principales dispositions de la Constitution. Aussi, affirme-t-il l'Algérie en appelle au dialogue pour instaurer la paix et la réconciliation entre les différentes parties du Yémen à l'exclusion bien évidemment des groupes terroristes.

Les principes de base du dialogue dans ces trois dimensions sont fondés sur l'obligation du respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, et de la souveraineté du peuple. L'Algérie annonce ainsi dès le départ les invariants de sa politique extérieure, à savoir que la paix est définie par les Yéménites et mise en œuvre par les Yéménites.

C'est dans sa logique doctrinale que l'Algérie estime que toute intervention militaire ne peut qu'aggraver encore plus la situation politico-sécuritaire dans le pays et constituer une grave menace pour les populations. C'est également dans sa logique de refus de la guerre que l'Algérie se félicite de ce que l'Arabie saoudite ait prévu d'organiser à Ryad un dialogue entre les différentes forces qui activent au Yémen.

N.S

## YÉMEN

# Raid aérien sur un camp de déplacés : 45 morts

Au moins 45 personnes ont été tuées et 65 blessées dans le raid aérien qui a touché lundi un camp de déplacés de la province de Hajja dans le nord-ouest du Yémen, selon un nouveau bilan de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

«L'OIM rapporte 45 morts parmi des personnes déplacées (et) 65 blessés», a indiqué Joël A. Millman, responsable de la presse, cité par l'AFP, en précisant que 75 agents de l'OIM sont sur place pour aider les victimes.

Un précédent bilan fourni par un haut

responsable de Médecins sans frontières (MSF) faisait état d'au moins quinze morts et 30 blessés.

Plus tôt, un responsable au Yémen du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) avait lui aussi fait état d'un raid aérien, sans être en mesure de fournir un bilan «des morts et des blessés».

Depuis jeudi dernier, une coalition de neuf pays arabes, conduite par l'Arabie saoudite, mène des raids aériens au Yémen contre des rebelles Houthis.

## LIBYE

# Un Philippin tué dans des violences près de Tripoli

Un ouvrier philippin a été tué lorsque des roquettes se sont abattues sur la ville de Zouaïa, près de Tripoli, a rapporté hier un responsable des services libyens de sécurité.

Le Philippin, employé par une compagnie pétrolière, a été tué dimanche par des tirs de roquettes ayant visé cette ville, située à 40 km à l'ouest de Tripoli. Trois autres Philippins, un Soudanais et un Libyen ont également été blessés dans ces violences.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères philippin, Charles Jose, a confirmé les faits. «Notre ambassade à Tripoli a confirmé qu'un Philippin a été tué dans un bombardement à Zouaïa», a-t-il indiqué.

Depuis la fin de la révolte qui a renversé en 2011 le régime de Mâammor El Gueddafi, la Libye, sous la coupe de milices rivales for-

mées surtout d'ex-rebelles, s'enfonce dans l'anarchie et les violences.

Ainsi, on est toujours sans nouvelles de quatre Philippins et cinq étrangers enlevés début mars lors d'une attaque contre le champ pétrolier al-Ghani (sud de la Libye) imputée par des sources libyennes aux membres du groupe Daech.

Le gouvernement philippin avait donné en juillet 2014 le rapatriement de ses ressortissants de Libye, où environ 13.000 d'entre eux travaillaient, selon le ministère des Affaires étrangères à Manille.

Depuis, des milliers de Philippins ont quitté le pays, mais 4.000 y travaillent toujours, notamment dans le secteur pétrolier, les hôtels et les hôpitaux. Environ 10% des 100 millions de Philippins travaillent à l'étranger.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

### AVIS DE MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 78/2015

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint relatif à l'opération «Etude d'aménagement d'oued Chellif au niveau du bassin urbain de la commune de Chlef», paru dans les quotidiens nationaux «الشطرنج» en langue nationale en date du 30/10/2014 et «DK NEWS» en langue étrangère (français) en date du 30/10/2014 sous le N° ANEP 153 801; que l'attribution provisoire du marché est arrêtée comme suit:

lot	BUREAUX D'ÉTUDES	Montant de l'offre	Détails de réalisation	Note	Critère de choix
Etude d'aménagement d'oued Chellif au niveau du bassin urbain de la commune de Chlef.	B.E.T MATH NIF : 0999250193274413	15 452 775,00	08 Mois	56,75	Moins disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut adresser un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des marchés de wilaya de Chlef. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant dans les dix (10) jours à compter de la première publication dans les quotidiens nationaux ayant assuré la première publication.

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leur offre. Sont invités de se rapprocher de la direction des ressources en eau de la Wilaya de Chlef (service de l'assainissement) et ce dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours et ce conformément de l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 315 877 du 31/03/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE MEDEA**  
**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**NIF :096216019045624**

# **AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 et article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07.10.2010, modifié et Complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par le concours national d'architecture N° 07/ DJSC/2014, relatif au projet suivant .

**Projet : Etude et Suivi pour la Réalisation d'une Piscine Semi Olympique à Chahbounia.**  
 déjà lancé par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa et paru dans les quotidiens nationaux : « الباريسي » et « DIKA NEWS » en date du 13/09/2014, pour un délai de dépôt des offres de 60 jours partagé en 2 phases comme suit :

- 1<sup>er</sup> phase : 15 jours pour les offres techniques.
- 2<sup>nd</sup> phase : 45 jours pour les offres de service (dessins d'architecture) + l'offre financière.

Que suite à l'évaluation des offres techniques en date du 07/10/2014 et l'évaluation des offres de service (dessins d'architecture) en date du 05/01/2015, et l'évaluation des offres financières en date du 08/02/2015 , le projet a été attribué provisoirement au bureau d'étude suivant :

Objet	Ville	Nom et l'adresse de soumissionnaire N° de fiscalité	La Note /100	Montant En T.T.C	Délai d'étude	Délai de suivi	Obs.
A1	2	Bureau d'étude : ARCHI-STYLE BENCHORHA ABDELKADER -Adresse CITE 1 <sup>er</sup> NOV BLOC 72 N° 54 BERRROUAGHIA -W.MEDEA N° de Fiscalité : 197526440010045	72,26	9 414 993,50 DA	75 Jours	16 Mois	Offre Mieux disante

**N.B :**

\* Tous les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Médéa, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.  
 \* Tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis, Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° : 10/236 du:07.10.2010, modifié et Complété portant réglementation des marchés publics.

**DK NEWS****Anep : 316 072 du 31/03/2015****RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya: medea  
 Daira: chahbounia  
 Commun: boughzoul  
 N fiscal :098426515029222

# **AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**Du marché relatif au «Confortement et Extention d'un ouvrage d'art Themad»**

En application de l'article 49 du décret présidentiel n 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant la réglementation des marchés publics il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel national restreint N 01/2015 paru dans les quotidiens nationaux « القنطرة » en arabe et DK NEWS en français et BOMOP en date du 08/01/2015»

Qu'a l'issue du jugement des offres technique et financier sous le N 13 et 14 de le 17/03/2015 , le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante:

N	Nom du projet	Nom des soumissionnaires	Note de l'offre technique	Montant en TTC	Montant après correction en TTC	Délais exécution	Observation
01	Confortement et Extention d'un ouvrage d'art Themad	SARL A I C 000144076341578	60 POINTS	27.149.850.00 DA	27.135.810.00 DA	05 MOIS	Moins disant

Les entreprises ayant participés à l'avis d'appel d'offres restreinte peuvent adresser leurs recours devant la commission des marchés compétente de la commune de boughzoul dans un délai de 10 jours à partir de la parution du présent avis conformément à l'article 114 du décret présidentiel N10/236 modifié et complété. Pour les autres soumissionnaires le service contractant est tenu d'inviter dans le même avis , ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses services ,au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché , a prendre connaissance des résultats d' étaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers

**DK NEWS****Anep : 316 038 du 31/03/2015****RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIR DE BLIDA  
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 096 209019169810  
DIRECTION GENERALE  
N°... 154 .....CHU/DG/2015**

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 04/2015**

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Blida lance un Avis d'Appel d'Offres national restreint relatif à la fourniture de : FLUIDES MEDICAUX répartis en lots suivants.

- **LOT N° 01 : Oxygène Liquide**
- **LOT N° 02 : Oxygène Médical Gazeux**
- **LOT N° 03 : Protoxyde d'Azote**
- **LOT N°04 : CO2 Normal**
- **LOT N°05 : Anxiété**

Les soumissionnaires intéressés, peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le présent avis appelle d'offres est adressé aux producteurs et distributeurs agréés.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer Le Cahier des Charges auprès du bureau des marchés et ce contre le paiement d'une somme de : 2 000 DA.

Les offres doivent être déposées à la direction générale du CHU de Blida ( Bureau des Marchés) accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges à l'adresse suivante :

**Centre Hospitalo-Universitaire de Blida  
Direction Générale  
(Bureau Des Marchés)  
Siège :Hôpital Frantz Fanon / Blida**

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

**A Monsieur le Directeur Général de CHU de Blida  
Bureau des Marchés  
Appel d'offre national restreint  
N°04/2015  
( Soumission)  
A NE PAS OUVRIR**

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes séparées l'une technique et l'autre financière. Chaque offre fermée comportera les mentions suivantes selon le contenu de l'enveloppe.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 04/2015  
OFFRE TECHNIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 04/2015  
OFFRE FINANCIERE

**L'offre technique** devra être accompagnée des pièces administratives ; fiscales et para-fiscales exigées par le cahier des charges et la réglementation en vigueur et qui sont les suivantes :

- La déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité selon le modèle ci-joint signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Une délégation de pouvoir en cours de validité selon le modèle ci-joint.
- le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire et qui ne doit pas porter le montant du marché.
- Copie de L'extrait du registre de commerce.
- Copie de L'extrait de rôles en règle avec les services fiscaux .
- Copie de la Carte d'immatriculation fiscale portant le numéro NIF .
- Pour les sociétés, une copie de l'acte constitutif.
- Copie de l'Attestation de mise à jour CNAS .
- Copie de l'Attestation de mise à jour CASNO .
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité (copie originale).
- Les bilans comptables des trois dernières années visés par un comptable ou un commissaire aux comptes.
- Moyens roulants et transport (Copies des cartes grises, de police d'assurance et contrat de location).
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux « CNRC » (uniquement pour les personnes morales)/Exercice 2013.
- Attestations de bonne exécution dans le même domaine que la soumission.
- Agrément

**N.B : Le dossier technique et administratif doit être présenté en triples exemplaires et toutes les pièces doivent être lisibles .**

**L'offre financière comprend :**

- La lettre de soumission signée et datée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre signé par le soumissionnaire.

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15<sup>e</sup>) jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13 heures .

L'ouverture des plis aura lieu le jour de la date de dépôt des offres à 14 h à la salle des commissions du CHU de Blida. Si l'opération d'ouverture des plis venait à coïncider avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit juste après.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à (03) Trois mois augmenté du délai de préparation des offres.

**DK NEWS****Anep : 316 052 du 31/03/2015**

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:30 Culture Infos : TFou  
10:10 : Automoto  
11:00 Sport : Téléfoot  
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour  
11:58 Autre : Météo  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:45 Autre : Météo  
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous  
13:00 Autre : Journal  
13:25 Culture Infos : Grands reportages  
14:45 Culture Infos : Reportages  
15:25 Série TV : Mentalist  
16:15 Série TV : Mentalist  
17:05 Série TV : Mentalist  
17:55 Culture Infos : Sept à huit  
19:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
19:55 Autre : Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de services My Million  
20h35 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloup  
20h55 Série de suspense Unforgettable  
Inédit  
21h45 Série de suspense Unforgettable  
22h35 Série de suspense Unforgettable  
23h25 Série de suspense Unforgettable

**2**

- 06:10 Série TV : Foudre  
06:30 Série TV : Foudre  
07:00 Culture Infos : Thé ou café  
08:05 Sport : Rencontres à XV  
08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes  
08:45 Culture Infos : Islam  
09:15 Culture Infos : La source de vie  
10:00 Culture Infos : Présence protestante  
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove  
13:00 Autre : Météo 2  
13:02 Autre : Journal  
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
14:04 Autre : Météo 2  
14:05 Culture Infos : Point route  
14:10 Autre : Vivement dimanche  
16:25 : Grandes nature  
17:20 Culture Infos : La famille Millevoye, à chacun son métier  
17:30 : Stade 2  
18:40 Autre : Vivement dimanche prochain  
19:45 Autre : Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h50 Météo 2  
20h55 Santé Aventures de médecine Inédit  
22h45 Société Ils n'étaient pas des héritiers  
23h40 Politique Au nom du Temple

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews  
06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
06:39 : Popeye  
06:44 : Popeye  
06:51 : Tom et Jerry Tales  
07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés  
07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
08:57 Série TV : Tom et Jerry Show  
09:20 Cinéma : En sortant de l'école  
09:30 : Patinage artistique  
11:25 Autre : Météo

- 11:30 Culture Infos : Dans votre région  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis  
13:55 Culture Infos : Jour de brocante  
15:00 Autre : En course sur France 3  
15:20 Sport : Cyclisme  
16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave  
17:45 Autre : Flash spécial élections départementales 2015  
17:50 Autre : Le grand Slam  
18:45 Culture Infos : La famille Millevoye, à chacun son métier  
18:55 Autre : Elections départementales 2015  
19:00 Autre : Journal régional  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Météo régionale  
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h50 Téléfilm policier La loi de Barbara  
Inédit  
22h30 Météo  
22h32 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots  
22h35 Grand Soir 3  
23h15 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

**CANAL+**

- 06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo  
07:15 Série TV : Gorg et Lala  
07:25 Série TV : Drôles de colocs  
07:35 Série TV : Drôles de colocs  
07:45 : Les Dalton  
07:55 : Les Dalton  
08:00 Série TV : Onn / Off  
08:05 Série TV : Onn / Off  
08:15 : La grille  
09:00 : Formule 1  
11:05 : Les nouveaux explorateurs  
11:57 Autre : La météo  
11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma  
12:20 Autre : Zapping de la semaine  
12:45 Autre : Le JT  
12:55 Culture Infos : Le supplément  
14:35 Autre : La semaine des Guignols  
15:10 : Les nouveaux explorateurs  
16:00 Autre : La semaine de Gaspard Proust  
16:10 Série TV : Spotless  
17:05 Série TV : Spotless  
18:00 : Zapsport  
18:10 : Formula One, le magazine de la F1  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h05 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
21h00 Drame La voie de l'ennemi Inédit  
22h55 Magazine du cinéma Plateau cinéma documentaire  
22h57 Société Banksy Does New York

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Absolument stars  
10:00 Culture Infos : Turbo  
11:10 Culture Infos : Sport 6  
11:20 Culture Infos : Turbo  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Autre : Recherche appartement ou maison  
14:20 Culture Infos : Maison à vendre  
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer  
17:15 Culture Infos : 66 minutes  
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format  
19h45 Le 19.45  
20h10 Série humoristique Scènes de ménages  
20h55 Magazine de société Patron incognito Inédit  
22h30 Magazine de société Patron incognito

## La sélection

20h55

## Unforgettable

**TF1****Résumé**

Duke Callahan, garde-côte spécialisé dans les explosifs, a été trouvé mort chez lui, exécuté d'une balle dans la tête. Carrie découvre un pain de C4 au domicile de la victime. Il s'avère que Callahan en avait sorti deux sous un faux prétexte. Le tueur est donc en possession du deuxième. La dernière transaction bancaire de la victime mène les enquêteurs au restaurant "Lantini", où il s'était récemment querillé avec Roberto Lantini, le chef...

20h45

## Aventures de médecine

**2****Résumé**

Les Égyptiens de l'Antiquité révraient déjà de réparer les corps humains mutilés et avaient mis au point la première prothèse au monde, un osselet en bois retrouvé sur une momie. Aujourd'hui, ce sont des articulations artificielles, des membres robotisés, des implants cochlaires ou encore des rétines artificielles qui rendent une intégrité physique à des centaines de patients. Comme, le souligne Michel Cymes, « L'homme qui valait trois milliards », ce n'est plus de la science-fiction. En fil rouge de ce voyage dans le temps, à la découverte de l'histoire des prothèses et de la chirurgie réparatrice, Michel Cymes suit une opération hors norme. Il assiste, pas à pas, au travail méticuleux du docteur Karachi, neurochirurgienne, et du docteur Welter, neurologue, qui implantent des électrodes au centre du cerveau de Vittorio Caldroncelli, un patient sexagénaire atteint de la maladie de Parkinson.

**3**

19h30

## La loi de Barbara

**Résumé**

Barbara Malo assure la défense d'une femme, coupable d'avoir tué son amant.

20h55

## La voie de l'ennemi

**CANAL+****Résumé**

Après 18 ans de prison pour le meurtre de l'adjoint d'un shérif, un ex-détenu converti à l'Islam tente de se réinsérer avec l'aide de son agent de probation, mais c'était compter sans le shérif lui-même, bien décidé à lui pourrir la vie...

**M**

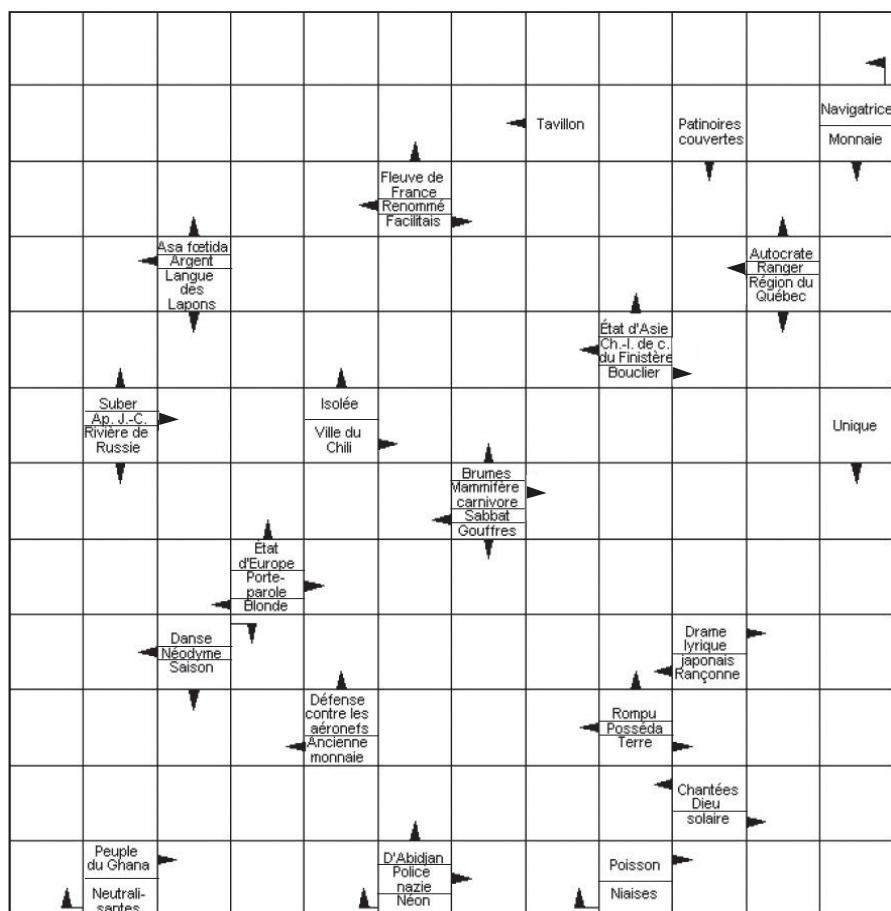
20h50

## Patron incognito

**M****Résumé**

Thierry Pétament est président du groupe Orchestral services, qui est notamment leader dans le domaine de la propriété industrielle en Franche-Comté. Sous l'identité de René Michel, chômeur à la recherche d'un emploi, il va travailler incognito pendant une semaine aux côtés de quatre collaborateurs. Il débute à Ornans où il découvre le quotidien de Chantal, agent de service. Thierry Pétament rejoint ensuite Ahmed, technicien de surface qui intervient dans une grande usine. Puis c'est au tour de Frédéric, technicien laveur de vitre dans une société nouvellement acquise par le groupe Orchestral services, de collaborer sans le savoir avec son patron, qui finit enfin sa semaine en immersion avec Fabienne.

## Mots fléchés n°908



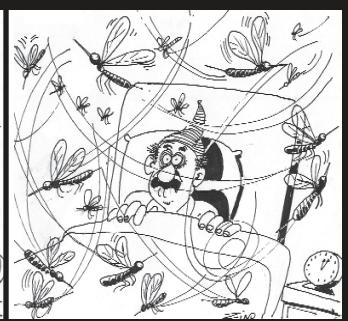
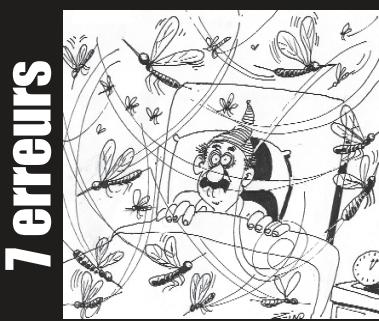
## Samouraï-Sudoku n°908

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1		4		6							
8	1	6	7	3							
	6		4								
1				4							
6	4			7	5						
3				2							
	1		3								
6	2	7	4	9							
4		5		2	9	4					
						5	4				
						5		7			
						8	7				
2		1		9	6	3		9	5		
9	6	5	3	8		6	8	4	7	2	
5		6				4		8			
4				7		1			9		
3	8			6	2	5	9		3	7	
1				9		4			1		
	6			9		6			3		
3	8	9	5	2		2	3	5	4	8	
9		2		4		8		2		9	

## 7 erreurs



## Mots croisés n°908

## Horizontalement:

- Art d'incrustler au marbre des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumescient - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Fillet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Pré-
- Adjectif possessif

## Verticallement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des
- rois de France
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Américium - Radio-Canada - Attachées
- Actions aimables
- Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## Proverbes

Grâce aux gouttes de pluie, la rivière sort de son lit.

## Proverbe algérien

Le feu enlève toute impureté.

## Proverbe berbère

La vie est un désert dont la femme est le chameau.

## proverbe arabe

Ce qui ne tue pas rend plus fort

## Proverbe français

## C'est arrivé un 31 Mars

1784 : l'Autriche rejoint la Russie dans la septième guerre russo-turque.

1801 : signature du traité de Lunéville.

1849 : Giuseppe Mazzini proclame la République romaine.

1865 : Robert Edward Lee devient général en chef de l'armée confédérée durant la guerre de Sécession.

1909 : accord franco-allemand sur le Maroc.

1934 : signature du Pacte balkanique.

1943 : fin de la bataille de Guadalcanal.

1963 : assassinat du Premier ministre irakien Abdul Karim Qasim.

1973 : établissement des relations diplomatiques entre la France et la RDA.

1977 : rétablissement des relations diplomatiques entre l'Espagne et l'Union soviétique.

1988 : publication du rapport sur les activités de Kurt Waldheim durant la Deuxième Guerre mondiale.

1990 : rétablissement des relations diplomatiques entre la Hongrie et le Vatican.

1991 : référendum en faveur de l'indépendance de la Lituanie.

1994 : début de l'affaire des HLM de Paris avec l'enquête du juge Éric Halphen.

1999 : la Macédoine ayant établi des relations avec Taiwan, Pékin rompt avec Skopje.

## GRAND PRIX DE SAMSUN 2015 Sonia Asselah à la 7<sup>e</sup> place

La judokate algérienne Sonia Asselah (+78 kg) a pris la 7<sup>e</sup> place lors du Grand Prix 2015 de Samsun qui s'est déroulé du 26 au 29 mars en Turquie.

Asselah a bien entamé le tournoi en dominant la Française Marine Erb par ippon, avant de s'incliner devant l'Allemande Jasmin Kuehls. Aux repêchages, elle a été battue par Kim Jiyoun (Corée du Sud).

Ce tournoi est un bon test pour Asselah qui pointe à la 29<sup>e</sup> place au ranking mondial, avant le championnat d'Afrique (messieurs et dames) prévu du 20 au 26 avril à Libreville (Gabon).

L'Algérie a participé à ce tournoi avec 13 judokas dont cinq chez les dames, tous éliminés dès le premier tour à l'exception de Kaouthar Oualal qui a battu l'Allemande Sofie De Saedelaere dans la catégorie des moins de 78 kg, avant de s'incliner face à la Croate Ivana Maranic. Un total de 791 athlètes représentant 67 pays ont participé au Grand Prix de Samsun 2015 qui prend fin dimanche soir.

## BASKET-BALL / SUPER-DIVISION A (MISE À JOUR) **NAHD-GSP** aujourd'hui au Caroubier

Le match NA Hussein-Dey - GS Pétroliers comptant pour la mise à jour du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division A, se jouera aujourd'hui à la salle du Caroubier (Alger) à partir de 18h00. En cas de victoire, le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, reviendra à hauteur du leader du championnat, l'US Séïf (41 pts), alors que le NA Hussein-Dey assurera sa participation aux play-offs. Les playoffs de la Super-Division A regroupent les huit premiers à l'issue de la première phase du championnat. Mise à jour (aujourd'hui 31 mars) : Au Caroubier : NA Hussein-Dey - GS Pétroliers (18h00)

Classement:	Pts	J
1. US Séïf	41	22
2. GS Pétroliers	39	20
3. IRBB Arréridj	38	22
4. CRB Dar El-Beida	36	21
5. NA Hussein-Dey	33	20
6. AB Skikda	31	21
7. NB Stauöeli	30	21
8. O. Batna	29	21
--CS Constantine	29	22
10. OMS Miliana	28	21
11. USM Blida	26	21
12. WA Boufarik	25	21
--. GSMB Ouargla	25	21

## CHAMPIONNAT DU MONDE 2015 DE CROSS-COUNTRY **Lamri : «La participation algérienne a été honorable»**

La participation algérienne aux Championnats du monde de cross-country, le 28 mars à Guiyang (Chine) a été jugée «honorable» par le sélectionneur Abdelkrim Lamri, même si l'Algérie aurait pu mieux faire.

«Dans l'ensemble, et vu le niveau élevé de la compétition, les résultats obtenus ont été satisfaisants» a affirmé Lamri, champion du monde militaire en septembre 2014 au Liban, et dont les athlètes (militaires) avaient composé la sélection algérienne «seniors» lors de cette 4<sup>e</sup> édition des Championnats du monde en Chine. La sélection algérienne «seniors dames» avait décroché la 6<sup>e</sup> place lors de ces mondiaux, en totalisant 139 points, au moment où son homologue masculin s'est contentée de la 10<sup>e</sup> place, à la favure des 189 points récoltés.

De leurs côtés, les juniors (Garçons) ont décroché la 14<sup>e</sup> place, au moment où l'unique participante fémini-



nine chez les juniors, Rima Chenah, s'est contentée de la 4<sup>e</sup> place.

Chez les seniors «dames», l'Algérie était représentée par Amina Bettiche (26e), Nawal Yahi (28e), Deric Berkahoum (41e), Souad Aït Salem (44e), Nabila Sifi (66e) et Malika Benderbal (72e). Chez les messieurs, Rabah Abboud a terminé 31<sup>e</sup>, Mounir Miout (44e), Rabah Khaouas (47e), Abdelkader Dali (67e), Mohamed Merbouhi (73e) et Ahmed Dali (81e).

Le meilleur classement

chez les juniors a été réussi par Takieddine Hediili, qui a terminé à la 48<sup>e</sup> place, tandis que Bilel Tarebhat s'est contenté de la 60<sup>e</sup> place, Amazigh Amrouni de la 66<sup>e</sup> place, Youcef Boulekdani de la 75<sup>e</sup> place et Tawfiq Bouziane de la 91<sup>e</sup> place, alors que Menad Lamrani, le dernier représentant algérien dans cette catégorie n'est pas allé au bout de la course.

Ces 41<sup>e</sup> mondiaux de cross-country ont été dominés par le Kenya, devant son rival habituel, l'Ethiopie, avec

la victoire de Geoffrey Kipsang Kamworor (22 ans) chez les messieurs, et Agnes Jebet Tirop, (19 ans) chez les dames. Kamworor, champion du monde du semi-marathon en 2014 à Copenhague, a couvert les 12 km en 34 minutes 52 secondes, légèrement détaché devant son compatriote Bedan Karoki, 24 ans, le champion national et 5e du 10.000 mètres aux Jeux Olympiques de 2012, à Londres. Chez les dames, Tirop a offert au Kenya son 5<sup>e</sup> titre mondial consécutif, devant trois Ethiopiennes, dans une course où les deux pays ont trusté les 10 premières places. Elle succède à Emily Chebet (29 ans), couronnée l'an dernier et 6<sup>e</sup> samedi.

Tirop, la plus jeune championne du monde depuis Zola Budd, qui l'avait emporté en 1985; à 18 ans, s'est imposée de 5 secondes à l'issue d'un long tête-à-tête avec Senbere Teferi.

## 11<sup>ÈME</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DE MATREG **Domination des clubs de Relizane**

Les clubs de la wilaya de Relizane se sont illustrés au 11<sup>ème</sup> championnat national de matreg, qui a pris fin dimanche à la salle omnisports chahid Nedjma Benoada de Relizane.

Des clubs de la wilaya de Mostaganem ont occupé la deuxième place, suivis des clubs de la wilaya d'Oran en troisième position.

Cette compétition de deux jours, organisée par la Fédération algérienne des sports traditionnels en collaboration avec la ligue de wilaya de sports traditionnels, a enregistré la participation de 100 athlètes (garçons et filles) représentant 14 clubs sportifs des wilayas d'Adrar, Béchar, Laghouat, Mostaganem, Mascara, Oran, Tiaret et Relizane. Au terme de cette manifestation sportive, des coupes ont été remises aux clubs vainqueurs et des médailles et diplômes d'honneur aux participants. Ce championnat s'insère dans le cadre de la préparation du festival arabe de matreg, prévu à Oran le 29 août prochain.

## COUPE D'ALGÉRIE DAMES DE HANDBALL (8<sup>ÈME</sup> DE FINALE) **Les matchs en retard programmés pour le samedi 4 avril**

Les matchs en retard GS Pétroliers - ESFOR Touggourt et HBC El Biar - HHB Saïda, comptant pour les 8<sup>èmes</sup> de finale de la coupe d'Algérie dames de handball, auront lieu samedi prochain, a indiqué lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). La rencontre GSP - ESFOR aura lieu à Biskra à partir de 11h00, tandis que le match HBCEB - HHB débutera à 14h00 à Oued Sly, a précisé l'instance fédérale. Le vainqueur de

GSP - ESFOR affrontera en quarts de finale le HC Mila, tandis que le gagnant de HBCEB - HHB croisera le fer avec l'équipe de Mouloudia Mammeri. Ces deux matchs avaient été reportés en raison de la participation du GSP et du HBCEB à la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes, qui prend fin lundi dans la ville marocaine d'Agadir avec la consécration déjà acquise des Pétrolières.

## Le Kényan Kiprop et l'Ethiopienne Beriso remportent le semi-marathon de Varsovie

Le Kényan Limo Kiprop a remporté dimanche le semi-marathon de Varsovie en une heure et 52 secondes devant quatre autres Kényans. L'Ethiopienne Amane Beriso a remporté le semi-marathon chez les dames en une heure et 10 secondes devant les Polonoises Katarzyna Kowalska et Dominika Nowakowska.

### Les résultats:

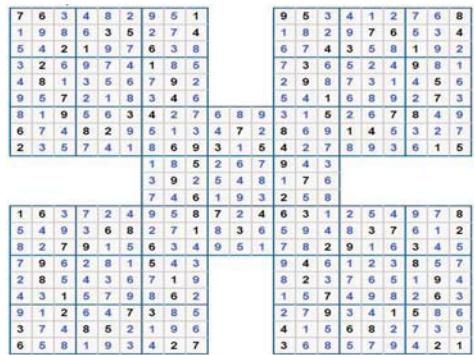
Messieurs
1. Limo Kiprop (KEN) 1h 00:52
2. John Lotiang (KEN) 1h 01:17
3. Boniface Kongin (KEN) 1h 02:10
4. Victor Kipchirchir (KEN) 1h 02:35
5. Yano Abraham Kipkemoi (KEN) 1h 02:43

### DAMES

1. Amane Beriso (ETH) 1h 10:54
2. Katarzyna Kowalska (POL) 1h 12:10
3. Dominika Nowakowska (POL) 1h 12:37
4. Diana Lebocevske (LIT) 1h 12:45
5. Svetlana Stanko (UKR) 1h 14:17

APS

## Sudoku N°907



## S o l u t i o n

## Mots Croisés N°907

CARQUEIRANNE  
ODEURS■EMEUT  
NICEE■AVINEE  
CRUSTACE■N■T  
IE■TERTIAIRE  
L■UER■ALI■AM  
IMBUES■LONGE  
AGAR■ABELIEN  
B■C■CHARI■AT  
US■CHALE■UN■  
LISIER■NANTI  
ECU■FACTURER

## Mots Fléchés N°907

PLAISANTERIE  
HAINE■OUTIL■  
EVE■MO■BARIL  
NEUVIEME■EGO  
ORLANDO■TSAR  
MAE■AIDER■NE  
E.SALPE■AD■T  
NP■L■ERIGENT  
ALAIN■ELEVÉE  
LUTZ■CREDIT■  
ETRECI■TINTE  
S■ESPOO■ESE■

## SELON LA LIGUE DU FOOTBALL PROFESSIONNEL Le championnat de Ligue 1 Mobilis à l'arrêt jusqu'au 14 avril

Le championnat de Ligue 1 «Mobilis» de football sera à l'arrêt pendant les deux prochaines semaines, ne reprenant ses droits que le 14 avril, avec le déroulement de quatre matchs avancés de la 25e journée, a annoncé dimanche la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Il s'agit de : ES Sétif - JS Kabylie, NA Hussein Dey - MC El Eulma, USM Belabbes - USM Alger et ASO Chlef - MC



Oran, programmés pour le mardi 14 avril, à des horaires qui restent à déterminer. Les quatre matchs restants, JS Saoura - CS Constantine, MC Alger - CR Belouizdad, MO

Béjaïa - USM El Harrach, ASM Oran - RC Arbaâ auront lieu, quant à eux, le vendredi 17 avril, suivant la programmation de la LFP.

Cette trêve sera néan-

moins mise à profit pour le déroulement de matchs en retard (championnat) ainsi que les demi-finales de la Coupe d'Algérie 2015. Le match en retard CSC-NAHD se jouera le vendredi 3 avril pour le compte de la 24e journée, puis USMA-MCEE le vendredi 10 avril pour la mise à jour de la même journée. La trêve sera entrecoupée également par les demi-finales de la Coupe d'Algérie : ES Sétif - MO Béjaïa et RC Arbaâ - ASO Chlef, programmées respectivement les 10 et 11 avril prochains.

### MC ALGER

## Le Brésilien Valdo encense Oussama Chita

L'entraîneur adjoint du MC Alger, le Brésilien Valdo, n'a pas tarì d'éloges sur son international olympique algérien, Oussama Chita, à qui il prédit un avenir florissant.

«C'est un joueur pétri de qualités qui progresse énormément et à qui je prédis un avenir florissant s'il continue à travailler avec le même sérieux et la même abnégation», a déclaré l'ancienne star de la sélection brésilienne dimanche soir, invitée de Canal Algérie. Chita (20 ans) a été promu en équipe fanion du MCA au milieu de la saison dernière après avoir tapé dans l'oeil de l'entraîneur des Vert et Rouge de l'époque,

Foued Bouali. Le milieu de terrain mouloudéen s'est imposé en titulaire à part entière dans l'effectif algérois depuis l'arrivée du Portugais Artur Jorge et son assistant brésilien, Valdo, en fin de la phase aller.

«Il appartient toutefois à Chita, un joueur lucide et élégant, de se débarrasser de certaines lacunes en usant notamment d'un jeu direct. J'en ai parlé avec lui, et j'estime qu'il commence à s'améliorer dans ce registre», a encore dit l'ancien joueur vedette du Paris St Germain (France).

L'enfant de Khemis Meliana est aussi l'un des éléments clés de la sélection olympique algérienne qui prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique



des moins de 23 ans, un tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

### COUPE D'ALGÉRIE / DEMI-FINALES ESS-MOB et RCA-ASO les 10 et 11 avril

Les matchs ES Sétif - MO Béjaïa et RC Arbaâ - ASO Chlef, comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie 2015 de football se joueront respectivement les 10 et 11 avril prochains, a annoncé dimanche la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

L'ESS, dont le stade répond aux normes exigées aura la chance de recevoir le MOB sur son terrain fétiche du 8 Mai 45, au moment le RC Arbaâ a dû déménager exceptionnellement à Bologhine.

«Nous avons décidé d'accueillir l'ASO à Omar-Hamadi de Bologhine, car c'est un stade que nous connaissons bien et qui nous a déjà porté chance», a affirmé à l'APS le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk. L'autre demi-finale, entre l'ES Sétif et le MO Béjaïa se présente comme une finale avant l'heure, car opposant l'actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis à son dauphin. Une affiche qui devrait tenir toutes ses promesses.

Le président de la Commission d'arbitrage de la Fédération algérienne de football, Khalil Hamoum, avait annoncé il y a une semaine que «les demi-finales ESS-MOB et RCA-ASO pourraient se dérouler les 13 et 14 avril», mais finalement, il a été décidé de les avancer aux 10 et 11 du même mois.



### LIGUE 1 (U 21) Le leader tombe et se met en danger

La JS Saoura, qui s'est emparée du fauteuil de leader depuis le début de la phase retour du championnat des moins de 21 ans (U 21) de la Ligue 1 algérienne de football, est tombée sur le terrain du CR Belouizdad (2-0), samedi pour le compte de la 24e journée.

Cette défaite pourrait faire les affaires de l'USM Alger qui, en cas de victoire lors de son match reporté face au MC El Eulma, l'avant dernier au classement, reprendrait les commandes qu'elles avaient perdues au profit de la JS. Mieux, elle devançerait de deux points les gars du Sud.

En attendant, c'est l'ESS qui a été le principal bénéficiaire de cette journée en renouant avec la victoire lors de la réception de l'AS Chlef (1-0). L'Entente, deuxième avec l'USMA, revient désormais à un point du leader. Le MC Alger, lui, reste quartierne après le nul ramené du terrain de la JS Kabylie (1-1).

### LIGUE 2 MOBILIS (25<sup>e</sup> JOURNÉE) RC Relizane - O. Médéa décalé au samedi 4 avril

Le match RC Relizane - O. Médéa, comptant pour la 25e journée de Ligue 2 Mobilis de football a été décalé au samedi 4 avril (15h00), au moment où les autres matchs de cette journée se joueront la veille, vendredi 3 avril, a annoncé dimanche la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Les autres matchs de cette 25e journée de Ligue 2 se joueront donc en même temps que le match en retard CS

#### RÉSULTATS :

RC Arbaâ - MO Béjaïa	1-0
USM El Harrach - ASM Oran	1-0
JS Kabylie - MC Alger	1-1
ES Sétif - ASO Chlef	1-0
MC Oran - USM Bel-Abbès	2-2
CR Belouizdad - JS Saoura	2-0
CS Constantine - NA Hussein Dey	(reportée au 3 avril)
USM Alger - MC El Eulma	(reportée à une date ultérieure)
1- JS Saoura	46 24
2- USM Alger	45 23
-- ES Setif	45 24
4- MC Alger	41 24
-5 MC Oran	38 24
-6 CR Belouizdad	37 24
7- MO Béjaïa	36 24
8- ASM Oran	34 24
-- ASO Chlef	34 24
10 - USMH	33 24
11 - RC Arbaâ	30 24
12 - JS Kabylie	29 24
13 - USM Bel Abbès	26 24
14 - CS Constantine	21 23
15 - MC El Eulma	19 23
16 - NA Hussein Dey	13 23

Constantine - NA Hussein Dey, programmé à 16h00, pour le compte de la 24e journée de Ligue 1 «Mobilis» de football. «Concernant la catégorie U21, le match RCR-OM a été reporté à une date ultérieure» a encore précisé la LFP dans le même communiqué, tout comme

«USM Blida - CA Bordj Bou-Arréridj» également chez les U21. Les sept autres matchs de la Ligue 2, prévus ven-

### MISE À JOUR (24<sup>e</sup> J) USMA - MCEE le vendredi 10 avril

Le match en retard USM Alger - MC Eulma, comptant pour la 24e journée de Ligue 1 «Mobilis» de football a été programmé le vendredi 10 avril, au stade Omar Hamadi de Bologhine, a annoncé dimanche la Ligue du Football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Ce match était prévu le week-end dernier, en même temps que les autres matches de Ligue 1, mais l'USMA a demandé à ce qu'il soit reporté à une date ultérieure, car déplorant l'absence de trois de ses joueurs, qui se trouvaient en équipe nationale.

Les règlements en vigueur dans le championnat de football algérien autorisent, en effet, les clubs à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois joueurs, convoqués en équipe nationale.

Les trois joueurs usmistes qui manquent à l'appel sont le défenseur Farouk Chafaï, le meneur de jeu Youcef Belaïli et l'attaquant malgache, Charles Andria.

Le CS Constantine, autre club sociétaire de la Ligue 1 «Mobilis», qui déplorait également l'absence de trois de ses internationaux a obtenu, lui aussi le report de son match contre le NA Hussein Dey, prévu au stade Hamlaoui (24e journée). Non concernés par la Ligue des Champions ou la Coupe de la CAF, les Constantinois joueront leur match en retard contre le NAHD, le 3 avril prochain, pour la mise à jour du calendrier, contrairement aux Usmites qui devront attendre leur retour du Sénégal pour accueillir le MCEE à Bologhine.

### Le MC Oran résilie le contrat du Congolais Makuso

La direction du MC Oran a résilié le contrat de son attaquant congolais, Makuso Mondèle, faute d'avoir été qualifié dans le club de Ligue 1 algérienne de football depuis son engagement lors du mercato d'hiver, a appris l'APS hier de la formation oranaise.

Makuso, recommandé par l'entraîneur français du Mouloudia, Jean-Michel Cavalli, a été recruté pour pallier le départ du Libyen Mohamed Zaâbiya prêté en janvier dernier pour l'Ittihad de Tripoli (Libye). L'échec du transfert de Makuso au MCO a été durement ressentî par le coach des Hamraoua qui misait énormément sur l'attaquant congolais pour régler les problèmes offensifs de son équipe, comme il l'avait lui-même déclaré à la presse.

Les Rouge et Blanc d'Al-Bahia éprouvent d'énormes difficultés sur le plan offensif, notamment depuis le début de la phase retour. Ils ont d'ailleurs inscrit seulement trois buts lors des neuf précédentes rencontres.

dredi, sont : AS Khroub - A Boussaâda, WA Tlemcen - US Chaouia, JSM Béjaïa - ESM Koléa, CRB Aïn Fekroud - MC Saïda, USM Blida - CA Bordj Bou-Arréridj, USMM Hadjout - DRB Tadjénet et CA Batna - AB Merouana. Le RC Relizane occupe actuellement la 2e place au classement général de la Ligue 2 Mobilis, avec 38 points, au moment où l'O. Médéa se contente du 4e rang, avec 36 points.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Le 8<sup>e</sup> tournoi de football pour les médias algériens en formule de poules



La 8<sup>e</sup> édition du tournoi de football de la presse algérienne dont le tirage au sort a été effectué, hier au siège du Comité olympique algérien (COA), se jouera sous forme de poules, ont décidé conjointement les organisateurs et les représentants des 22 équipes engagées.

Les 22 équipes participantes ont été tirées au sort pour former quatre groupes, deux avec six équipes (A et B) et deux avec cinq (C et D). Le début du tournoi est prévu pour la première semaine du mois d'avril 2015. Après un premier tour où chaque équipe jouera quatre matchs, sauf pour les groupes A et B (cinq matchs), les deux premiers de chaque poule passeront aux quarts de finale.

Lors des quarts de finale, le 1<sup>er</sup> de la poule A affrontera le second de la B et le 1<sup>er</sup> du groupe B en découdra avec le 2<sup>er</sup> du groupe A, idem pour les groupes C et D.

Un autre tirage au sort est prévu pour déterminer les rencontres des demi-finales. La finale aura lieu le samedi 2 mai 2015 au stade du 20-Août 1955 à Alger.

Le tirage au sort a été rehaussé par la présence du président du COA, Mustapha Berraf et son conseiller, Ali Zaatar, du responsable des événements sportifs à l'opérateur de téléphonie mobile «Mobilis», partenaire officiel du tournoi, ainsi que du représentant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), de ceux de la ligue de football d'Alger-centre et des équipes engagées.

Initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJS), le tournoi de football destiné aux médias algériens est dédié cette année à la mémoire du défunt Aziz Younsi, journaliste de la Radio nationale Chaîne 3, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai de chaque année). Le tournoi est placé, cette année, sous le slogan «Echange, fraternité et amitié» entre les hommes de la corporation, expliquent les initiateurs. Résultat du tirage au sort:

Groupe A: Djazair News, El Moudjahid, El Watan, Ennahar, El Biled et Radio nationale

Groupe B: Echourouk TV, Dzair TV, Ennahar TV, Le Temps, Liberté et El Hayet

Groupe C: Echourouk, Essalam, Echaab, Horizons et ENTV

Groupe D: El massa, El Khabar Erradi, El Heddaf, APS et Jeune Indépendant.

## FOOTBALL/AMICAL (ALGÉRIE-OMAN 4-1) Sursaut d'orgueil des Verts

La sélection algérienne s'est rachetée en s'imposant hier à Doha (Qatar) face à Oman (4-1, mi-temps 2-0) en match amical préparatoire, quatre jours après la surprise défaite concédée face au Qatar (1-0). À l'occasion de ce deuxième test post-CAN 2015, le sélectionneur national, Christian Gourcuff a apporté plusieurs changements par rapport à la composante algérienne face au Qatar, notamment au niveau de la défense avec un axe central inédit formé de Mandi et Hallâche. Les Verts, touchés dans leur amour-propre après la défaite du Qatar qui a soulevé un véritable tollé chez le public algérien, ont démarqué la partie tambour battant en ouvrant la marque dès la 2e minute de jeu par Ishaq Belfodil, qui renoue avec les filets après 42 matchs d'abstinence, toutes



compétitions confondues, en sélection et en clubs.

La réaction de l'équipe omanaise, qui reste sur un cinglant (6-0) infligé à la Malaisie, fut timide, ce qui a permis aux Algériens d'aller en avant pour inquiéter le gardien de but Ali Al-Habsi.

Le revenant Sofiane Feghouli, très entreprenant dans l'axe offensif, a profité

d'un centre sur le côté gauche de Faouzi Ghoulam pour marquer le deuxième but, traduisant ainsi la domination de l'Algérie face à une équipe d'Oman, cuellie à froid d'entrée (2-0, 24e). En seconde période, les Verts sont revenus sur le terrain avec des intentions offensives, ce qui leur a permis d'ajouter un troisième puis un quatrième but coup

sur coup, par l'entremise respectivement de Feghouli (60') et Belfodil (62'), face à une équipe dépassée par les événements. Oman a tout de même sauvé l'honneur grâce à un but signé Ali Al-Bousaidi d'un joli lob (73'). Cette rencontre est la troisième de l'histoire entre les deux sélections, après les deux premières, en amical, disputées en 1996 à Mascate, et soldées par deux victoires de l'Algérie sur le même score (1-0).

### L'équipe alignée :

Doukha, Zeffane, Ghoulam, Mandi (Medjani 82'), Hallâche (cap), Taïder, Bentaleb, Feghouli (Ghezzal 85'), Chenihli (Mahrez 67'), Brahim (Slimani 59'), Belfodil (Belaïfi 82').

Entraîneur : Christian Gourcuff.

## CHAMPIONNAT SÉNÉGALAIS DE FOOTBALL (14<sup>E</sup> J) L'AS Pikine chute avant la réception de l'USMA en Ligue des champions

L'AS Pikine, adversaire de l'USM Alger aux 16<sup>e</sup> de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, s'est inclinée dimanche en déplacement face à l'Olympique de Ngor (4-1), en match comptant pour la 14<sup>e</sup> journée du championnat sénégalais de football. Grâce à cette victoire, l'Olympique de Ngor passe devant son adversaire du jour au classement et occupe la 8<sup>e</sup> place avec 18 points, alors que l'AS Pikine est à la 10<sup>e</sup> place avec 17 points. Lors du match aller face à l'USMA, disputé le

15 mars au stade Omar Hamadi, l'AS Pikine s'est inclinée sur le score de 3 à 1. Le match retour se jouera le vendredi 3 avril, avec un net avantage des Algérois qui devraient se qualifier pour le prochain tour de cette compétition. Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions, l'ES Sétif (tenant du trophée) et le MCE Eulma, seront opposés à domicile au Real Banjul (aller 1-1) et en déplacement face à l'Asante Kotoko (aller 0-0).

## LIGUE 1 FRANÇAISE - O LYON Jallet se blesse, une occasion pour Zeffane

Le latéral droit de l'O Lyon, Christophe Jallet, victime d'une blessure lors du match amical France-Danemark (2-0) dimanche soir, devrait être éloigné des terrains pour une longue période, ce qui constitue une occasion pour l'international algérien Mehdi Zeffane pour gagner enfin en temps de jeu avec le dauphin du championnat de Ligue 1 française de football. Selon le sélectionneur français, Didier Deschamps, le défenseur de Lyon, qui a contracté sa blessure dans les derniers instants de la partie, souffre d'une luxation de l'épaule. Jallette avait rejoint le club rhodanien l'été dernier en provenance du Paris SG (Ligue 1, France). Evoluant dans le même poste que Zeffane, son arrivée a joué un mauvais tour au joueur algérien. Depuis d'ailleurs, le défenseur de 22 ans s'est retrouvé remplaçant ou carrément en dehors de la liste des 18. Zeffane compte seulement quatre matchs dans les jambes cette saison. Cette situation n'a pas dissuadé l'entraîneur de la sélection algérienne, le Français Christian Gourcuff, de faire appel à Zeffane, retenu dans le groupe des 23 joueurs qui ont participé à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale. Il n'a toutefois pris part à aucune minute des quatre matches livrés par les Verts pour l'occasion. Zeffane compte une seule sélection lorsqu'il a été titularisé face au Mali à Bamako dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2015. Il devait signer sa deuxième hier annoncé comme titulaire pour le match amical face à Oman à Doha.



## LIGUE 2 DE FOOTBALL/ USM BLIDA L'entraîneur Kamel Mouassa renonce à quitter le club

L'entraîneur de l'USM Blida (Ligue 2 professionnelle de football), Kamel Mouassa, a renoncé à son départ du club, trois jours après avoir annoncé sa démission, a appris l'APS hier auprès de l'intéressé.

«Après le match face au WA Tlemcen (1-0), j'avais annoncé ma démission en raison du comportement indigne de certains pseudo-supporters qui se sont pris aux joueurs et moi personne et qui ne sont même pas membres du comité des supporters. Après insistante des dirigeants, j'ai décidé de renoncer à mon départ», a affirmé à l'APS Mouassa.

Grâce à un but de l'inévitable Melika face au WAT, l'équipe phare de la ville des Roses a enregistré sa 13<sup>e</sup> victoire de la saison et porte désormais son avance à 9 unités sur ses deux dauphins le RC Relizane et le DRB Tadjedinet. A six journées de l'épilogue, les joueurs du président Mohamed Douidene possèdent 11 longueurs d'avance sur le quatrième, l'Olympique Médéa et sont plus que jamais aux portes de l'élite. «Je refuse ce genre de comportements qui peut nuire sensiblement à la sérénité du groupe, d'autant que l'équipe est à un pas de l'accession», a souligné Mouassa qui a assuré qu'il allait diriger la séance d'entraînement de la reprise prévue hier après-midi.

Mouassa avait atterri à l'USMB durant l'intersaison, pour son quatrième passage sur le banc du club blidéen.

## Le traditionnel semi-marathon Chihani-Bachir d'El Kroub (Constantine) élargi à une participation maghrébine

La 23<sup>e</sup> édition du semi-marathon annuel Chihani-Bachir, prévu samedi prochain à El Kroub (Constantine), sera élargie à une participation maghrébine, a indiqué, hier, la directrice de l'Office des sports, de la culture, des loisirs et du tourisme (OSCULT), Soraya Sbiri. En plus d'une participation nationale «importante», ce rendez-vous sportif devenu une tradition, réunira, cette année, des athlètes marocains et tunisiens, a précisé cette responsable de l'office, coorganisateur de cette manifestation avec l'Assemblée populaire communale (APC) et la Fédération algérienne d'athlétisme. Les participants

scindés en cinq catégories d'âge prendront le départ du lieu-dit El-Gourzi, dans la commune d'Ouled Rahmoun, pour couvrir un circuit long de 21,098 km qui aboutira à proximité du collège d'enseignement moyen (CEM) portant le nom du chahid Bachir Chihani, situé à la sortie sud de la ville d'El Kroub, a ajouté la même source. Mme Sbiri a précisé que la date de ce semi-marathon, organisé habituellement à la fin du mois d'avril pour coïncider avec la date de naissance du chahid, a été avancée en raison de l'ouverture officielle de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

## LIVERPOOL VISE KOVACIC

Parmi eux figure notamment Mateo Kovacic, le milieu offensif de l'Inter Milan. Element important du club lombard, l'international Croate pourrait se laisser tenter par un nouveau challenge, alors que les Reds sont prêts à passer à l'offensive, selon *The Sun*. Problème, le joueur s'est blessé lors du match des éliminatoires de l'Euro 2016 de la Croatie, vendredi soir. Selon nos confrères de *l'Equipe*, les ligaments croisés du genou seraient touchés. Une nouvelle qui engendrerait une longue période d'indisponibilité.



## MANDZUKIC DE RETOUR EN ALLEMAGNE ?

Quelques mois seulement après son arrivée à l'Atletico Madrid, Mario Mandzukic pourrait déjà quitter Vicente Calderón. Une formation allemande souhaiterait enrôler l'avant-centre croate. Dixit les informations de *Kicker* reprises par *El Mundo Deportivo*, Wolfsburg songerait à la venue du footballeur de 28 ans. En effet, les Loups seraient renseignés pour savoir si les Rojiblanos accepteraient de céder l'ancien joueur du Bayern Munich, qui a déjà évolué du côté de la Volkswagen-Arena entre 2010 et 2012. Depuis le début de saison, Mario Mandzukic brille sous les ordres de Diego Simeone avec 20 réalisations toutes compétitions confondues, dont 12 en Liga.

## LA JUVE PENSE À OSCAR

**Titulaire indiscutable à Chelsea et sous contrat jusqu'en juin 2019, le milieu offensif Oscar (23 ans, 24 matches et 6 buts en Premier League cette saison) est très loin d'un départ de la capitale anglaise. Mais cela n'empêche pas la Juventus Turin de s'intéresser de près à l'international brésilien.**

Selon *Tuttosport*, des émissaires de la Vieille Dame étaient présents au Stade de France jeudi pour superviser l'Auriverde lors de la victoire du Brésil face à la France (3-1). Il sera tout de même très compliqué pour la Juve, si elle se décidait à passer à l'action, de convaincre Chelsea de lâcher un joueur recruté pour environ 30 millions d'euros en 2012.

### Ramires dans le viseur ?

Après cinq saisons à Chelsea, Ramires pourrait quitter l'Angleterre pour filer en Italie. En effet, selon la *Gazzetta dello Sport*, la Juventus de Turin, dirigée par Massimiliano Allegri, s'intéresse de près à la situation du milieu de terrain brésilien. Sous contrat avec les Blues jusqu'en juin 2017, l'ancien joueur du Benfica de Lisbonne pourrait découvrir la Serie A à l'horizon 2015-2016 contre une indemnité estimée à 20 millions d'euros.

## Robinho veut rester à Santos

Prêté pour une saison par l'AC Milan à Santos, l'attaquant brésilien Robinho ne devrait pas revenir jouer en Italie. Alors que son contrat avec le club lombard court jusqu'en juin 2016, l'ancien joueur du Real Madrid et de Manchester City souhaite allonger son prêt au Brésil d'une saison. «Quand ce sera le bon moment, je vais parler avec (Adriano) Galliani (vice-président du club du Milan AC, NDLR). Santos est ma maison», a-t-il déclaré à la *Gazzetta dello Sport*. Il n'y aura pas de guerre. Nous trouverons un arrangement, le Milan a tellement de bons attaquants.»



## Quand Zidane fait l'éloge du Bayern...

En stage au Bayern Munich dans le cadre de son diplôme d'entraîneur, Zinedine a fait part de ses impressions sur la chaîne officielle du Bayern Munich. «C'est la première fois que je viens voir les installations du Bayern Munich et je ne suis pas déçu. C'est un club qui fait partie du Top 5 mondial et pourtant, il y a l'ambiance d'un club familial. Ici, tout respire le football», a déclaré Zizou.

## Alaba pencherait pour le Real Madrid

Selon *Marca*, David Alaba serait intéressé à l'idée de rejoindre le Real Madrid cet été. Le joueur du Bayern Munich aurait envie de changer d'air et de quitter son club formateur. Dans cette optique, le club merengue serait son premier choix. Même si son père a récemment démenti, une réunion aurait eu lieu entre des représentants du Real et le clan Alaba. Reste à savoir si les champions d'Allemagne accepteront de laisser filer leur Autrichien de 22 ans, sous contrat jusqu'en 2018.



## Le fisc allemand poursuit l'Italien Luca Toni

Joueur du Bayern Munich entre 2007 et 2010, Luca Toni évolue désormais au Hellas Vérone. Mais l'attaquant de 37 ans a des problèmes avec le fisc allemand : ce dernier lui réclame 1,7 million d'euros de taxes impayées.



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**Directeur de la rédaction  
**Abdelmajid TAREB****RÉDACTION ADMINISTRATION**3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82**E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /**FAX** : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -  
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 31 Mars 2015 - 10 jourmada al-thani 1436 - N° 915 - Troisième année

## DIPLOMATIE :

### M. MOHAMED AINSEUR

#### Nouvel ambassadeur d'Algérie au Burkina-Faso

Le gouvernement du Burkina-Faso a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Aïnseur, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Burkina-Faso, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## M. PARK SANG-JIN

#### Nouvel ambassadeur de la République de Corée en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Park Sang-Jin, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## Parution d'un livre sur "la méthodologie scientifique d'Al-Hassan Ibn El-Haïtham"

L'Agence thématique pour la recherche en sciences technologiques vient de publier un livre d'Amar Talbi sur la méthodologie scientifique d'Al-Hassan Ibn El-Haïtham.

Cette nouvelle publication qui s'inscrit dans le cadre de la proclamation de l'année 2015, année de la technologie de lumière", est une présentation des recherches du savant Ibn Al-Haïtham dans l'innovation dans les domaines de l'optique physiologique" qui fut un support pour la Renaissance.

Le livre rappelle les règles initiées par Ibn Al-Haïtham pour le développement de l'optique", un domaine dont les recherches et conclusions avaient été traduites en plusieurs langues et servir de repères aux savants de l'Europe.

Il relate également la méthode de ce savant pour le développement des sciences de l'optique, sa philosophie et la précision de sa méthode et ses conclusions.

Le livre revient également sur des thèmes ayant trait à la contribution de la civilisation arabo-musulmane dans la renaissance de l'Occident" et "l'apport d'Ibn Al-Haïtham au développement scientifique en occident".

## TUNISIE-UE

### Tusk et Mogherini aujourd'hui en Tunisie

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, et la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, se rendront mardi en Tunisie dans le cadre des discussions sur la sécurité du pays et de la région. Des questions liées, notamment, à la stabilité régionale, la migration illégale et les menaces terroristes, seront évoquées entre les représentants de l'Europe et la partie tunisienne, indique un communiqué de l'Union européenne (UE). «L'UE est plus déterminée que jamais à renforcer sa coopération avec la Tunisie afin de gérer cette menace terroriste et de continuer à renforcer sa relation pour le bénéfice des peuples des deux côtés de la Méditerranée», a indiqué M. Tusk dans le communiqué.

«Nous nous devons d'éradiquer les racines de l'instabilité régionale et ses conséquences», a-t-il souligné.

## ALGÉRIE-VIETNAM

### M. Ould Khelifa s'entretient avec son homologue vietnamien à Hanoi

**Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, s'est entretenu hier à Hanoi (Vietnam) avec le président du Conseil national vietnamien, Nguyen Sinh Hung, a indiqué l'APN dans un communiqué.**



A cours de cet entretien, tenu en marge des travaux de la 132<sup>e</sup> session de l'Union interparlementaire (UIP), M. Ould Khelifa, a relevé l'excel-

lence des relations entre l'Algérie et le Vietnam", soulignant la nécessité de consentir davantage d'efforts pour réunir les conditions exem-

plaires notamment entre les Parlements des deux pays, à même de contribuer au renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines. Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué un nombre de questions marquant la scène internationale, affirmant que "faire face aux défis actuels exige plus de coordination et de consultation". M. Ould Khelifa a借此 opportunity pour inviter son homologue vietnamien à effectuer une visite de travail en Algérie.

## ALGÉRIE-PORTUGAL

### Participation de l'APN à une conférence sur le «Dialogue Nord-Sud en matière de migration»

L'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part lundi aux travaux de la conférence sur le «Dialogue Nord-Sud en matière de migrations» qui se tient à

Lagos (Portugal). Organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en collaboration avec le Centre Nord-Sud du Conseil de

l'Europe et le Parlement portugais, cette conférence de deux jours se penche sur quatre thèmes, à savoir «la migration Nord-Sud et ses défis», «les migrations et

le développement», «l'intégration des migrants» et «l'élite migrante: passerelle entre le Nord et le Sud», a précisé un communiqué de l'APN.

## MALI

### Un parti malien appelle à la signature de l'accord d'Algér

Un mouvement politique malien, le Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ), a appelé ceux qui n'ont pas encore paraphé l'accord de paix et de la réconciliation d'Algér du 1er mars à le faire afin d'"asseoir un climat social et sécuritaire favorable au développement" du pays.

Lors de la treizième conférence de l'ADEMA-PASJ, tenue à Bamako, le président par intérim du parti, Tiémoko Sangaré, cité lundi par le site malien maliactu, a salué le paraphe de l'accord d'Algér, auquel sont parvenues les parties maliennes, le qualifiant d'"acte politique responsable".

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la ré-

gion nord du Mali ont paraphé le 1<sup>er</sup> mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie. M. Sangaré a souligné le compromis ainsi trouvé, devra permettre de "favoriser la réconciliation nationale et d'asseoir un climat social et sécuritaire favorable au développement de notre pays dans son ensemble". En vue de parachever le processus d'Algér, l'ADEMA-PASJ a "lancé un vibrant appel à toutes les parties prenantes aux négociations, à procéder au paraphe de ce document dans l'intérêt supérieur de la nation malienne".

Le document a été paraphé par le représentant du gouvernement malien,

les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algér (le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant (de Mouvement national de libération de l'azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'azawad (MAA) a demandé "une pause" pour consulter leur base militante avant de paraphe le document.

## CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015:

### M<sup>me</sup> NADIA LABIDI INVITÉE DU FORUM DE LIBERTÉ

### Les dépenses seront rigoureusement contrôlées et le budget respecté

La ministre de la Culture Nadia Labidi a réitéré, hier à Alger, l'engagement de son département à «contrôler les dépenses» pendant la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015» et à «respecter le budget» attribué à l'événement.

S'exprimant au forum du quotidien *Liberté*, la ministre de la Culture a affirmé que des mécanismes de contrôle ont été mis en place en partenariat avec le ministère des Finances afin de garantir une «gestion transparente» du budget de la manifestation.

«On procédera à une traçabilité rigoureuse de chaque centime qui sera déboursé» à cette occasion, a martelé la ministre, omettant de répondre à la question sur le montant réel alloué à cette manifestation culturelle.

Le commissaire de la manifestation avait annoncé le montant de sept (07) milliards de dinars au titre du budget alloué aux «seules activités culturelles» de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de

la culture arabe». Les mêmes procédures seront appliquées à «tous les événements» organisés par le ministère, a-t-elle ajouté.

Cependant, a rappelé la ministre le budget de l'équipement et des infrastructures (salles de spectacle, réhabilitation d'édifices publics, ...) relève de la wilaya de Constantine qui en assure la gestion.

Outre les aspects techniques, elle a assuré que le programme culturel était «finalisé» et que son contenu répondait au «respect de la double dimension amazighe et arabo-musulmane» de la ville qui «représente de manière idéale le cœur des deux»», a insisté la ministre.

Estimant que l'après manifestation était «tout aussi important» que la manifestation elle-même, Nadia Labidi a affirmé que son département est appelé à fournir davantage d'efforts pour «perpétuer l'action culturelle et la création» dans la deuxième ville d'Algérie.

L'exploitation des nouvelles infrastructures, la valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel, le développement et le soutien des industries culturelles et la formation aux métiers de l'art et de la scène doivent être les principaux bénéfices que les citoyens de Constantine sont en droit d'attendre de cette manifestation, a-t-elle jugé.

Pour l'ouverture de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», prévue les 15 et 16 avril, la ministre de la Culture s'est déclarée «confiante», misant sur la réception «prochaine» d'une partie des infrastructures, représentant trois grands chantiers sur les six ou sept ouvrages devant être réalisés à l'occasion de l'événement.

Elle a également annoncé la finalisation du programme qui devrait être prochainement présenté par le commissaire de l'événement.

APS